



AOCTAH **2025**

RAPPORT TECHNIQUE

Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits
Alimentaires, Agro-sylvo pastoraux et Halieutiques



www.aocta-wacta.net



aoctahwacatregionale@gmail.com



NOS PARTENAIRES



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
Présentation	10
Faits marquants de l'année	16
Impact (chiffres clés de l'année)	22
Initiatives de l'AOCTAH	23
Projets & programmes	30
Interventions stratégiques et partenariats	59
Section pays	85
Nos partenaires de l'année	89
Défis, perspectives et recommandations	91



Liste des abréviations

Abréviation	Définition
AFS Forum	African Food Systems Forum (Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires)
AG	Assemblée Générale
AGRA	Alliance for a Green Revolution in Africa
ALGA	Autorité du Liptako Gourma
AOCTAH	Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro sylvo pastoraux et Halieutiques
ARAA	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ATA	Africa Trade Academy
BICAF	Bureau d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières
BM	Banque Mondiale
CA	Conseil d'Administration
CAEASA	Centre d'Appui à l'Entreprenariat Agricole et Services afférants
CCC	Cadre de Concertation des Corridors
CECI	Centre d'Études et de Coopération Internationale
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CETEF	Centre Togolais des Expositions et Foires
CIFS	Conseil Interprofessionnel de la Filière Sodja
CILS	Comité permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRDES	Centre International de Recherche Développement sur l'Élevage en zone Subhumide
CNF	Comité National de Facilitation
COFENABVI-AO	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande de l'Afrique de l'Ouest
COLEAD	Comité de Liaison Europe Afrique Caraïbes Pacifique pour la promotion des exportations agricoles
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le développement Agricole
COSESC	Coordination pour le Suivi Evaluation par la Société Civile
CRSA	Centre Régional de Santé Animal
CSAO/OCDE	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / Organisation de Coopération et de Développement Économiques
CTR	Comité Technique Régional
CTOP	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des producteurs agricoles
DAGL	District Autonome du Grand Lomé
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DPA	Direction de la Production Animale
DPSSE	Direction de la Planification, des Statistiques Agricoles et du Suivi & Evaluation
EAS/HS	Exploitation et Abus Sexuel / Harcelement Sexuel
EAT/ EATM	ECOWAS Agriculture Trade / ECOWAS Agriculture Trade and Market Scorecard
ECOWAP	Politique Agricole de la CEDEAO
ECO-ICBT	ECOWAS Informal Cross Border Trade (Système régional de collecte des données du commerce informel)
ENDA-CACID	Centre Africain pour le Commerce l'Intégration et le Développement
ESEMV-D	Ecole de la Spécialisation en Elevage et Métier de la Viande de Bingerville

FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FOSCAO	Forum des Organisation de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest
FRSP / FSRP	Food System Resilience Program (Programme de Résilience du Système Alimentaire)
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération allemande)
ILRI	International Livestock Research Institute
INFPA	Institut National de Formation Professionnelle Agricole
INSEED	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques
INS	Institut National de la Statistique
ITC	International Trade Centre (Centre du Commerce International)
JVE	Jeunes Volontaire pour l'Environnement
LBS	Lomé Business School
MAOC	Mécanisme d'Alertes des Obstacles au Commerce
MAPRASA	Ministère de l'Agriculture de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (Togo)
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MoU	Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord)
MTWWW	Making Trade Work for Women in West Africa
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OADEL	Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local
OFR	Opération Fluidité Routière Agro Bétail
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMSA	Organisation Mondiale de la Santé Animale (ex OIE)
OSC	Organisation de la Société Civile
OTR	Office Togolaise des Recettes
PACBAO-2	Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest
PARCI	Programme d'Appui à la Régularisation du Commerce Informel
PASCIb	Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin
PCA	Président du Conseil d'Administration
PCJ	Poste de Contrôle Juxtaposé
PNAFAT	Plateforme Nationale de Promotion de l'Agriculture Familiale au Togo
PNOPPA	Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
PPCB	Péripleumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRAPS 2	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel -Phase 2
PRIMA	Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles
ProComp	Promotion de la compétitivité du secteur privé au Togo
PROMIFA	Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le Partage de Risques
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RAPDA	Réseau Africain pour le Droit à l'alimentation
RBM	Réseau Billital Maroobé
ReJPAH AOS	Réseau des Journalistes pour la Promotion des produits Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel
RENAFAT	Réseau National des Femmes Agricultrices du Togo
ROPFA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

SARA	Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales
SCOOPS	Société Coopérative Simplifiée
SIALO	Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé
SLE / SLEC	Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO
TEC	Tarif Extérieur Commun
TMA	TradeMark Africa
TMS	Training Management System (Système de gestion de la formation)
TPME	Très Petites et Moyennes Entreprises
UCGMAL	Union des Coopératives des Commerçantes et Commerçants Grossistes de produits Maraîchers de Lomé
UCP	Unité de Coordination du Projet
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UGP	Unité de Gestion du Projet
UONGTO	Union des ONG du Togo
URC	Unité Régionale de Coordination
URCP	Unité Régionale de Coordination du Programme
WASOP	West African Sustainable Ocean Programme
WILDAF	Women in Law and Development in Africa
ZLECAf	Zone de Libre Échange Continentale Africaine



Mot du Président du Conseil d'Administration



L'année 2025 aura marqué une étape décisive dans la consolidation du rôle de l'AOCTAH comme plateforme régionale incontournable pour la facilitation du commerce transfrontalier des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Créée en 2019, notre organisation s'est progressivement affirmée comme une référence régionale, engagée pour la promotion d'un commerce fluide, sécurisé et compétitif dans l'espace ouest-africain et sahélien. À travers nos actions de plaidoyer, de facilitation des échanges, de structuration des acteurs et de dialogue avec

les institutions, nous œuvrons au quotidien pour la sécurité alimentaire, l'intégration régionale et l'amélioration des conditions de vie des acteurs du commerce transfrontalier.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à saluer l'engagement constant de nos organisations socioprofessionnelles membres, de nos partenaires techniques et financiers, ainsi que de l'ensemble des institutions régionales qui nous accompagnent. Leur confiance renouvelée a permis à l'AOCTAH de renforcer son influence, d'élargir son champ d'action et de porter la voix des acteurs du commerce transfrontalier dans les espaces de décision.

En 2025, nous avons franchi des avancées majeures : la digitalisation de l'Opération Fluidité Routière Agro-bétail, la redynamisation des BICAF, la participation active aux grandes plateformes régionales, la production de données stratégiques, le renforcement des capacités des acteurs et surtout un plaidoyer plus structuré pour la libre circulation des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Ces résultats témoignent de la pertinence de notre vision et de la solidité de notre modèle organisationnel.

L'année a également été marquée par une intensification de nos partenariats, notamment avec la CEDEAO, le CILSS, le CSAO/OCDE, la GIZ, Trade Mark Africa, l'AGRA, ainsi que plusieurs gouvernements et institutions internationales. Ces collaborations renforcent notre légitimité et ouvrent de nouvelles perspectives pour la mise en œuvre de notre Vision Stratégique 2030.

Alors que les défis persistent – barrières non tarifaires, insécurité, coûts logistiques élevés, faible accès à l'information – notre détermination reste intacte. L'AOCTAH réaffirme son engagement à œuvrer, aux côtés du Secrétariat Permanent, des États, des institutions régionales et des partenaires, afin que notre organisation demeure un acteur central de la facilitation du commerce transfrontalier et de la promotion des produits locaux dans l'espace ouest-africain et sahélien.

Je voudrais enfin exprimer ma profonde reconnaissance au Secrétariat Permanent pour son leadership opérationnel, ainsi qu'aux équipes nationales et régionales pour leur dévouement. Ensemble, nous continuerons à bâtir une organisation forte, crédible et tournée vers l'avenir. Je formule le vœu que nos échanges soient ouverts, constructifs et orientés vers des décisions fortes, à la hauteur des attentes de nos membres et des populations que nous servons.

Faisons de l'AOCTAH un acteur central de l'intégration régionale et un catalyseur de prospérité pour les peuples de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

Le Président du Conseil d'Administration
El Hadj Muhammed Abdullahi KUDAN

Mot du Secrétaire Permanent

L'année 2025 a été une année charnière pour l'AOCTAH, marquée par une intensification de nos actions sur le terrain, une consolidation de nos partenariats et une montée en puissance de notre rôle dans les dynamiques régionales de facilitation du commerce transfrontalier. Dans un environnement régional exigeant, marqué par les défis liés à la fluidité des échanges, à la compétitivité des produits agricoles, à la structuration des acteurs, aux effets du changement climatique et aux impératifs de bonne gouvernance, l'AOCTAH s'est imposée comme une plateforme crédible de dialogue, d'action et de plaidoyer.

Grâce à l'engagement des organisations socioprofessionnelles membres, à la confiance de

nos partenaires et au travail remarquable de nos équipes, nous avons franchi des étapes décisives dans la mise en œuvre de notre Vision Stratégique 2030. Sur le plan de la facilitation des échanges, l'Organisation a consolidé ses actions en faveur de la fluidité routière, notamment à travers le renforcement de l'Opération Fluidité Routière Agro-bétail, l'animation des Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF), ainsi que d'autres initiatives complémentaires. Ces actions ont contribué à réduire les tracasseries, à améliorer la circulation des produits, à renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier, à promouvoir l'inclusion financière et à mieux protéger les acteurs.



Nous avons également enregistré des avancées majeures sur le plan opérationnel : digitalisation de l'Opération Fluidité Routière, redynamisation des BICAF, organisation de roadshows transfrontaliers, renforcement des capacités des acteurs, collecte de données stratégiques, et participation à des événements régionaux de premier plan tels que le SARA et le Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires. Ces actions ont contribué à renforcer la visibilité et la crédibilité technique de l'AOCTAH et à positionner notre organisation comme un acteur incontournable de la gouvernance commerciale régionale.

L'année 2025 a aussi été celle d'un engagement renouvelé en faveur de l'inclusion. Les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables ont été au cœur de nos initiatives, à travers des formations, des ateliers, des partenariats innovants et des actions de sensibilisation menées sur les corridors. Nous avons démontré que la facilitation du commerce ne peut être pleinement efficace que si elle est inclusive, participative et centrée sur les réalités du terrain.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Conseil d'Administration pour son leadership, à nos partenaires pour leur confiance, et à nos équipes pour leur dévouement. Ensemble, nous avons posé les bases d'une organisation plus forte, plus visible et plus influente.

En 2026, nous poursuivrons cette dynamique avec détermination, en accélérant la mise en œuvre de nos projets, en renforçant notre présence sur les corridors et en consolidant notre rôle de plateforme régionale de référence pour un commerce transfrontalier fluide, sécurisé et durable.

Le Secrétaire Permanent
Motchosso Justin MATITOMA

Résumé

L'année 2025 s'est imposée comme une étape charnière dans l'évolution de l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH). Dans un contexte régional marqué par des défis persistants (barrières non tarifaires, insécurité, coûts logistiques élevés, faible accès à l'information) mais aussi par des opportunités inédites liées à l'intégration économique et aux innovations numériques, l'AOCTAH a consolidé son rôle de plateforme régionale de référence. Cette année a été marquée par des avancées majeures. La digitalisation de l'Opération Fluidité Routière Agro bétail (OFR) via l'application Road Fluidity constitue un jalon décisif. Cet outil numérique, interopérable avec les plateformes régionales, permet désormais de documenter les entraves au commerce, de renforcer la transparence et de fournir des données probantes pour le plaidoyer. Nos interventions ont généré un impact mesurable et substantiel. L'AOCTAH a facilité l'échange de 66 634 tonnes de produits agricoles, d'une valeur de plus de 33,5 millions de dollars US. Nos initiatives ont soutenu la création de 3 876 emplois, avec un accent dédié sur l'inclusion. De plus, nous avons assisté plus de 211 200 commerçantes à travers les services des BICAF et structuré plus de 8 000 acteurs en nouvelles coopératives, favorisant la formalisation

et la résilience économique. La réduction tangible des barrières non tarifaires et des tracasseries témoigne de l'efficacité de notre mécanisme phare : l'OFR. Les partenariats stratégiques ont été approfondis et élargis. Notons spécialement la visite du Commissaire de la CEDEAO chargé des Affaires Économiques et de l'Agriculture, notre participation active à des forums majeurs comme le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) et au Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires (AFS). Les collaborations avec des institutions clés telles que l'AGRA, la GIZ et l'ITC, ont été décisives pour déployer nos initiatives, en particulier celles axées sur l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le commerce transfrontalier. La mise en œuvre d'activités sur des programmes majeurs tels que le PRIMA, le PACBAO-2 et le EAT-GIZ a démontré notre capacité en tant que partenaire technique fiable. Alors que nous envisageons l'avenir, les résultats de 2025 confirment la pertinence de notre Vision Stratégique 2030. Ce rapport annuel retrace ainsi une année de consolidation, d'innovation et d'impact. Il met en lumière une organisation résolument engagée pour un commerce transfrontalier plus fluide, plus transparent et plus inclusif, œuvrant pour la sécurité alimentaire et l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



PRESENTATION

L'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) est une association régionale créée en juin 2019 à Lomé (où réside son siège) avec l'appui technique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Cette création fait suite au constat de l'absence d'une entité pour régler les défis du commerce transfrontalier dans la région sahélienne et ouest africaine. Son objet est d'initier, de conduire et de gérer les actions du commerce transfrontalier des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Sa finalité est de regrouper les organisations socioprofessionnelles privées des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques dont les membres mènent des activités de commercialisation des produits alimentaires ou agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans ou entre les pays de la CEDEAO et du CILSS et reconnues officiellement comme telles dans leur Etat d'origine.



1.1 Mission et vision stratégique

Mission de l'AOCTAH : Promouvoir le commerce intrarégional des produits alimentaires agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans l'espace ouest africain et sahélien par l'animation de cadres de dialogue et de gouvernance entre les acteurs privés et publics en vue du renforcement de la résilience des acteurs, d'une génération soutenue d'emplois décents, de l'accroissement durable des revenus d'une amélioration continue de la compétitivité des produits.

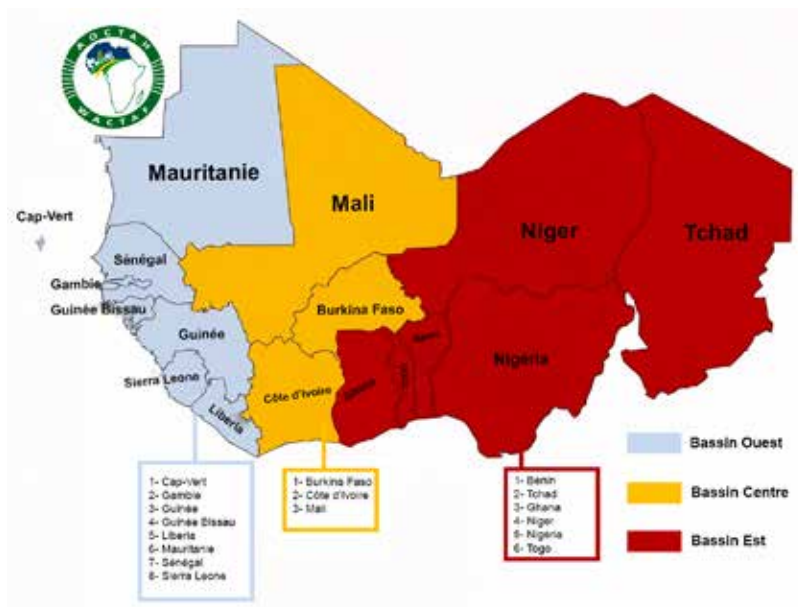
Vision Stratégique 2030 : Faire de l'AOCTAH à l'horizon 2030 une plateforme de coopération, d'intermédiation et de concertation animée par des acteurs formels et professionnels pour un commerce intrarégional harmonisé, fluide et intégré des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans l'espace communautaire ouest-africain et sahélien.



1.2 Zone géographique d'intervention

L'AOCTAH couvre un vaste marché de plus de 360 millions d'habitants répartis sur dix-sept (17) pays (Afrique de l'Ouest et Sahel). Pour une gestion opérationnelle efficace, cette zone est subdivisée en trois (03) bassins d'intervention selon les dynamiques commerciales, géographiques et socio-économiques régionales :

- Bassin Est : Bénin, Ghana, Niger, Nigéria, Tchad, Togo
- Bassin Central : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali
- Bassin Ouest : Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Libéria, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone



Cette couverture géographique confère à l'AOCTAH une dimension régionale stratégique, lui permettant d'agir comme interface entre les acteurs du commerce.

1.3 Axes stratégiques d'intervention

Pour l'horizon 2030, à la lumière de ses enjeux et défis majeurs, l'AOCTAH compte se focaliser autour des trois (03) axes d'orientation stratégique ci-après :

Les objectifs stratégiques correspondants à ces axes sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques
Axe 1 : Faciliter le commerce intra régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques à travers les instruments juridiques, politiques et institutionnels de la région ouest africaine et sahélienne.	OS1 : Positionner l'AOCTAH dans les instances politiques et / ou de dialogue en matière du commerce intra régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. OS2 : Engager/ Renforcer les actions de lutte contre les entraves au commerce intra régional OS3 : Renforcer le plaidoyer pour la promotion de la libre circulation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques
Axe 2 : Renforcer la résilience des acteurs du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	OS1 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques, du leadership, managérial, financières et en plaidoyer des organisations professionnelles OS2 : Renforcer la mise en relation des organisations professionnelles avec les partenaires en matière du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques OS3 : Valoriser les initiatives de promotion des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques à travers l'organisation/participation des événements en lien avec le commerce de ses produits (forums, foires...)
Axe 3 : Renforcer la gouvernance et la capacité opérationnelle de l'AOCTAH	OS1 : Mettre en place des mécanismes de mobilisation de ressources internes et externes (élaborer un plan de mobilisation des ressources) OS2 : Actualiser la stratégie de communication externe et interne de l'AOCTAH OS3 : Renforcer l'équipement technologique et la digitalisation de la gestion des projets/programmes OS4 : Développer un cadre d'apprentissage, de capitalisation des expériences et de publications OS5 : Développer un membership dynamique sensible au genre

Au terme de la mise en œuvre de ces axes, l'AOCTAH vise les résultats suivants :

- Une cartographie des actions du commerce intrarégional est établie pour guider le positionnement de l'association.
- Un plan de plaidoyer est opérationnalisé, menant à une prise d'initiatives fortes par les États pour la libre circulation.
- Les acteurs du commerce transfrontalier maîtrisent et appliquent les textes communautaires, réduisant ainsi les tracasseries routières.
- Des données probantes sur les flux commerciaux et les entraves sont collectées, traitées et diffusées pour éclairer la prise de décision.
- L'élaboration et l'opérationnalisation d'un plan de résilience sectoriel.

- Des organisations professionnelles structurées et formées, capables de proposer des solutions innovantes et durables.
- L'établissement de relations d'affaires concrètes (contrats d'achat/vente) et de partenariats stratégiques pour les membres.
- La disponibilité d'outils de mix-marketing et la tenue régulière d'événements promotionnels valorisant les produits de la région.
- La mise en œuvre effective d'un plan de mobilisation des ressources et la signature d'accords de partenariat diversifiés.
- Une visibilité accrue de l'organisation grâce à une communication ciblée et une présence digitale renforcée.
- L'automatisation du système de Planification-Suivi-Évaluation (PSE) et l'acquisition d'équipements adéquats.
- La production de documents de capitalisation et la publication régulière d'articles techniques.
- L'élargissement de la base des membres (nouveaux adhérents) et une offre de services efficace répondant aux besoins des différents bassins.



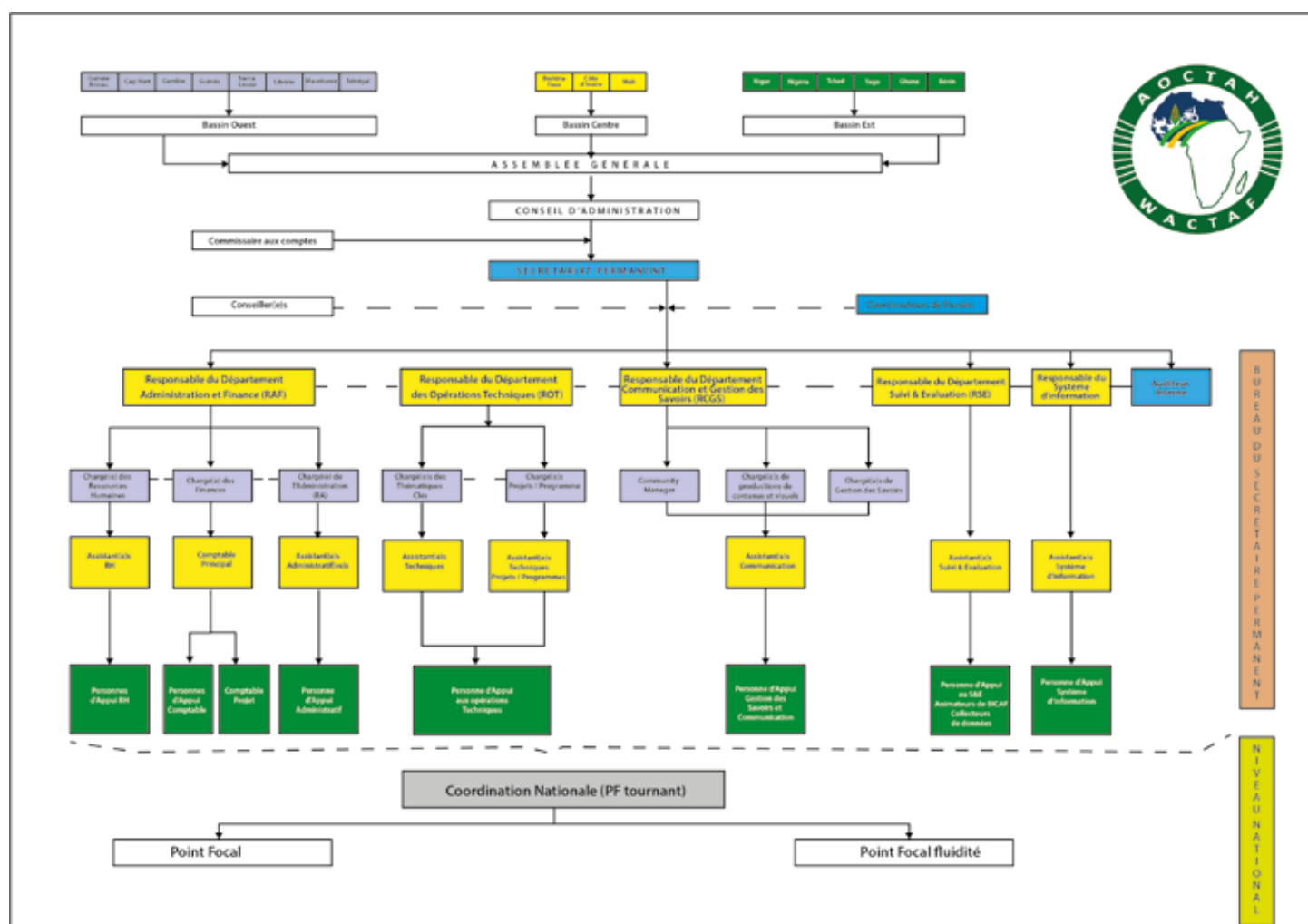
1.4 Organisation interne

Organigramme fonctionnel

L'AOCTAH repose sur une architecture opérationnelle clairement définie, garantissant une gestion participative, transparente et orientée vers les résultats. Son organisation interne est structurée autour d'organes complémentaires, assurant l'équilibre entre la gouvernance politique, la supervision stratégique et la gestion technique.

Elle est structurée autour des organes suivants :

- L'Assemblée Générale (AG), instance suprême de décision, définit les orientations stratégiques de l'AOCTAH, approuve les programmes d'activités, le budget, ainsi que les rapports techniques et financiers du Secrétariat Permanent.
- Le Conseil d'Administration (CA), assure la supervision générale des activités et veille à la bonne exécution des décisions de l'Assemblée Générale. Composé de représentants élus des pays membres, il s'occupe de l'analyse approfondie des dossiers stratégiques.
- Le Secrétariat Permanent, bras technique et administratif de l'organisation, est dirigé par le Secrétaire Permanent. Il assure la coordination quotidienne des programmes, la mise en œuvre des projets régionaux, la supervision du personnel et l'animation des coordinateurs de Bassins.
- Les Sections Nationales, structures décentralisées dans chaque pays membre, assurent le relais opérationnel des directives régionales et la coordination des activités au niveau national.



Gouvernance

Le système de gouvernance de l'AOCTAH est fondé sur la représentativité, la redevabilité et la transparence. Il repose sur des mécanismes de concertation et de contrôle interne visant à renforcer la crédibilité institutionnelle et l'efficacité opérationnelle.

- **L'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de l'AOCTAH. Elle est constituée d'un représentant par organisation membre. Elle décide des orientations stratégiques, adopte et modifie les statuts et le règlement intérieur. Elle approuve les programmes, le budget ainsi que les rapports techniques et financiers présentés.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable. Elle dispose également du pouvoir de leur révocation.

Elle se réunit une (1) fois par an sur convocation de son Président. L'Assemblée Générale ordinaire est convoquée au moins 30 jours avant la date prévue. Elle ne peut valablement délibérer que si la majorité des 2/3 des membres sont présents. En cas de nécessité, elle peut se réunir en session extraordinaire.

- **Le Conseil d'Administration (CA)**

Le Conseil d'Administration est l'organe d'orientation et de décision de l'AOCTAH. Il reçoit mandat de l'Assemblée Générale pour l'administration, le contrôle et la supervision générale des activités de l'organisation. Il veille à la bonne exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale.

Le Conseil est composé de représentants élus des pays membres. La durée du mandat des membres du CA est de trois ans, renouvelable une fois.

Le Président du Conseil d'Administration (PCA) : Il est l'ordonnateur du budget. Il représente l'AOCTAH dans tous les actes de la vie civile. Il convoque et préside les réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration.

- **Le Commissaire aux Comptes**

Il est chargé de la vérification des comptes, de la régularité des opérations financières et de la bonne tenue des archives comptables. Il produit un rapport annuel à l'attention de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration sur la situation financière de l'association.

- **Le Secrétariat Permanent**

Le Secrétariat Permanent constitue l'organe exécutif de l'AOCTAH. Il est dirigé par un Secrétaire Permanent, chargé de toute la technicité de l'exécution des programmes, des projets et des relations partenariales.

Le Secrétaire Permanent :

- Assure la coordination quotidienne des activités et la mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA).
- Supervise l'ensemble du personnel technique et administratif.
- Coordonne l'action des Coordinateurs de Bassins pour assurer une couverture géographique efficace des activités.
- Rend compte directement au Président du Conseil d'Administration de l'avancement des activités.

- **Les Sections Nationales**

Les Organisations Professionnelles membres de chaque pays sont constituées en Sections Nationales. Ces organes décentralisés sont structurés conformément aux statuts et règlements intérieurs de l'association. Elles assurent l'ancrage territorial de l'AOCTAH, la coordination des actions au niveau national et le relais des orientations régionales auprès des acteurs locaux. Les pays membres tels que le Bénin, la Côte D'ivoire, le Burkina Faso et le Nigéria sont des sections nationales établies. Pour les autres, un point focal est désigné pour assurer la coordination des activités dans le pays.



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Traitement des états/provinces

Visite du Commissaire de la CEDEAO Chargé des Affaires économiques et de l'Agriculture à l'AOCTAH

Le 16 décembre 2025, l'AOCTAH a reçu à son siège régional de Lomé une délégation de haut niveau de la CEDEAO. Cette mission diplomatique était conduite par le Commissaire Chargé des Affaires Économiques et de l'Agriculture, accompagné pour l'occasion de son Chef de Cabinet ainsi que de la Directrice par intérim de l'Agriculture. Cette visite a permis de présenter les avancées majeures de l'AOCTAH en matière de facilitation du commerce transfrontalier, mettant en exergue les résultats obtenus dans la réduction des barrières non tarifaires et le renforcement des capacités des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.. Le Commissaire a salué l'impact concret des initiatives déployées, marquant un fort intérêt pour l'Opération Fluidité Routière (OFR) et les Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF), reconnus comme des outils opérationnels alignés sur le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO. À cette occasion, le Secrétaire Permanent a procédé à la remise officielle du rapport de l'enquête menée conjointement avec le Club du Sahel et le projet EAT/GIZ. Tout en reconnaissant les défis persistants sur le terrain, le Commissaire a vivement encouragé l'AOCTAH à poursuivre son engagement, qualifiant son rôle d'essentiel pour l'approfondissement de l'intégration économique régionale..



Participation de l'AOCTAH à la 7ème édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA 2025)

Cette rencontre a permis à l'AOCTAH d'avoir une séance de travail avec la CECI et ITC Abidjan pour une éventuelle collaboration. C'était aussi le lieu pour l'AOCTAH d'avoir une rencontre avec les étudiants de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) et de l'École de Spécialisation en Élevage et Métiers de la Viande de Bingerville (ESEM-V). Ce fut également l'occasion de valoriser notre expertise dans la mise en relation avec les institutions financières, facilitant l'accès au crédit pour des activités commerciales avec des mécanismes de remboursement à taux raisonnables. Enfin, la rencontre a permis l'organisation d'une Table Ronde des Partenaires autour du Plan Stratégique AOCTAH 2030 qui a mobilisé les institutions régionales et internationales autour des priorités de l'organisation et a ouvert de nouvelles perspectives de financement et de coopération.



Participation de l'AOCTAH au Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires (AFS Forum 2025)

L'AOCTAH a également pris part activement au Forum Africain sur les Systèmes Alimentaires (AFS Forum 2025), tenu à Dakar du 31 août au 5 septembre 2025. Cet événement continental, réunissant décideurs politiques, institutions internationales, organisations professionnelles et acteurs privés, a offert à l'AOCTAH une plateforme stratégique pour affirmer son rôle dans la facilitation du commerce transfrontalier. L'un des moments marquants fut la Conférence des jeunes acteurs du commerce transfrontalier, coorganisée par l'AOCTAH, l'AGRA et le CSAO/OCDE qui a permis de mettre en lumière les obstacles auxquels la jeunesse fait face (barrières non tarifaires, difficultés d'accès au financement, discriminations de genre) tout en valorisant les initiatives phares de l'AOCTAH telles que l'OFR, les BICAF et la digitalisation des outils de facilitation commerciale. Le Forum a également consacré l'AOCTAH comme acteur central de la production et du partage de données stratégiques.

Sa contribution au rapport du CSAO/OCDE sur le commerce alimentaire intrarégional, fondée sur des données issues de la collecte sur les flux informels, a renforcé sa crédibilité auprès des décideurs régionaux et internationaux. Cette reconnaissance technique a été suivie d'un soutien politique de haut niveau : le ministre sénégalais de l'Agriculture, Dr. Mabouba Diagne, a accepté porter le rôle d'Ambassadeur des initiatives de l'AOCTAH, marquant un engagement fort en faveur de la libre circulation des produits alimentaires et de la réduction des barrières non tarifaires. L'AOCTAH a aussi multiplié les rencontres bilatérales stratégiques, notamment avec la coopération irlandaise, la NASDA (États Unis) et le ministre nigérian de l'Agriculture. Ces échanges ont ouvert de nouvelles perspectives de collaboration autour de l'innovation agricole, de la qualité des produits, de la structuration des chaînes de valeur et de la facilitation des échanges.



- **Organisation d'un Roadshow de sensibilisation et de partage d'expérience sur les tracasseries routière au poste de contrôle juxtaposé de Sanvee-condji/Hillacondji**

Le 13 août 2025, dans le cadre du projet financé par l'AGRA, l'AOCTAH a organisé un roadshow de sensibilisation au Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Sanvee Condji-Hillacondji. Cette initiative a réuni commerçants, transporteurs, forces de contrôle, autorités locales du Togo et du Bénin ainsi que les institutions régionales autour de la problématique des tracasseries routières. L'événement a permis d'instaurer un dialogue franc et direct, mettant en lumière des entraves critiques telles que la gestion complexe du laissez-passer et la persistance de perceptions illicites. Au-delà du diagnostic, cette rencontre a abouti à des engagements fermes des autorités policières et douanières pour une résolution rapide des blocages, renforçant ainsi la collaboration entre le secteur privé et les services de contrôle pour un commerce transfrontalier plus fluide et sécurisé sur ce corridor vital.



- **Digitalisation de l'Opération Fluidité Routière (OFR) et lancement de l'application Road Fluidity**

En 2025, l'AOCTAH a franchi une étape majeure dans la modernisation de ses dispositifs de facilitation du commerce transfrontalier avec la digitalisation de l'Opération Fluidité Routière (OFR). Ce processus a abouti au développement et au déploiement de l'application mobile Road Fluidity, disponible sur Play Store, conçue pour permettre aux commerçants, transporteurs et coopératives de signaler en temps réel les tracasseries routières rencontrées sur les corridors. Le projet, financé par l'AGRA dans le cadre de l'initiative « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier », a mobilisé des experts techniques et institutionnels pour concevoir une plateforme intuitive, interopérable avec les systèmes régionaux de suivi (MAOC), et capable de générer des données fiables sur les entraves au commerce.



ROAD FLUIDITY

3 Impact (chiffre clé de l'année)

En 2025, l'AOCTAH a généré des résultats tangibles pour les acteurs du commerce transfrontalier : des milliers de tonnes de produits échangés, des transactions sécurisées, des investissements mobilisés, des emplois créés et des coopératives structurées. Ces impacts illustrent la force de nos initiatives pour fluidifier les échanges, renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes, et consolider la gouvernance commerciale régionale.

- » 66 634 tonnes de produits agricoles échangées grâce aux interventions de l'AOCTAH (OFR).
- » + 33 575 006 USD soit plus de 20 milliards FCFA en valeur de produits agricoles échanger grâce aux initiatives de l'AOCTAH.
- » + 3876 emplois créés, dont 1550 pour les femmes.
- » +156 254 petits producteurs bénéficiaires indirects de la dynamique commerciale impulsée par les projets de l'AOCTAH.
- » +211 200 commerçantes assistées via les bureaux BICAF.
- » +210 commerçantes mobilisé dont 203 femmes de 6 nationalités dans le cadre de la mission du FSRP pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG/EAS) sur les corridors commerciaux dans l'espace CEDEAO.
- » + 8000 commerçantes et commerçants structuré en 04 nouvelles coopératives (SCOOPS) en 2025, portant à 13 le nombre total de coopératives et 1 union de société coopérative.
- » +125 500 acteurs touchés par les dynamiques de structuration, dont 80 % de femmes.
- » +10 Cadres de Concertation des Corridors (CCC) installés dans le cadre du PRIMA Togo et du Bénin.
- » + 1 Application développé et déployé sur Play Store pour le signalement en temps réel des entraves (Road Fluidity).
- » +20 agents de collecte et 5 chefs d'équipe déployés sur 10 points stratégiques dans le cadre du PRIMA Togo.
- » +64 points focaux nationaux de 5 pays formés sur l'utilisation de l'application Road Fluidity.
- » Amélioration du taux de renseignement des indicateurs des déclaration de Malabo de 34,5 % à 67,2 % grâce aux données fournies par l'AOCTAH.
- » +1 500 acteurs direct et + 7500 indirects mobilisés et informés sur les textes de libre circulation de la CEDEAO dont 64% de femme.
- » Mise en place du ReJPAH-AOS, le Réseau des Journalistes pour la Promotion des produits Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Mise en place du ReJPAH-AOS, le Réseau des Journalistes pour la Promotion des produits Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



INITIATIVES DE L'AOCTAH

Au-delà de la mise en œuvre de projets spécifiques, l'AOCTAH déploie une gamme d'instruments opérationnels et stratégiques conçus pour adresser de manière systémique les défis du commerce transfrontalier. Ces initiatives constituent le cœur de métier de l'organisation et son capital technique.

4.1 Opération Fluidité Routière Agro-Bétail (OFR)

L'Opération Fluidité Routière (OFR) est une initiative stratégique initiée par l'AOCTAH en 2020 dans le cadre du projet régional FARM TRAC, avec l'appui du CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA. Elle vise à faciliter le commerce intrarégional des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques en réduisant les entraves routières, les tracasseries administratives et les coûts logistiques qui freinent la libre circulation des marchandises dans l'espace CEDEAO. L'OFR répond à un double enjeu : (i) assurer la fluidité du transport des produits agricoles, en conformité avec les textes communautaires (SLEC, protocoles CEDEAO/UEMOA) et (ii) professionnaliser les acteurs du commerce transfrontalier, tout en renforçant les capacités des interprofessions et fédérations nationales à jouer un rôle actif dans la facilitation commerciale. L'initiative repose sur un dispositif opérationnel structuré autour de l'identification sécurisée des moyens de transport via un macaron et une fiche de transport ; de l'assistance directe aux commerçants et transporteurs le long des corridors ; de l'intervention des interprofessions auprès des forces de sécurité (police, douane, gendarmerie) pour lever les entraves ; de la collecte systématique des données commerciales pour alimenter la plateforme régionale ECO ICBT et de la mise en place progressive de cellules nationales de fluidité, assurant la pérennisation du mécanisme. L'OFR constitue aujourd'hui l'un des outils les plus structurants de l'AOCTAH pour améliorer la gouvernanceroutière, réduire les coûts de transaction, renforcer l'intégration régionale et sécuriser les revenus des acteurs du commerce transfrontalier.



4.2 Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF)

Les Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF) constituent un dispositif stratégique mis en place par l'AOCTAH pour faciliter, sécuriser et professionnaliser les activités des commerçants transfrontaliers en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Installés directement aux postes frontaliers, les BICAF agissent comme des relais de proximité entre les commerçants, les transporteurs et les administrations frontalières. Leur mandat repose sur quatre axes majeurs. (i) L'information : vulgariser les règles douanières et commerciales, expliquer les droits et obligations, diffuser les textes communautaires et nationaux. (ii) l'assistance : appui au remplissage des documents, orientation vers les services compétents, accompagnement des commerçants peu alphabétisés, (iii) la médiation : intervenir en cas de litige ou de blocage, résoudre les conflits avec les agents de contrôle, défendre impartialement les droits des usagers, (iv) la veille et la remontée d'informations : collecter les données sur les obstacles, les flux commerciaux et les pratiques frontalières et les transférer aux structures nationales et régionales. Les BICAF sont animés par des animateurs de BICAF, formés pour assurer un accompagnement neutre, confidentiel et professionnel. Ils jouent un rôle essentiel dans la fluidification des échanges, la réduction des tracasseries, la prévention des abus et la



4.3 Roadshows transfrontaliers



Les Roadshows transfrontaliers constituent un outil d'animation, de sensibilisation et de dialogue de proximité déployé par l'AOCTAH pour renforcer la facilitation du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Organisés directement aux postes frontaliers ou dans les marchés frontaliers, ils rassemblent commerçants, transporteurs, forces de sécurité, services techniques, autorités locales et institutions régionales autour d'un thème central lié à la libre circulation, à la gouvernance frontalière et à l'intégration régionale. L'objectif principal des Roadshows est de rapprocher les textes communautaires des réalités du terrain, en créant un espace d'échanges directs entre les usagers et les autorités. Ils permettent de vulgariser les règles douanières et commerciales, de clarifier les procédures, de réduire les incompréhensions, de prévenir les pratiques illicites et de renforcer la confiance entre acteurs publics et privés. Chaque Roadshow combine trois dimensions complémentaires à savoir l'information et la sensibilisation : diffuser les textes de la CEDEAO/UEMOA, expliquer des procédures avec des supports visuels adaptés. ; Le dialogue et l'interaction : faciliter les échanges directs entre usagers et services de contrôle, identifier les difficultés et répondre en temps réel ; La mobilisation et le plaidoyer : encourager l'engagement des autorités, médiatiser pour promouvoir le commerce transfrontalier. Les Roadshows s'imposent ainsi comme un levier stratégique pour fluidifier les échanges, renforcer la transparence, améliorer la gouvernance frontalière et promouvoir un commerce transfrontalier plus inclusif, notamment pour les femmes et les jeunes.



4.4 Collecte de données sur les flux transfrontaliers des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques

La collecte de données sur les flux transfrontaliers constitue l'une des activités les plus importantes de l'AOCTAH pour améliorer la connaissance du commerce intrarégional et renforcer la prise de décision. Dans un contexte où la majorité des échanges de produits agro sylvo pastoraux et halieutiques s'effectue de manière informelle, les statistiques officielles ne reflètent qu'une fraction de la réalité économique. Cette invisibilité limite la capacité des États, des organisations régionales et des acteurs privés à concevoir des politiques commerciales adaptées, à anticiper les crises alimentaires et à mesurer l'impact réel des flux transfrontaliers sur la sécurité alimentaire et les revenus des ménages. Pour répondre à ce défi, l'AOCTAH, en partenariat avec le CILSS, et la CEDEAO a mis en place un dispositif opérationnel de collecte continue des données aux frontières. Ce dispositif repose sur un réseau d'interprofessions et de fédérations nationales, appuyé par les BICAF et la dynamique de l'Opération Fluidité Routière Agro-Bétail (OFR). Les données collectées couvrent les volumes, les produits, les destinations, les moyens de transport, les obstacles rencontrés et les coûts logistiques. Les informations sont ensuite centralisées et transmises à la plateforme régionale ECO ICBT, qui constitue aujourd'hui la principale base de données sur le commerce informel transfrontalier en Afrique de l'Ouest. Ce système permet de suivre les tendances saisonnières, d'identifier les corridors stratégiques, de documenter les entraves et d'alimenter les analyses régionales sur la sécurité alimentaire, la compétitivité des filières et l'intégration commerciale. À travers cette initiative, l'AOCTAH joue un rôle essentiel dans la production de données fiables, régulières et exploitables, renforçant ainsi la visibilité économique des acteurs du commerce transfrontalier et contribuant à une meilleure gouvernance des marchés régionaux.



4.5 Structuration des acteurs des filières agro sylvo pastorales et halieutiques

La structuration des acteurs des filières agro sylvo pastorales et halieutiques constitue un axe d'intervention majeur de l'AOCTAH pour renforcer la gouvernance commerciale, améliorer la compétitivité des produits ASPH et professionnaliser les chaînes de valeur. Dans un contexte où la majorité des échanges s'effectue de manière informelle, la faiblesse de l'organisation collective limite la capacité des acteurs à défendre leurs droits, à accéder à l'information, à dialoguer avec les autorités et à bénéficier pleinement des opportunités offertes par l'intégration sous-régionale et régionale. L'AOCTAH intervient pour combler ce déficit organisationnel en accompagnant la mise en place, la structuration et le renforcement de capacité des interprofessions, fédérations nationales, associations et coopératives opérant dans les filières ASPH. Cette structuration vise à créer des organisations solides, représentatives et capables de jouer un rôle actif dans la facilitation du commerce, la collecte de données, le plaidoyer et la médiation. L'initiative s'appuie sur plusieurs leviers complémentaires à savoir (i) le renforcement institutionnel des organisations professionnelles, (ii) l'organisation des acteurs par filière, (iii) l'intégration des organisations dans les dispositifs régionaux tels que l'Opération Fluidité Routière (OFR), et la Formation et le renforcement des capacités des points focaux sur les textes communautaires, les procédures frontalières, la médiation et la facilitation commerciale. À travers cette initiative, l'AOCTAH contribue à transformer des acteurs dispersés et vulnérables en organisations structurées, capables d'influencer les politiques commerciales, de défendre les intérêts de leurs membres et de jouer un rôle central dans la fluidité des échanges régionaux.



4.6 Organisation et participation aux salons et foires nationaux, régionaux et internationaux des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques

L'organisation et la participation aux salons et foires dédiés aux produits agro sylvo pastoraux et halieutiques (ASPH) constituent un levier stratégique majeur pour l'AOCTAH dans la promotion du commerce intrarégional, la valorisation des filières et la mise en relation des acteurs économiques. Ces événements, organisés au niveau national, régional ou international, offrent des plateformes uniques de visibilité, d'échanges commerciaux, de réseautage et de renforcement des partenariats entre producteurs, transformateurs, commerçants, transporteurs, institutions publiques et partenaires techniques. A travers cette initiative, l'AOCTAH vise à promouvoir les produits ASPH originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, faciliter la mise en relation commerciale entre acteurs des chaînes de valeur et renforcer la compétitivité des filières.

4.7 Mise en relation commerciale des acteurs du commerce transfrontalier

La mise en relation commerciale constitue une initiative clé de l'AOCTAH visant à connecter les acteurs des chaînes de valeur agro sylvo pastorales et halieutiques à des opportunités d'affaires fiables, durables et adaptées à leurs besoins. Dans un contexte marqué par la fragmentation des marchés, l'asymétrie d'information, la faiblesse des réseaux commerciaux et la prédominance de circuits informels, cette initiative permet de créer des ponts entre producteurs, transformateurs, commerçants, transporteurs, distributeurs et acheteurs. L'AOCTAH intervient comme facilitateur et catalyseur, en mobilisant son réseau régional, ses interprofessions et ses partenaires pour identifier les opportunités commerciales sur les corridors, connecter les acteurs selon les besoins (offre/demande, volumes, qualité), sécuriser les transactions grâce à une meilleure information sur les prix, les normes et les procédures, promouvoir les produits régionaux sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, soutenir la contractualisation entre organisations professionnelles et acheteurs, et renforcer la confiance entre acteurs grâce à des mécanismes transparents et structurés. Cette initiative s'appuie également sur les dispositifs existants tels que l'OFR, les BICAF et la collecte de données, qui permettent d'identifier les flux, les opportunités et les contraintes. Elle contribue à dynamiser les corridors commerciaux, à améliorer la compétitivité des filières et à renforcer l'intégration économique régionale.



A photograph of a person from behind, carrying a large, round, woven basket on their head. The person is wearing a patterned shirt. The background shows a public space with a building, a solar panel on a pole, and other people in the distance. The entire image is overlaid with a semi-transparent green filter.

PROJETS & PROGRAMMES

Tout au long de l'année 2025, les principales interventions de l'AOCTAH ont porté sur la mise en œuvre du projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest », financé par AGRA. Elle a également participé à la mise en œuvre de plusieurs activités dans le cadre des projets et programmes tels que le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA), le Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires (FRSP/PRSA), le Programme de Commerce Agricole de la CEDEAO (EAT-GIZ), le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2) et le Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO-2).

5.1 Projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest »

5.1.1 Contexte

Face aux multiples barrières tarifaires et non tarifaires qui freinent le commerce agricole en Afrique de l'Ouest (accentuées par la pandémie de la COVID 19 et ses effets sur les femmes et les jeunes commerçants), l'AOCTAH a initié le projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier ». Ce projet s'inscrit dans la Vision 2050 de la CEDEAO, qui ambitionne une communauté intégrée et prospère, en mettant l'accent sur : (i) la réduction des goulets d'étranglement au commerce agricole ; (ii) l'utilisation des technologies numériques pour fluidifier les échanges ; (iii) le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de l'AOCTAH ; et (iv) l'autonomisation des femmes et des jeunes, acteurs clés du commerce transfrontalier. Les principales actions du projet comprennent des activités liées à la redynamisation des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF), à la digitalisation de l'Opération de Fluidité Routière Agro-Bétail (OFR), aux sensibilisations et partage d'expériences sur les tracasseries routières (Roadshow), au renforcement des capacités des groupes de femmes et de jeunes engagés dans le commerce transfrontalier et au renforcement des capacités institutionnelles du Secrétariat Permanent de l'AOCTAH. Les filières cibles du projet sont le maïs, la tomate, le piment, l'avocat et l'anana.

5.1.2 Résultats émergents

Le projet a permis d'obtenir des résultats significatifs tant sur le plan technologique que sur les plans opérationnel, institutionnel et socioéconomique. Les principaux résultats obtenus se présentent comme suit :

- Développement et le déploiement de l'application mobile (OFR) nommé Road Fluidity
- La redynamisation des BICAF de Dakola (Burkina Faso - Ghana) et Dan Issa (Niger - Nigéria)
- L'assistance à 250 commerçantes ayant bénéficié directement des services des BICAF redynamisé.
- Facilitation de 3 407 tonnes de produits agricoles échangés
- Facilitation des échanges de produit agro-sylvo-pastoraux et halieutique d'une valeur commerciale de plus de 670 000 USD
- 32 273 USD d'investissements privés, mobilisés principalement par les femmes commerçantes et les petits acteurs du marché.
- L'assistance à 657 petits producteurs ayant bénéficié indirectement de la dynamique commerciale induite par le projet.
- La création de 532 emplois, dont 232 pour les femmes et 371 pour les jeunes.
- Mobilisation et sensibilisation de plus de 1000 acteurs sur les tracasseries routière et l'application des textes sur la libre circulation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutique dans l'espace CEDEAO.

5.1.3 Activités clé réalisés

Atelier régional de formation des points focaux de l'AOCTAH sur l'utilisation de l'application mobile Road Fluidity

Prévue dès le premier trimestre, cette activité n'a pas pu démarrer immédiatement en raison du retard dans le déploiement de l'application. Les tests techniques réalisés au deuxième trimestre ont permis de préparer les futures sessions de formation. Au troisième trimestre, les plans de formation ont été finalisés et les équipes de coordination identifiées. Les ateliers de renforcement de capacités sont programmés pour accompagner le lancement officiel de l'application, afin que les points focaux et les agents puissent maîtriser son utilisation et en assurer la diffusion auprès des commerçants.



Mission de redynamisation des Bureau d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontière (BICAF)

Au premier semestre, des missions préparatoires ont été menées pour identifier les besoins réels des BICAF et rédiger les termes de référence. Au troisième trimestre, des missions de revitalisation ont été réalisées à Dakola (Burkina Faso–Ghana) et Dan Issa (Niger–Nigeria). Ces interventions ont permis de fournir du matériel informatique et logistique, d'améliorer les conditions de travail et de renforcer la visibilité des bureaux. Les échanges avec les autorités locales et les douanes ont consolidé la coopération bilatérale. Malgré un contexte sécuritaire difficile à Dan Issa, l'équipe a pu mener ses activités grâce à des autorisations spéciales, démontrant la résilience du modèle BICAF.



Formation des animateurs de BICAF

Étroitement liée à l'appui opérationnel, cette activité a été mise en œuvre lors des missions de revitalisation. Les agents des BICAF ont bénéficié de formations sur les instruments communautaires de la CEDEAO (TLS, CET, certificats d'origine) et sur la collecte numérique des données. Des focus groups spécifiques ont été organisés avec les femmes commerçantes pour identifier leurs contraintes et intégrer leurs besoins dans les modèles locaux. Ces formations ont renforcé les compétences des agents et amélioré leur capacité à accompagner les commerçants dans les procédures de dédouanement.



Organisation d'un Roadshow de sensibilisation et de partage d'expérience sur les tracasseries routières au poste de contrôle juxtaposé de Sanvee-condji/Hillacondji

Dès le deuxième trimestre, des rencontres d'échanges ont été organisées avec les douanes et les coopératives de commerçantes (piments, tomates, ananas, avocats, maïs). En août 2025, un grand roadshow s'est tenu au poste frontalier de Sanvee Condji-Hillacondji, réunissant plus de 200 participants (commerçants, transporteurs, autorités locales, forces de sécurité). Les discussions ont permis d'identifier les pratiques persistantes de harcèlement et de paiements illicites, notamment liées au laissez-passer togolais. Des recommandations ont été formulées pour réviser les procédures et renforcer la sensibilisation des usagers du corridor.



Digitalisation du système de suivi évaluation de l'AOCTAH

Prévue dès le premier semestre, cette activité a été lancée au troisième trimestre. Un appel à manifestation d'intérêt a permis de recruter un prestataire spécialisé en digitalisation des systèmes de suivi-évaluation. Les travaux préparatoires incluent un diagnostic du système existant, la conception d'une architecture fonctionnelle et technique, et le développement d'une plateforme sécurisée intégrant tableaux de bord et outils de reporting automatisés. Le déploiement opérationnel est prévu pour le trimestre suivant.

Renforcement de capacités du personnel de l'AOCTAH

Une étude interne a d'abord identifié les besoins réels en renforcement de capacités. Au deuxième trimestre, les termes de référence pour recruter un cabinet de formation ont été validés. Au troisième trimestre, deux sessions de formation ont été organisées (juillet et septembre), portant sur la communication, la rédaction de rapports, le suivi-évaluation, la mobilisation de ressources et le leadership. Ces formations ont contribué à instaurer une culture organisationnelle axée sur la performance et la responsabilisation.



5.2 Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)

5.2.1 Contexte

Conformément aux Programmes d'Opportunités Stratégiques pour le pays (COSOP) du FIDA extension 2018-2024 pour le Bénin et 2022-2027 pour le Togo les gouvernements des deux pays ont sollicité la mise en place du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Ce programme s'inscrit dans l'esprit de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) et répond aux ambitions de la Vision 2050 de la CEDEAO, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et de la stratégie sectorielle du NEPAD. Dans un contexte marqué par des défis persistants liés aux échanges commerciaux transfrontaliers, tels que les barrières non tarifaires, les tracasseries routières, les asymétries d'information et les infrastructures dégradées, l'intégration des marchés agricoles apparaît comme une approche stratégique pour renforcer la compétitivité des économies locales et améliorer les revenus des ménages ruraux. Le PRIMA est une opération régionale couvrant le Bénin et le Togo, d'une durée de six ans (2023-2028). Son objectif est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des corridors transfrontaliers, tout en favorisant l'entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et régionaux. Le programme comprend trois composantes techniques : l'intégration des marchés et l'entrepreneuriat rural, la transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique, et le dialogue politique et l'engagement citoyen, avec une quatrième composante consacrée à la coordination et à la gestion fiduciaire. L'Association Ouest-Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) est un partenaire stratégique du PRIMA Togo, intervenant spécifiquement dans la Composante 3 : Dialogue politique et engagement citoyen.

L'activité principale qui lui a été confiée est la mise en place et le déploiement d'un dispositif de suivi des flux commerciaux et des barrières au commerce transfrontalier la formation et l'installation des agents de collecte, le développement et l'utilisation de l'application digitale Commerce Tracking, ainsi que la production et la diffusion de données fiables pour alimenter le dialogue politique et le plaidoyer en faveur de la fluidité des échanges agricoles dans l'espace communautaire.

5.2.2 Résultats émergents

- Cinq (05) Cadres de Concertation des Corridors (CCC) et cinq (05) Plateformes de Coordination des Organismes Nationaux Présents aux Frontières ont été officiellement installés et sont pleinement opérationnels.
- Déploiement effectif de 20 agents de collecte et 5 chefs d'équipe sur 10 points de collecte stratégiques préalablement identifiés et validés.
- Déploiement de l'application mobile « Commerce Tracking »
- Elaboration du guide des procédures d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques
- Mobilisation de plus de 200 participants au travers l'ensemble des ateliers de sensibilisation

5.2.3 Activités clés réalisés

Ateliers de sensibilisation des acteurs sur le commerce transfrontalier

En février 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale, a organisé une série d'ateliers de sensibilisation dans les corridors de Kara, Tchamba, Anié et Notsè. Ces rencontres ont réuni les producteurs, commerçants, transporteurs, autorités locales et services frontaliers afin de renforcer leur compréhension des enjeux liés au commerce transfrontalier des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Les présentations ont porté sur les objectifs et la stratégie du PRIMA, les résultats de l'étude de base sur les flux transfrontaliers et les barrières au commerce entre le Togo et le Bénin, ainsi que sur les dispositifs régionaux existants de facilitation des échanges, notamment le mécanisme d'élimination des barrières non tarifaires de la ZLECAf, le mécanisme d'alerte aux obstacles au commerce de l'UEMOA et l'Opération Fluidité Routière Agro-bétail de l'AOCTAH. Les discussions et travaux de groupe ont permis aux acteurs de partager leurs expériences, de s'approprier les dispositifs présentés et de contribuer à la réflexion sur la mise en place des cadres de concertation des corridors et des plateformes de coordination des organismes présents aux frontières. Ces ateliers ont marqué une étape importante dans la mobilisation des parties prenantes et l'ancrage local du PRIMA-Togo, en posant les bases d'un dialogue structuré et inclusif autour de la facilitation du commerce transfrontalier.



Mise en place des Cadres de Concertation des Corridors (CCC) et des plateformes de coordination des organismes nationaux présents aux frontières

Entre juin et juillet 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et la CTOP, a conduit une série d'ateliers dans les corridors de Gando, Kétau, Kaboli, Anié et Notsé afin de mettre en place officiellement les Cadres de Concertation des Corridors (CCC) et les plateformes de coordination des organismes nationaux présents aux frontières. Ces rencontres ont mobilisé les autorités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations paysannes, les acteurs du secteur privé et la société civile autour d'un processus participatif visant à instaurer un dialogue structuré et inclusif sur la facilitation des échanges transfrontaliers. Les ateliers ont permis de présenter le PRIMA et ses objectifs, d'expliquer le rôle attendu des CCC et des plateformes de coordination, d'adopter les chartes de fonctionnement et de valider les plans d'action initiaux. Les organes de gouvernance ont été élus et installés, avec une représentation équilibrée des acteurs, y compris les femmes et les jeunes, et la désignation des coordonnateurs techniques pour les plateformes aux frontières. Ces activités ont marqué une étape décisive dans l'ancrage institutionnel du PRIMA-Togo, en dotant chaque corridor d'un cadre opérationnel de concertation et de coordination capable de porter le plaidoyer, de documenter les entraves et de renforcer la fluidité des échanges commerciaux agricoles.



Elaboration du guide des procédures d'exportation dans l'espace UEMOA et CEDEAO

En octobre 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et les services techniques nationaux, a conduit une mission de terrain consacrée à l'élaboration d'un guide pratique des procédures d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans l'espace UEMOA et CEDEAO. Cette mission s'est déroulée du 5 au 14 octobre et a couvert plusieurs postes frontaliers stratégiques, notamment Afolé, Cinkassé, Gando, Kéméri, Kaboli, Tohou, Noépé et Sanveé-Condji. Les équipes ont rencontré les services publics en charge du commerce transfrontalier – douane, police, phytosanitaire, immigration – ainsi que les transitaires, transporteurs et opérateurs économiques afin de recueillir des informations précises sur les flux commerciaux, les documents requis et les contraintes rencontrées. Les constats ont mis en évidence la complexité des procédures administratives et douanières, la présence inégale des services phytosanitaires, la persistance de frais informels et les difficultés liées aux infrastructures routières et aux enjeux sécuritaires dans certaines zones. La mission a également révélé une tendance à la baisse des exportations agricoles togolaises, en raison des restrictions imposées sur des produits stratégiques comme le maïs, le soja ou l'anacarde, et une inversion des flux avec une augmentation des importations en provenance des pays voisins.

Les informations collectées serviront à la rédaction d'un guide simplifié et largement diffusé, destiné à clarifier les démarches pour les opérateurs économiques et à améliorer la fluidité et la compétitivité du commerce transfrontalier togolais dans l'espace communautaire.



Mission de sensibilisation et validation des points de collecte stratégiques

Du 13 au 18 octobre 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et la CTOP, a organisé une mission de sensibilisation des acteurs et de validation des points stratégiques de collecte des données dans les corridors de Gando, Kétau, Kaboli, Anié et Notsé. Cette mission s'inscrivait dans la dynamique de mise en place du dispositif de suivi des flux commerciaux et des barrières au commerce transfrontalier. Les équipes ont rencontré les autorités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations socioprofessionnelles et les acteurs privés afin de présenter les objectifs du programme, recueillir leurs contributions et valider les sites de collecte pré-identifiés. Des ateliers de concertation ont été organisés dans chaque corridor, suivis de visites de terrain pour évaluer l'accessibilité, la sécurité et la pertinence des points de collecte. Les discussions ont permis d'ajuster la liste initiale en tenant compte des réalités locales, en retenant les sites les plus stratégiques et opérationnels comme Djebouri et Takpapieni à Gando, Kémériada et Madjatom à Kétau, Kaboli, Dantcho et Soloumbia à Kaboli, ainsi que des points adaptés dans les corridors d'Anié et de Notsé. Cette mission a marqué une étape essentielle dans l'opérationnalisation du dispositif, en assurant l'adhésion des acteurs locaux et en garantissant que les points de collecte retenus reflètent fidèlement les dynamiques commerciales transfrontalières.

Retraite de finalisation et validation de la note méthodologique et des manuels d'utilisation de l'application Commerce Tracking

Du 29 au 31 octobre 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et la CTOP, a organisé à Atakpamé une retraite technique consacrée à la finalisation et à la validation de la note méthodologique ainsi que des manuels d'utilisation de l'application digitale Commerce Tracking. Cette rencontre a réuni les éditeurs, les chefs d'équipe et les agents de collecte autour d'un processus participatif visant à harmoniser les outils de collecte et à garantir la qualité des données. Les travaux ont permis de passer en revue les fonctionnalités de l'application, de tester son utilisation en conditions réelles et d'apporter les ajustements nécessaires pour améliorer la fiabilité et la fluidité du dispositif. Les manuels destinés aux différents profils d'utilisateurs – agents de collecte, chefs d'équipe, éditeurs et administrateurs – ont été examinés et validés, offrant ainsi un cadre clair pour l'opérationnalisation du système. Cette retraite a marqué une étape clé dans la mise en place du dispositif de suivi des flux commerciaux et des barrières au commerce transfrontalier, en dotant les acteurs d'outils pratiques et normalisés pour assurer une collecte de données cohérente et de qualité.

Visite d'échange avec la PNOPPA et le PRIMA Bénin

Les 24 et 25 octobre 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et la CTOP, a effectué une visite d'étude et d'échange au Bénin auprès de la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agricoles (PNOPPA), de l'UGP PRIMA Bénin et des autres parties prenantes impliquées dans la mise en place du dispositif de suivi des flux et des barrières. La mission s'est déroulée à Cotonou, Attiémé et Hillacondji et avait pour objectif de partager les expériences entre les deux pays afin de renforcer la construction du dispositif togolais. Les échanges ont permis de découvrir le fonctionnement du dispositif béninois déjà opérationnel depuis 2024, avec ses collecteurs, chefs d'équipe et éditeurs, ainsi que les outils utilisés pour la collecte et le traitement des données, notamment l'application AkvoFlow et la plateforme RUCHE. Les discussions ont porté sur l'ancrage institutionnel, les modalités de collaboration entre les parties prenantes, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les mesures correctives mises en œuvre. La délégation togolaise a ainsi pu tirer des leçons pratiques pour améliorer son propre dispositif, notamment en matière de sensibilisation des acteurs, d'installation officielle des agents de collecte, de validation des données et de diffusion des bulletins d'information. Cette visite a constitué une étape importante de capitalisation et d'apprentissage mutuel, renforçant la coopération entre le Togo et le Bénin dans le cadre du PRIMA et consolidant la dimension régionale du programme.



Formation des agents de collecte et chefs d'équipe

Du 5 au 7 novembre 2025, le PRIMA-Togo, en partenariat avec l'AOCTAH et la CTOP, a organisé à Atakpamé une session de formation destinée aux vingt agents de collecte et aux cinq chefs d'équipe recrutés pour le dispositif de suivi des flux commerciaux et des barrières. Cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités techniques et pratiques des agents avant leur déploiement sur les corridors. Les travaux ont porté sur la maîtrise de l'application digitale Commerce Tracking, la méthodologie de collecte des données, les procédures administratives et phytosanitaires, ainsi que les principes d'éthique et de collaboration avec les services frontaliers. Les participants ont été initiés à l'utilisation des tablettes et smartphones pour la saisie en temps réel, à la validation des données et aux règles de transmission sécurisée. Des exercices pratiques et des simulations ont permis de tester la fiabilité du dispositif et de préparer les agents aux réalités du terrain. Cette formation a constitué une étape essentielle pour garantir la qualité des données collectées et assurer une intégration harmonieuse des agents dans leurs zones d'affectation.



Atelier régional de validation du plan de gestion des savoirs et de la communication du PRIMA

Du 8 au 10 juillet 2025, l'ARAA, en collaboration avec le PRIMA-Togo, le PRIMA-Bénin et l'AOCTAH, a organisé à Ouidah en République du Bénin un atelier régional consacré à la validation du plan de gestion des savoirs et de la communication du PRIMA. Cette rencontre a réuni les équipes nationales, les plateformes paysannes, les représentants du ROPPA et les partenaires techniques afin d'harmoniser les stratégies de capitalisation et de diffusion des connaissances entre les deux pays. Les travaux ont porté sur la validation des volets gestion des savoirs et communication, l'identification des thématiques prioritaires de capitalisation et la présentation des maquettes de supports de communication, notamment les affiches informatives sur les tracasseries et la corruption aux frontières. Les discussions ont permis d'affiner les messages, de convenir des outils de diffusion multicanaux et de définir une feuille de route régionale pour la période juillet-décembre 2025, incluant la finalisation du plan, la publication du premier bulletin semestriel, la production de contenus multimédias et l'organisation d'une rencontre régionale sur la capitalisation. Cet atelier a marqué une étape importante dans la consolidation de la dimension régionale du PRIMA, en renforçant la coordination entre le Bénin et le Togo et en dotant le programme d'une stratégie commune de gestion des savoirs et de communication.

Atelier de présentation et de validation de l'application mobile de collecte des flux et barrières du PRIMA-Togo

Le 19 septembre 2025, l'AOCTAH a pris part à l'atelier national de présentation et de validation de l'application mobile dédiée à la collecte des données sur les flux commerciaux et les barrières au commerce transfrontalier dans les corridors du PRIMA Togo. Organisée par la CTOP, en collaboration avec le MAHVDR et l'ARAA/CEDEAO, cette rencontre constitue une étape majeure dans la mise en place d'un dispositif digital harmonisé de suivi des échanges agricoles entre le Togo et le Bénin. L'AOCTAH a présenté l'architecture globale du dispositif, ses objectifs et sa valeur ajoutée pour la prise de décision. Elle a rappelé l'importance stratégique de disposer de données fiables, continues et harmonisées pour documenter les flux agro sylvo pastoraux et halieutiques, identifier les entraves rencontrées par les commerçants, et alimenter le plaidoyer auprès des autorités nationales et régionales. L'application mobile a été testée en séance par les participants, permettant de valider ses fonctionnalités, ses modules et son adéquation aux besoins du terrain. Les échanges ont permis d'améliorer le questionnaire unique de collecte, élaboré conjointement avec les instituts nationaux de statistiques du Togo et du Bénin afin de garantir l'interopérabilité régionale.

À l'issue des travaux, l'application a été validée sous réserve de l'intégration des observations formulées, et une feuille de route opérationnelle a été adoptée. Celle-ci prévoit la finalisation technique de l'outil, la formation des agents de collecte, la validation des points de collecte et le démarrage effectif des opérations sur les cinq corridors ciblés.



Atelier de validation de la note méthodologique et de la charte des Cadres de Concertation des Corridors (CCC)

Les 06 et 07 mai 2025, le PRIMA Togo a organisé à Lomé un atelier national consacré à la validation de la note méthodologique et de la charte de mise en place des Cadres de Concertation des Corridors (CCC). Cette rencontre, qui a réuni une cinquantaine de représentants des organisations paysannes, des interprofessions, des transporteurs, des organisations de la société civile et de plusieurs ministères sectoriels, constitue une étape déterminante dans l'opérationnalisation du dispositif de gouvernance des corridors commerciaux entre le Togo et le Bénin. L'atelier visait à examiner et valider les documents techniques encadrant la création, le fonctionnement et la gouvernance des CCC, afin de garantir leur conformité aux réalités locales et aux exigences institutionnelles. Les CCC sont appelés à devenir des espaces structurés de dialogue public privé, de coordination opérationnelle et de résolution des entraves au commerce transfrontalier dans les cinq corridors du PRIMA. Les échanges ont permis d'analyser en profondeur les objectifs, la composition, les missions et les modalités de fonctionnement des CCC, ainsi que leur articulation avec les plateformes nationales présentes aux frontières. Les participants ont formulé plusieurs points d'attention, notamment sur la prise en compte du genre et du handicap, la représentativité des acteurs, la nature juridique des CCC, la périodicité des réunions et l'implication des structures techniques de facilitation des échanges. À l'issue des travaux, une feuille de route opérationnelle a également été adoptée, prévoyant la finalisation des documents, la désignation des membres, la mise en place officielle des CCC, l'élaboration de leurs plans d'action et le renforcement des capacités des acteurs. L'AOCTAH contribuera activement à l'animation des CCC, au suivi des entraves, à la production de données et à la coordination entre acteurs publics et privés.



Formation des leaders et OSC en veille citoyenne selon la méthodologie « Œil du Paysan » du ROPPA

Les 17 et 18 septembre 2025, la CTOP a organisé à Kpalimé (Togo) une session de formation dédiée aux leaders paysans, points focaux des corridors et organisations de la société civile, afin de renforcer leurs capacités en matière de veille citoyenne selon la méthodologie « Œil du Paysan » développée par le ROPPA. Cette activité s'inscrit dans la mise en œuvre de la composante 3 du PRIMA Togo, consacrée au dialogue politique, à l'engagement citoyen et à la participation active des producteurs dans le suivi du programme. La formation a permis de présenter les fondements du PRIMA, ses objectifs, ses composantes et les résultats attendus, tout en mettant l'accent sur le rôle central des exploitations familiales dans la transformation agricole. Les participants ont été outillés sur les principes, outils et mécanismes de la veille citoyenne, ainsi que sur l'expérience du ROPPA dans les 13 pays membres, notamment à travers l'observatoire des exploitations familiales et le dispositif « Œil du Paysan ». Les échanges ont permis de partager des expériences concrètes de veille citoyenne menées par la CTOP et d'autres OSC, d'identifier les bonnes pratiques et de définir les axes prioritaires de suivi dans les corridors du PRIMA. À l'issue des travaux, les participants ont validé une démarche nationale de veille citoyenne adaptée au contexte du PRIMA Togo, ainsi que la composition, les rôles et les responsabilités des futurs Comités Citoyenneté et Veille des Paysans (CCVP) dans les cinq corridors. Une feuille de route a également été adoptée pour opérationnaliser ces comités et structurer la participation citoyenne autour du programme.



Atelier de partage et d'appropriation des conclusions de l'étude sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux transfrontaliers.

Le 04 septembre 2025, la Plateforme Nationale de Promotion de l'Agriculture Familiale au Togo (PNAFAT), avec l'appui du PRIMA Togo et de la CTOP, a organisé à Lomé un atelier consacré au partage et à l'appropriation des conclusions de l'étude sur l'intégration de l'agriculture familiale dans les échanges commerciaux transfrontaliers. Cette rencontre avait également pour objectif d'examiner les projets de notes de plaidoyer élaborées pour renforcer la prise en compte de l'agriculture familiale dans les politiques commerciales nationales et régionales. L'atelier a réuni une quinzaine de représentants d'organisations paysannes, d'organisations de la société civile et d'acteurs institutionnels, dont l'AOCTAH, WiLDAF Togo, JVE, Inades Formation, ReNaFAT, OADEL, UONGTO et RAPDA. Les travaux ont permis de revisiter les principaux constats de l'étude, notamment les difficultés persistantes rencontrées par les producteurs familiaux : faible accès à l'information commerciale, méconnaissance des textes communautaires, entraves au commerce, insuffisance d'infrastructures, restrictions à l'exportation et faible structuration des coopératives. Les participants ont analysé les notes de plaidoyer proposées, identifié les cibles prioritaires et défini des messages clés pour promouvoir un environnement commercial plus favorable à l'agriculture familiale. Deux commissions de travail ont été constituées pour enrichir les argumentaires de plaidoyer, affiner les priorités et proposer des actions concrètes.

Les discussions ont abouti à la mise en place d'un comité de plaidoyer composé de la CTOP, d'Inades Formation, de l'AOCTAH, de UONGTO et de WILDAF Togo, chargé de porter les messages auprès des décideurs nationaux et régionaux. Une feuille de route opérationnelle a été adoptée, incluant l'élaboration des documents de plaidoyer, la mobilisation des alliés, l'organisation de rencontres stratégiques et le suivi des engagements. Les participants ont également identifié deux axes majeurs de plaidoyer à savoir (i) l'extension du dispositif de l'Opération Fluidité Routière de l'AOCTAH à l'ensemble des corridors du PRIMA et (ii) la levée des restrictions à l'exportation des produits de grande consommation, notamment le riz et le maïs.



Atelier de validation de la stratégie de plaidoyer pour la levée des barrières non tarifaires au commerce transfrontalier

Du 16 au 18 avril 2025, l'Unité Régionale d'Assistance Technique du PRIMA, en collaboration avec les unités nationales du Bénin et du Togo, a organisé à Aného un atelier régional consacré à la validation d'une stratégie de plaidoyer visant à réduire significativement les barrières non tarifaires (BNT) entravant le commerce transfrontalier des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques. Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de la composante 3 du PRIMA, dédiée au dialogue politique, à la facilitation des échanges et à l'amélioration de la connectivité des marchés agricoles entre les deux pays. L'atelier a réuni 36 participants issus des administrations publiques, des organisations professionnelles, des structures techniques, des unités de gestion du PRIMA de l'AOCTAH et de l'ARAA/CEDEAO. Les travaux ont permis d'examiner les principaux obstacles administratifs, réglementaires, logistiques et informels qui freinent la fluidité des échanges, ainsi que les solutions déjà expérimentées dans la région. L'AOCTAH a joué un rôle majeur dans les discussions, en présentant les acquis de l'Opération Fluidité Routière (OFR), les enseignements tirés de son déploiement sur les corridors, ainsi que les avancées liées à la digitalisation du dispositif. Ces contributions ont permis d'alimenter la réflexion sur les mécanismes de suivi des entraves, la réduction des pratiques illicites et l'amélioration de la gouvernance routière. Les travaux de groupe ont permis de proposer des actions concrètes pour structurer un plaidoyer régional cohérent, notamment (i) l'intégration du respect du Règlement 14 de l'UEMOA dans les priorités de plaidoyer, (ii) la promotion de synergies entre les cadres de concertation du Bénin et du Togo, (iii) le renforcement de la collaboration avec les INS, le CILSS et les plateformes régionales et (iv) l'amélioration de la digitalisation de l'OFR, incluant la protection des données, l'ergonomie et l'accessibilité de l'application. Cet atelier marque une étape déterminante dans la construction d'un plaidoyer structuré, fondé sur des données probantes et porté conjointement par les acteurs publics et privés. Il renforce la capacité collective à agir sur les entraves persistantes et à promouvoir un commerce transfrontalier plus fluide, plus transparent et plus compétitif.



Atelier d'harmonisation des méthodologies de collecte et d'analyse des données sur les flux commerciaux transfrontaliers entre le Bénin et le Togo

Du 02 au 04 avril 2025, l'Unité Régionale d'Assistance Technique du PRIMA, logée à l'ARAA/CEDEAO, a organisé à Bohicon (Bénin) un atelier technique consacré à l'harmonisation des approches méthodologiques de collecte, de traitement, d'analyse et de valorisation des données sur les flux commerciaux transfrontaliers et les entraves au commerce entre le Bénin et le Togo. Cette rencontre stratégique a réuni 34 participants issus des unités de gestion du PRIMA, des structures techniques nationales, des instituts de la statistique, des organisations professionnelles et de l'AOCTAH. L'objectif principal de l'atelier était de valider une méthodologie commune de collecte des données, conforme aux standards régionaux (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et continentaux, afin de garantir la comparabilité, la fiabilité et l'exploitabilité des informations recueillies dans les deux pays. Les travaux ont permis d'examiner les dispositifs déjà opérationnels au Bénin, d'analyser la proposition méthodologique du PRIMA Togo et d'identifier les ajustements nécessaires pour assurer une harmonisation complète. L'AOCTAH a joué un rôle central dans les échanges, en présentant la méthodologie régionale de collecte de donnée du commerce transfrontalier informel (ECO ICBT) et le dispositif de suivi des barrières au commerce, ainsi que les premiers résultats obtenus au Bénin. Ces contributions ont permis de clarifier les critères de sélection des points de collecte, les outils de suivi, les exigences de qualité des données et les mécanismes de réduction des doublons. Les travaux de groupe ont abouti à des propositions concrètes concernant (i) l'identification et la mise à jour des points de collecte formels et informels, (ii) le profil et la mobilisation des facilitateurs, (iii) l'option de collecte mixte (frontières et points stratégiques) en H24, (iv) l'implication des BICAF comme relais opérationnels, (v) l'intégration des INS dans la validation des questionnaires et des codifications et (vi) la supervision stratégique et technique du dispositif, incluant les chambres consulaires. L'atelier a également permis de présenter les architectures technologiques utilisées par les deux pays, notamment la plateforme AKVO FLOW au Bénin et les outils OFR et Commerce Tracking en cours de prototypage au Togo. Les participants ont convenu de maintenir les plateformes nationales tout en harmonisant le questionnaire unique pour garantir l'interopérabilité. Cet atelier marque une étape majeure dans la construction d'un système régional cohérent de suivi des flux commerciaux et des entraves, et renforce la collaboration entre les acteurs béninois et togolais.



Atelier d'élaboration de la démarche stratégique et des outils de veille citoyenne sur le PRIMA

Du 15 au 18 juillet 2025, un atelier technique d'envergure s'est tenu à Kpalimé (Togo) afin de définir une démarche stratégique commune et des outils harmonisés de veille citoyenne pour le suivi du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Organisé sous la coordination de l'ARAA, cet atelier s'inscrit dans la dynamique régionale visant à renforcer la participation citoyenne, la redevabilité publique et l'implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre du programme. L'initiative répond à un besoin essentiel : doter les acteurs nationaux et régionaux d'un cadre méthodologique cohérent pour suivre, analyser et documenter les interventions du PRIMA, dans un contexte où la transparence, l'efficacité et l'appropriation locale constituent des leviers majeurs de durabilité. L'atelier a réuni des représentants du PRIMA Bénin et Togo, du ROPPA, de la PASCiB, de la COSESC, de la CTOP, de l'AOCTAH, ainsi que des experts techniques de l'ARAA. Les travaux ont été structurés autour de présentations interactives, d'échanges approfondis et de sessions de travail en groupes. Les participants ont revisité les concepts clés liés à la veille citoyenne, à la participation active, la redevabilité, la gouvernance, le contrôle citoyen et ont analysé les approches existantes au Bénin et au Togo, notamment les dispositifs de la PASCiB, la méthodologie « Œil du Paysan » du ROPPA et les mécanismes de suivi communautaire. Les discussions ont permis d'identifier les forces, les faiblesses et les opportunités de chaque modèle, ouvrant la voie à une harmonisation régionale. Les groupes de travail ont ensuite examiné les outils proposés, analysé les fiches techniques, amendé le draft de stratégie régionale et formulé des recommandations pour une meilleure contextualisation au niveau des corridors et des territoires. L'atelier a abouti à plusieurs avancées majeures (i) l'adoption des axes stratégiques d'une démarche régionale de veille citoyenne, (ii) la validation des outils harmonisés, incluant les grilles d'observation, les mécanismes de gestion des plaintes et l'outil « Œil du Paysan » adapté au PRIMA, (iii) la définition d'un planning opérationnel pour le déploiement national et régional et (iv) l'engagement des OSC à contribuer activement à la redevabilité et au suivi des interventions du programme. Les participants ont également souligné l'importance de renforcer la synergie entre les acteurs des deux pays, de standardiser les outils de suivi, et d'intégrer les orientations issues des missions de supervision du PRIMA. L'AOCTAH, en tant qu'acteur clé du commerce transfrontalier, a été reconnue pour son rôle stratégique dans la collecte de données, la fluidité des échanges et la mobilisation des acteurs locaux.



Atelier de capitalisation et de communication sur la première rencontre régionale CCI Togo / CCI Bénin

Les 08 et 09 mai 2025, le PRIMA Togo a organisé à Lomé un atelier de capitalisation et de communication consacré à la première rencontre régionale entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI Togo) et celle du Bénin (CCI Bénin), tenue en décembre 2024 à Grand Popo. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de la composante 1 du PRIMA, dédiée à l'intégration des marchés et à la promotion de l'entrepreneuriat rural dans les corridors commerciaux reliant les deux pays.

L'atelier avait pour objectif de restituer les conclusions de la première rencontre régionale, d'élargir la discussion à un panel plus large d'acteurs publics et privés, et de préparer la deuxième édition prévue au Togo. Les travaux ont réuni 43 participants issus des structures étatiques, des organisations professionnelles, des organisations de la société civile et des entreprises agroalimentaires. Les échanges ont permis de revisiter les principaux enseignements de la rencontre de Grand Popo, notamment les défis liés à l'entrepreneuriat agricole dans les corridors : tracasseries douanières, accès limité au financement, insuffisance des infrastructures logistiques, faible structuration des acteurs, pression fiscale et persistance de l'informel. Les participants ont également revisité les recommandations formulées, portant entre autres sur la réduction des barrières non tarifaires, la création de cadres de concertation par corridor, l'amélioration de l'accès aux ZAAP, la promotion des clusters d'entreprises et la capitalisation des acquis des projets antérieurs. L'atelier a également permis de définir les bases méthodologiques de la prochaine rencontre régionale à savoir la mise en place d'un comité d'organisation conjoint CCI Togo / CCI Bénin, structuration des panels thématiques, organisation d'une foire exposition et élaboration d'un calendrier de préparation. Les participants ont travaillé en groupes pour identifier les thématiques prioritaires liées aux échanges commerciaux, notamment la connaissance des accords commerciaux, l'harmonisation des unités de mesure, l'accès à l'information sur les prix, les infrastructures logistiques et la formalisation des acteurs. Cette rencontre marque une étape importante dans la consolidation du partenariat entre les deux chambres de commerce et dans la promotion d'un entrepreneuriat agricole dynamique, compétitif et inclusif dans les corridors du PRIMA.



Mission de sensibilisation des acteurs et validation des points stratégiques de collecte dans les corridors du PRIMA Togo

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif national de collecte des données sur les flux commerciaux et les entraves au commerce transfrontalier, le PRIMA Togo, sous la coordination du MAPRASA, a conduit du 13 au 18 octobre 2025 une mission de sensibilisation et de validation des points stratégiques de collecte dans les corridors reliant le Togo au Bénin. Cette activité, mise en œuvre par la CTOP avec l'appui opérationnel de l'AOCTAH, s'inscrit dans la dynamique de la composante 3 du PRIMA dédiée au dialogue politique, à la gouvernance commerciale et à l'engagement citoyen. L'objectif de la mission était de renforcer l'appropriation locale du dispositif de suivi des flux, de mobiliser les acteurs publics et privés des corridors, et de valider les sites prioritaires devant accueillir les collecteurs PRIMA. Les travaux ont mobilisé les services de la douane, la police, la gendarmerie, les services phytosanitaires et zoosanitaires, les municipalités, les organisations professionnelles, les transporteurs, les coopératives agricoles et les cadres de concertation des corridors Nord, Centre et Sud. Dans chaque localité visitée, la mission a débuté par une rencontre officielle avec les autorités administratives, permettant de présenter les objectifs du PRIMA et de sécuriser l'appui institutionnel nécessaire au déploiement du dispositif. Ces échanges ont confirmé l'intérêt des autorités pour une meilleure maîtrise des flux commerciaux et pour la réduction des pratiques anormales qui affectent les échanges transfrontaliers.

Les visites de terrain ont permis d'évaluer l'accessibilité, la dynamique commerciale, la présence des services techniques et la sécurité des sites. À l'issue de ces évaluations, plusieurs points stratégiques ont été validés. Dans le corridor de Gando, Djebouri et Takpapieni ont été retenus comme sites prioritaires, en raison de leur forte activité commerciale et de la présence des corps de contrôle. Dans le corridor de Kétao, Kémériada et Madjatomb ont été validés comme points stratégiques. Dans le corridor de Kaboli, Kaboli, Dantcho et Soloumbia ont été confirmés comme sites prioritaires, complétés par deux points additionnels identifiés lors de la mission : Tchamba et Soloumbia, caractérisés par des flux importants de produits agricoles et une présence institutionnelle suffisante. La mission a également permis de renforcer la compréhension des acteurs sur l'importance stratégique de la collecte de données pour éclairer les politiques publiques, documenter les barrières non tarifaires et améliorer la fluidité des échanges entre le Togo et le Bénin. Les discussions ont mis en lumière des enjeux transversaux tels que la saisonnalité des produits, la fermeture temporaire de certaines frontières béninoises, la nécessité d'une communication renforcée entre le PRIMA et les cadres de concertation, ainsi que l'importance d'un recrutement inclusif des agents collecteurs.



Participation de l'AOCTAH à la troisième mission conjointe de supervision Gouvernement-FIDA du PRIMA

Du 22 septembre au 3 octobre 2025, l'AOCTAH a pris part à la troisième mission conjointe de supervision du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA), organisée par le Gouvernement du Togo et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Cette mission, conduite en présence des autorités nationales et des partenaires techniques, visait à évaluer l'état d'avancement du PRIMA Togo, à examiner les progrès réalisés par composante et à formuler des recommandations pour renforcer l'impact du programme. Les travaux ont mis en évidence des avancées notables, notamment la mise en place de 94 Champs Écoles Paysans, la formation de plus de 1 300 acteurs sur l'adaptation climatique, la distribution de semences améliorées, l'installation de comités de concertation communale et la conception d'une application de suivi des flux transfrontaliers. Ils ont également révélé des défis persistants liés aux retards d'exécution, à la faible participation des jeunes et aux contraintes de financement. Les visites de terrain ont permis de constater les réalisations dans les corridors Nord, Centre et Sud, d'apprécier les initiatives des coopératives, des agri preneurs et des Agro PME, mais aussi d'identifier des difficultés d'accès aux intrants, de gestion de l'eau et de structuration des plans d'affaires. L'AOCTAH, en tant que partenaire opérationnel de la composante 3, a présenté ses actions dans le développement et le déploiement du dispositif de suivi des flux transfrontaliers et des barrières au commerce, ainsi que ses perspectives pour renforcer la sensibilisation, le plaidoyer et la mise en place de comités de veille dans les corridors. La mission s'est conclue par une restitution des recommandations, insistant sur l'accélération des procédures de passation de marchés, la mobilisation des financements, la pérennisation des dispositifs locaux et la synergie entre partenaires.

Visite du Directeur exécutif du Forum des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO) à l'AOCTAH

Le 12 décembre 2025, l'AOCTAH a accueilli à Lomé le Secrétaire exécutif du Forum des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO) dans le cadre d'une visite de travail et de courtoisie. Cette rencontre a permis de présenter les missions et réalisations du FOSCAO, de mettre en lumière le rôle central de l'AOCTAH dans la facilitation du commerce transfrontalier des produits alimentaires, agro sylvo pastoraux et halieutiques, et d'identifier des axes de collaboration stratégique autour de la libre circulation des produits, de la gouvernance des chaînes de valeur et du programme WASOP sur la gestion durable des ressources halieutiques. L'AOCTAH a exposé ses dispositifs opérationnels, notamment les mécanismes digitalisés de dénonciation des entraves, les Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières, ainsi que la collecte et l'analyse de données sur les flux transfrontaliers, essentiels pour le plaidoyer régional. Le FOSCAO, de son côté, a présenté sa structuration en 18 groupes thématiques couvrant les enjeux agricoles, environnementaux, sociaux et économiques, et a illustré son impact à travers des réalisations majeures telles que l'harmonisation du code minier de la CEDEAO, la lutte contre les tracasseries aux frontières et le plaidoyer pour la protection des femmes et des enfants. Les deux organisations ont convenu de formaliser leur partenariat par un plan d'action conjoint incluant la mise en place d'un groupe de travail mixte sur le WASOP, la préparation d'une conférence régionale en 2026 sur la libre circulation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, et l'élaboration d'un protocole d'accord (MoU) pour structurer leur coopération. Cette rencontre marque une étape importante dans le rapprochement entre société civile et acteurs économiques transfrontaliers, et confirme l'engagement commun de l'AOCTAH et du FOSCAO à promouvoir un commerce régional plus inclusif, durable et favorable aux femmes, aux jeunes et aux communautés locales.



5.3 Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest (FRSP/PRSA)

5.3.1 Contexte

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP), lancé en 2022 par la CEDEAO, le CORAF et le CILSS avec l'appui de la Banque mondiale, vise à accroître la préparation face à l'insécurité alimentaire et à renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants. Sa composante 3, dédiée à l'intégration des marchés alimentaires régionaux et au commerce, reconnaît le rôle central du commerce transfrontalier des produits agro pastoraux dans la sécurité alimentaire régionale, en reliant les zones de surplus aux zones déficitaires. Ce commerce est majoritairement animé par les femmes, très présentes dans les filières vivrières et horticoles, et qui contribuent de manière significative à la résilience économique des ménages et des communautés. Cependant, ces femmes commerçantes transfrontalières sont confrontées à de nombreuses difficultés, notamment des problèmes de transport, d'insécurité personnelle et de harcèlement aux postes frontaliers. Plusieurs études ont documenté leur vulnérabilité face aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et au harcèlement sexuel (EAS/HS), souvent perpétrés par des agents frontaliers ou des transporteurs. Dans un contexte marqué par l'insécurité, les migrations et les effets du changement climatique, la prévalence des VBG demeure élevée malgré les efforts de prévention. Conscient de ces enjeux, le FSRP a intégré une approche sensible au genre et aux risques environnementaux et sociaux, incluant la prévention, l'atténuation et la réponse aux risques de VBG/EAS/HS. C'est dans cette dynamique que la composante 3 du programme, en collaboration avec l'AOCTAH et ENDA CACID, a conduit une consultation publique auprès des femmes commerçantes transfrontalières sur les corridors Togo-Ghana et Sénégal-Guinée Bissau-Guinée Conakry. L'objectif était de recueillir leurs préoccupations, d'identifier les risques auxquels elles sont exposées et de proposer des mesures urgentes pour renforcer leur sécurité et améliorer leurs conditions de commerce. Le rapport issu de cette mission présente les conclusions de la consultation et une feuille de route d'actions prioritaires.

5.3.2 Résultats émergents

- Documentation des violences multiformes subies par les femmes commerçantes.
- Mobilisation de 210 personnes dont 203 femmes issues de 6 nationalités.
- Typologie des violences selon les corridors.
- Élaboration d'une feuille de route multi-acteurs pour définir les actions urgentes à mettre en œuvre pour renforcer la sécurité des commerçantes.

5.3.3 Activités clé réalisés

Atelier préparatif à la validation des données du Tableau de Bord du Commerce et des Marchés Agricoles de la CEDEAO (EATM-Scorecard)

Les 18 et 19 mars 2025, le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP Togo), à travers la Direction de la Planification, des Statistiques Agricoles et du Suivi Évaluation (DPSSE), a organisé à Lomé un atelier préparatif en vue de la validation technique des données du Tableau de Bord du Commerce et des Marchés Agricoles de la CEDEAO (EATM Scorecard).

Cette rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre de la composante 3 du FSRP, dédiée à l'intégration des marchés alimentaires régionaux et à la facilitation du commerce.

L'EATM Scorecard, développé par la CEDEAO avec l'appui d'Akademiya2063, constitue un outil stratégique permettant de mesurer la performance des États membres dans l'application des politiques commerciales régionales, d'identifier les goulots d'étranglement et de renforcer la prise de décision fondée sur des données probantes. Après la formation régionale des formateurs tenue à Abuja en février 2024, chaque pays bénéficiaire doit produire et valider ses indicateurs nationaux. L'atelier de Lomé a réuni 17 participants issus des structures techniques nationales (DPSSE, DPA, ministère du Commerce, ministère des Transports, OTR), du FSRP, de l'AOCTAH, ainsi que des représentants régionaux de la CEDEAO/ARAA, du PRIMA Régional et d'Akademiya2063. Les travaux ont porté sur l'analyse approfondie des données collectées, l'interprétation harmonisée des 19 indicateurs du Scorecard et la préparation des supports techniques pour la validation officielle. Avec l'appui méthodologique d'Akademiya2063, les équipes ont revisité les bases de données, ajusté les valeurs des indicateurs, clarifié les définitions et validé une nouvelle maquette de présentation destinée à faciliter la compréhension et l'appropriation des résultats. L'AOCTAH a contribué aux discussions en apportant des précisions sur les données relatives aux flux commerciaux transfrontaliers et aux entraves, essentielles pour plusieurs indicateurs du Scorecard. À l'issue des travaux, les participants ont validé les supports techniques et convenu des étapes suivantes pour finaliser la validation nationale, intégrer les données complémentaires et associer les autres acteurs concernés.

Atelier de validation technique des résultats de l'analyse des données du Scorecard

Les 20 et 21 mars 2025, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources Animales et de la Souveraineté Alimentaire (MAPRASA) a accueilli, à Lomé, l'atelier national de validation technique des résultats de l'analyse des données du Scorecard de la CEDEAO. Cette rencontre constitue une étape déterminante du processus de mise en œuvre du tableau de bord régional du commerce et des marchés agricoles (EATM Scorecard), développé par la CEDEAO avec l'appui technique d'AKADEMIYA2063 et le soutien financier de la Banque mondiale dans le cadre du Programme de Résilience du Système Alimentaire (FSRP). L'atelier a réuni 70 participants issus des administrations publiques, des organisations professionnelles, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques. Il visait à examiner collectivement les résultats issus du traitement des données collectées sur les corridors et marchés transfrontaliers, à en vérifier la cohérence et à valider les indicateurs calculés pour le Togo. La représentante de la CEDEAO et le Secrétaire Général du MAPRASA, ont salué l'engagement du Togo, qui s'est distingué par la qualité de son dispositif de collecte et par la mobilisation de 61 enquêteurs et points focaux, ayant permis de toucher 1 376 contributeurs. Les travaux ont permis de présenter le processus national, les paramètres de calcul, les résultats des 19 indicateurs et le plan d'action de communication du Scorecard. Trois commissions thématiques ont ensuite analysé en profondeur les données, formulant des observations techniques et des recommandations d'amélioration, notamment sur la prise en compte du commerce informel, la précision des méthodologies, le ciblage des acteurs et l'interprétation de certains indicateurs. À l'issue des échanges, les participants ont validé l'ensemble des données traitées, à l'exception de deux indicateurs de l'objectif C. Les recommandations formulées portent entre autres sur l'intégration future des données informelles, l'ajustement de certains indicateurs, l'implication accrue du secteur privé et le renforcement de la communication autour du Scorecard.



Atelier d'intégration des observations et de retraitement de la base de données du Tableau de Bord du Commerce et des Marchés Agricoles de la CEDEAO (EATM Scorecard)

Du 22 au 24 mars 2025, la Direction de la Planification, des Statistiques Agricoles et du Suivi Évaluation (DPSSE), avec l'appui du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP Togo), a organisé à Tsévié (Togo) un atelier technique consacré à l'intégration des observations issues de la validation nationale du Scorecard et au retraitement de la base de données. Cette activité s'inscrit dans la continuité du processus régional piloté par la CEDEAO/ARAA et Akademiya2063 pour opérationnaliser l'EATM Scorecard dans les pays bénéficiaires. Après la validation technique des indicateurs tenue les 20 et 21 mars 2025, cet atelier avait pour objectif d'intégrer les observations formulées, d'améliorer la qualité des données et de préparer les livrables nécessaires à la transmission officielle des résultats. Les travaux ont réuni des représentants du DPSSE, du FSRP, des ministères sectoriels, de l'OTR, de l'AOCTAH et des experts régionaux d'Akademiya2063. Les participants ont revisité l'ensemble des observations, distingué celles relevant du niveau national de celles à porter au niveau régional, et procédé au retraitement de la base de données pour garantir la cohérence, la fiabilité et la conformité des 19 indicateurs du Scorecard. Les échanges ont permis de formuler plusieurs recommandations clés, notamment (i) renforcer la sensibilisation autour du Scorecard, (ii) intégrer, dans les prochaines éditions, des indicateurs spécifiques sur les données informelles collectées par des organisations telles que l'AOCTAH, (iii) ajuster certains indicateurs pour mieux refléter les réalités nationales et (iv) impliquer davantage le secteur privé et la société civile dans les cycles futurs. A l'issue de cette atelier, une feuille de route nationale a été adoptée pour finaliser le processus, incluant la production du rapport consolidé, la préparation des fiches d'interprétation des indicateurs, la communication des résultats aux autorités nationales et la transmission officielle des données validées à la CEDEAO.

Consultation publique dans le domaine des EAS/HS au profit des femmes qui pratiquent le commerce transfrontalier sur les corridors Sénégal-Guinée Bissau-Conakry et Togo-Ghana

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP/PRSA), la CEDEAO, à travers l'ARAA, a conduit une consultation publique dédiée aux femmes commerçantes transfrontalières opérant sur les corridors Sénégal-Guinée Bissau-Conakry et Togo-Ghana. L'AOCTAH, en tant que partenaire régional clé, a été associée à l'ensemble du processus, notamment dans la mobilisation des participantes, l'appui logistique et la facilitation des échanges sur le terrain.

Cette activité visait à documenter l'ampleur, les formes et les impacts des Violences Basées sur le Genre (VBG), de l'Exploitation et des Abus Sexuels, ainsi que du Harcèlement Sexuel (EAS/HS) auxquels les femmes commerçantes sont exposées tout au long de leur parcours commercial. Elle a également permis d'identifier leurs besoins prioritaires en matière de prévention, d'atténuation et de prise en charge, ainsi que les mécanismes de recours existants ou manquants dans les zones frontalières.

La mission a débuté par une réunion de cadrage virtuelle le 10 septembre 2025, réunissant la CEDEAO/ARAA, la Banque mondiale, l'AOCTAH, ENDA CACID et les expertes VBG du FSRP. Cette rencontre a permis d'harmoniser la compréhension des termes de référence, de valider les outils de collecte et de définir le calendrier opérationnel. Une revue documentaire approfondie a ensuite été réalisée afin d'orienter la méthodologie et d'affiner les outils d'enquête.

La collecte des données s'est déroulée du 1er au 8 octobre 2025 dans les trois pays concernés (Togo, Ghana, Sénégal). Au total, 210 personnes ont été rencontrées, dont 203 femmes réparties dans 23 focus groups, ainsi que des informateurs clés (OSC/ONG, agents de sécurité, travailleurs sociaux). Les discussions ont été menées en langues locales, avec l'appui d'interprètes, afin de garantir une participation inclusive et une expression libre des participantes. Les focus groups ont permis de recueillir des témoignages détaillés sur les violences subies : harcèlement sexuel, chantage, attouchements, viols, racket, double imposition, tracasseries administratives, vols de marchandises, ainsi que les impacts économiques et psychosociaux associés.

Les résultats montrent que les EAS/HS constituent une réalité systémique sur les deux corridors, avec des variations selon les pays. Sur le corridor Togo-Ghana, les violences sont décrites comme fréquentes et parfois commises par des agents frontaliers eux mêmes, créant un climat d'impunité et de peur. Au Sénégal, les violences sont également répandues, notamment sur les routes et dans les marchés, aggravées par l'absence de services de prise en charge à proximité. Dans les trois pays, aucune des femmes interrogées ne connaît l'existence d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) fonctionnel, ce qui limite fortement les possibilités de dénonciation et de recours.

L'analyse des données a été réalisée à l'aide d'une approche thématique, combinant les informations issues des focus groups, des entretiens individuels et de la revue documentaire. Les constats mettent en évidence des besoins urgents : mise en place d'un MGP accessible et confidentiel, renforcement des capacités des forces de sécurité, infrastructures de base aux frontières (toilettes, électricité, chambres froides), mécanismes de signalement, structuration des commerçantes en associations, et amélioration de l'accès à la justice et aux services de prise en charge.

À l'issue de la mission, un rapport provisoire assorti d'une feuille de route multi-acteurs a été élaboré, puis validé lors d'une réunion virtuelle regroupant la CEDEAO, la Banque mondiale et les partenaires techniques. Cette feuille de route propose des actions urgentes à mettre en œuvre pour renforcer la sécurité, la dignité et la résilience des femmes commerçantes transfrontalières, et constitue une base stratégique pour les interventions futures du FSRP.

5.4 Programme de Commerce Agricole de la CEDEAO (EAT-GIZ)

5.4.1 Contexte

Le Programme de Commerce Agricole de la CEDEAO (EAT), financé par la coopération allemande à travers la GIZ et mis en œuvre par la Commission de la CEDEAO, s'inscrit dans la dynamique d'intégration économique régionale visant à améliorer la fluidité des échanges agricoles en Afrique de l'Ouest. Il répond aux défis persistants qui entravent le commerce transfrontalier, notamment les procédures douanières complexes, les irrégularités liées à la charge à l'essieu, les tracasseries routières et le déficit de sensibilisation des acteurs aux instruments communautaires tels que le Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE), le Tarif Extérieur Commun (TEC) et la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP). Le projet vise à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des directions de Commerce et Douanes de la CEDEAO, à améliorer la mise en œuvre des instruments de facilitation du commerce agricole et à promouvoir un environnement favorable à la libre circulation des produits alimentaires, agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Il accorde une attention particulière aux acteurs privés, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises, les femmes commerçantes et les jeunes entrepreneurs, qui constituent la majorité des opérateurs du commerce transfrontalier informel. À travers ses interventions, le programme ambitionne de réduire les asymétries d'information, de formaliser les processus commerciaux et de créer les conditions d'une intégration économique inclusive et durable dans l'espace CEDEAO.

5.4.2 Résultats émergents

- Renforcement des capacités de 104 acteurs clés du commerce transfrontalier, dont 64% de femmes, sur les mécanismes de libéralisation des échanges de la CEDEAO (SLE, TEC).
- Opérationnalisation du Réseau des Journalistes pour la Promotion des produits Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (ReJPAH-AOS).
- La tenue de 2 audiences de haut niveau avec les Ministres de l'Agriculture du Sénégal et du Nigéria en marge du AFS Forum, permettant un dialogue politique direct et la remise officielle du rapport d'enquête CSAO/OCDE.
- La formation de 64 points focaux nationaux issus de 5 pays sur l'utilisation de l'application digitale « Free Trade ».
- Acquisition et la mise à disposition d'un parc technologique de 7 ordinateurs, 1 imprimante, et d'un équipement photo professionnel pour améliorer les capacités opérationnelles de l'AOCTAH.

5.4.3 Activités clés réalisées

Appui à la mise en place du Réseau des Journalistes pour la Promotion des Produits Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel (ReJPAH-AOS)

Les 3 et 4 juillet 2025, l'AOCTAH a organisé à Lomé l'Assemblée Générale Constitutive du ReJPAH-AOS, réunissant des journalistes et communicateurs institutionnels issus de six pays de la sous-région. Cette rencontre a permis d'adopter les textes juridiques fondateurs du réseau, d'élire un bureau exécutif de neuf membres et de définir un mandat de cinq ans pour structurer son ancrage opérationnel. Le ReJPAH-AOS s'est positionné comme un acteur stratégique de communication et de plaidoyer, destiné à accroître la visibilité du commerce intrarégional, vulgariser les politiques communautaires et renforcer la sensibilisation sur les dynamiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques dans l'espace CEDEAO et le Sahel.



Ateliers régionaux de renforcement des capacités des membres de l'AOCTAH sur le Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO (Lomé et Lagos)

En juillet 2025, deux ateliers régionaux ont été organisés à Lomé (10–11 juillet) et à Lagos (17–18 juillet), réunissant 104 participants dont une majorité de femmes. Ces formations ont porté sur les procédures d'agrément au SLE, le Tarif Extérieur Commun, le Code des douanes communautaire, les mécanismes de transit et les instruments de facilitation du commerce. Les participants ont acquis une meilleure compréhension de leurs droits et devoirs en tant qu'acteurs du commerce transfrontalier et se sont engagés à restituer les acquis dans leurs organisations respectives. Ces ateliers ont marqué une étape importante dans l'appropriation des instruments communautaires et dans le renforcement des capacités des organisations socioprofessionnelles membres de l'AOCTAH.



Atelier régional de formation des points focaux sur l'application digitale « Road Fluidity » (Lomé, 14–15 octobre 2025)

Dans le cadre de la modernisation de l'Opération Fluidité Routière, l'AOCTAH a organisé à Lomé un atelier régional de formation des points focaux sur l'utilisation de l'application digitale « Road Fluidity ». L'activité a réuni 64 participants issus de cinq pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée et Togo). Les travaux ont permis aux participants de maîtriser l'installation et l'utilisation de l'application mobile et web, d'enregistrer les flux commerciaux, de signaler les entraves et d'exploiter les fonctionnalités de suivi et de traçabilité. Les échanges ont également mis en lumière l'importance de l'interopérabilité entre Free Trade et d'autres plateformes régionales comme le MAOC, afin d'assurer une complémentarité fonctionnelle. Les participants formés ont été désignés pour assurer des formations en cascade auprès des utilisateurs de terrain, garantissant une appropriation progressive de l'outil.



5.5 Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO-2)

5.5.1 Contexte

Le Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO 2), financé par la Coopération Suisse et mis en œuvre par la Commission de la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), s'inscrit dans la dynamique régionale visant à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer la fluidité du commerce du bétail et de la viande dans l'espace CEDEAO et au Sahel. Cette seconde phase intervient dans un contexte marqué par la persistance de contraintes structurelles qui entravent la compétitivité de la filière : tracasseries routières, multiplicité des postes de contrôle, insuffisance des infrastructures d'élevage et de transport, faible harmonisation des pratiques sanitaires et vétérinaires, ainsi que la prédominance du commerce informel sur les principaux corridors.

Le PACBAO 2 répond à ces défis en consolidant les acquis de la première phase (2018-2023), qui a permis l'élaboration de cadres réglementaires régionaux, la structuration progressive des organisations professionnelles et l'expérimentation de projets pilotes dans plusieurs pays. La nouvelle phase vise à intensifier ces efforts en renforçant les capacités institutionnelles, en améliorant la gouvernance des corridors commerciaux et en soutenant les acteurs clés de la chaîne de valeur bétail viande, notamment les éleveurs, commerçants, transporteurs, bouchers et organisations interprofessionnelles.

5.5.2 **Résultat émergent**

- Signature d'un accord de subvention pour l'appui à la mise en œuvre de la phase 2 du programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'ouest, en Mauritanie et au Tchad

5.5.3 **Activités clé réalisées**

Participation de l'AOCTAH à l'atelier de lancement du PACBAO 2

Du 09 au 11 septembre 2025, l'AOCTAH a pris part à Accra à l'atelier régional de lancement de la phase 2 du Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO 2), organisé par l'ARAA/CEDEAO avec l'appui de la Coopération Suisse. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la continuité des efforts régionaux visant à renforcer la compétitivité de la filière bétail viande et à fluidifier les échanges transfrontaliers, a réuni les institutions publiques, les organisations professionnelles, les partenaires techniques et les acteurs privés de la sous-région. Les travaux ont permis de revisiter les acquis de la première phase du PACBAO, notamment l'élaboration de cadres réglementaires régionaux en santé animale, le renforcement des organisations professionnelles et la mise en œuvre de projets pilotes dans onze pays, ainsi que l'identification de dix bonnes pratiques structurantes pour la modernisation de la chaîne de valeur bétail viande. Les participants ont également analysé les défis persistants liés aux tracasseries routières, à la faible structuration des acteurs, aux contraintes logistiques et à la nécessité d'une meilleure coordination régionale. L'intervention de l'AOCTAH a constitué un moment fort de l'atelier : l'organisation a présenté son expérience dans la mise en œuvre de l'Opération Fluidité Routière Agro bétail (OFR), l'installation des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF), ainsi que son rôle dans la documentation des entraves et l'accompagnement des commerçants, en particulier les femmes et les jeunes. L'AOCTAH a également exposé les activités qui lui sont confiées dans le cadre du PACBAO 2, notamment la diffusion des textes communautaires, la production du macaron de fluidité routière, le développement d'une plateforme numérique de suivi, l'appui aux opérations Tabaski et la mise en place d'un système de classement des pays selon les obstacles rencontrés. Les échanges ont mis en évidence l'importance de renforcer la coopération avec les administrations nationales, d'assurer la pérennisation financière de l'OFR et d'étendre les dispositifs de facilitation à d'autres corridors stratégiques. La troisième journée, consacrée aux exigences de gestion financière des subventions DDC et à une étude de cas approfondie sur la filière bétail viande au Nigeria, a permis d'identifier des pistes d'amélioration en matière de gouvernance, de sécurité des corridors, de services vétérinaires, d'infrastructures de chaîne du froid et de valorisation des produits animaux. La participation de l'AOCTAH à cet atelier a renforcé sa visibilité régionale et confirmé son rôle central dans la facilitation du commerce transfrontalier, la documentation des pratiques sur les corridors et le plaidoyer en faveur d'un environnement commercial plus fluide, plus sûr et plus inclusif au bénéfice des acteurs de la filière bétail viande en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



Atelier de renforcement de capacités des partenaires opérationnels du PACBAO 2

Du 09 au 11 décembre 2025, l'ARAA a organisé à Agbodrafo (Togo) un atelier régional de renforcement de capacités destiné aux partenaires opérationnels du Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest, phase 2 (PACBAO 2). Cette session, qui a également servi de cadre d'immersion pour les nouveaux membres de l'Unité Régionale de Coordination du Programme (URCP), visait à consolider une compréhension commune des procédures administratives, financières, comptables et techniques indispensables à la mise en œuvre efficace du programme. L'ouverture officielle, présidée par le représentant du Directeur Exécutif de l'ARAA, a rappelé l'importance stratégique du PACBAO 2 dans la dynamisation du commerce régional du bétail et de la viande, ainsi que la nécessité d'une collaboration étroite entre les partenaires pour garantir la transparence, la redevabilité et la performance opérationnelle. Les échanges ont mis en lumière l'esprit d'équipe qui doit guider l'ensemble des acteurs afin d'assurer la réussite de cette seconde phase. Au cours des travaux, les experts de l'ARAA ont présenté de manière détaillée les procédures de gestion administrative et financière applicables, les exigences en matière de justification des dépenses, les règles de passation des marchés, ainsi que les outils de suivi évaluations intégrées au système institutionnel (MESECOPS). Les partenaires ont été outillés sur la préparation des rapports financiers, la gestion des pièces justificatives, les normes d'exonération fiscale, et les bonnes pratiques pour garantir la conformité des opérations. Une attention particulière a été accordée à la planification opérationnelle du PTBA 2026. Chaque partenaire (AOCTAH, CILSS, CAEASA, COFENABVI AO et l'URCP) a travaillé à clarifier ses responsabilités, identifier les activités transversales et définir les séquences critiques pour éviter les retards d'exécution. Cette démarche a permis de produire une matrice de planification consolidée, garantissant une mise en œuvre cohérente, synergique et alignée sur les objectifs du programme. Les discussions ont également porté sur la visibilité institutionnelle, avec un rappel des exigences de communication de la CEDEAO et de la DDC. Les partenaires ont été sensibilisés à l'importance de valoriser les résultats, de renforcer la transparence et de promouvoir l'image du programme auprès des acteurs nationaux et régionaux. Cette session marque une étape clé dans la préparation opérationnelle du PACBAO 2, en dotant les équipes des compétences nécessaires pour assurer une mise en œuvre rigoureuse, efficace et conforme aux standards régionaux.

5.6 Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2)

5.6.1 Contexte

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel – Phase II (PRAPS 2), financé par la Banque mondiale et coordonné au niveau régional par le CILSS sous l'égide politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, s'inscrit dans la continuité des efforts engagés pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux dans les pays sahéliens. Cette seconde phase intervient dans un contexte marqué par l'aggravation des vulnérabilités auxquelles sont confrontés les pasteurs et agropasteurs : dégradation accélérée des ressources naturelles, insécurité croissante le long des axes de transhumance, pressions foncières, variabilité climatique, insuffisance des services vétérinaires, et faiblesse des infrastructures de mobilité et de commercialisation du bétail. À ces contraintes structurelles s'ajoutent les perturbations des marchés régionaux, la faible intégration des chaînes de valeur animales et les difficultés persistantes d'accès aux services sociaux et économiques pour les femmes et les jeunes des communautés pastorales. Le PRAPS 2 répond à ces défis en consolidant les acquis de la première phase, qui a permis d'améliorer la santé animale, de renforcer la gouvernance des ressources pastorales, de soutenir la mobilité transfrontalière et de promouvoir des initiatives économiques locales. La nouvelle phase vise à amplifier ces résultats en renforçant les capacités institutionnelles, en modernisant les services vétérinaires, en améliorant la gestion durable des paysages pastoraux, et en soutenant le développement des chaînes de valeur du bétail dans une perspective d'intégration régionale. Elle accorde une attention particulière à l'inclusion économique des femmes et des jeunes, à la prévention des crises pastorales et à la promotion de solutions innovantes pour la traçabilité, la sécurité et la compétitivité des systèmes d'élevage sahéliens. À travers ces interventions, le PRAPS 2 ambitionne de créer un environnement plus résilient, plus sécurisé et plus favorable au développement économique des communautés pastorales et agropastorales du Sahel.

5.6.2 Activités clé réalisées

Participation à la 7ème réunion du Comité Technique Régional du PRAPS 2

Le 10 juillet 2025, l'AOCTAH a pris part à la 7^{ème} réunion du Comité Technique Régional (CTR) du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS 2), organisée en visioconférence sous la coordination du CILSS et avec l'appui de la Banque mondiale. Cette instance, qui réunit les organisations intergouvernementales, les institutions techniques régionales et les faïtières de la société civile agro pastorale, constitue le principal espace de pilotage stratégique du projet. La participation de l'AOCTAH, en tant que membre statutaire représentant les acteurs du commerce transfrontalier, a permis de porter la voix des opérateurs économiques et de contribuer aux réflexions sur la fluidité des échanges pastoraux dans la région. La réunion avait pour objectif central de présenter les conclusions de la revue à mi-parcours du PRAPS 2 et d'examiner les mesures correctives nécessaires pour accélérer la mise en œuvre du projet. Les échanges ont mis en lumière des avancées significatives, notamment en matière de santé animale, de gouvernance des ressources naturelles, de développement des infrastructures pastorales et d'inclusion socio-économique des pasteurs. Les résultats présentés témoignent d'un impact tangible : amélioration de la couverture vaccinale, renforcement des capacités des organisations pastorales, développement de marchés à bétail, appui aux activités génératrices de revenus et formation de cadres spécialisés. La présence de l'AOCTAH au CTR 7 a permis de souligner la nécessité d'intégrer davantage les enjeux de circulation des produits agro pastoraux dans les stratégies régionales, notamment à travers la coordination des services frontaliers, la réduction des entraves et l'amélioration de la collecte de données sur les flux commerciaux. En participant activement à cette réunion, l'AOCTAH a réaffirmé son rôle de partenaire stratégique dans les initiatives régionales liées au pastoralisme et au commerce transfrontalier.

Participation à la 8ème réunion du Comité Technique Régional du PRAPS 2

Les 09 et 10 décembre 2025, l'AOCTAH a participé à la 8^{ème} réunion du Comité Technique Régional (CTR-8) du Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, phase 2 (PRAPS-2), organisée à Ouagadougou en format hybride par l'Unité Régionale de Coordination du CILSS. Cette rencontre a réuni les principaux acteurs institutionnels, techniques et professionnels impliqués dans la mise en œuvre du programme, afin d'examiner l'état d'avancement du PTBA 2025, d'analyser les résultats issus des missions d'appui et de définir les perspectives opérationnelles pour le PTBA 2026. En tant qu'organisation régionale représentant les acteurs du commerce transfrontalier des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, l'AOCTAH a contribué activement aux échanges, en apportant des éclairages sur les enjeux liés au développement des chaînes de valeur du bétail, à l'inclusion économique des femmes et des jeunes dans les systèmes pastoraux, ainsi qu'à la résilience des acteurs pastoraux et agropastoraux dans un contexte sahélien marqué par des contraintes sécuritaires, climatiques et commerciales persistantes. Les discussions ont permis de souligner l'importance d'une meilleure articulation entre les interventions du PRAPS-2 et les dynamiques régionales de facilitation du commerce, notamment sur les corridors reliant les pays sahéliens aux marchés côtiers. La participation de l'AOCTAH à cette réunion a renforcé sa contribution au pilotage stratégique du programme et réaffirmé son engagement aux côtés des institutions régionales pour promouvoir un pastoralisme durable, sécurisé et économiquement viable en Afrique de l'Ouest et au Sahel, au bénéfice des éleveurs, commerçants et communautés transfrontalières.

Atelier régional de validation du rapport de la revue à mi-parcours et 8ème mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-2

Du 12 au 16 mai 2025, l'AOCTAH a pris part à Saly Portudal (Sénégal) à l'atelier régional de validation du rapport de la revue à mi-parcours, couplé à la 8ème mission d'appui à la mise en œuvre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel de phase 2 (PRAPS-2). Organisée par le CILSS en collaboration avec la Banque mondiale, cette rencontre charnière a rassemblé les unités de coordination nationales (UCP), les représentants des institutions régionales (CEDEAO, UEMOA) et les organisations socioprofessionnelles du secteur pastoral.

Les travaux ont été consacrés à l'examen approfondi et à la validation technique du rapport de la revue à mi-parcours, consolidant les évaluations nationales menées antérieurement. Cette session a permis d'analyser les performances globales du projet, d'examiner la pertinence des indicateurs du cadre de résultats et de définir les ajustements stratégiques nécessaires pour la seconde phase d'exécution. Les experts ont également abordé les questions de réallocation des ressources et de mise à jour des manuels d'exécution, garantissant ainsi une meilleure adéquation entre les objectifs initiaux et les réalités opérationnelles du terrain.

Pour l'AOCTAH, cette participation a constitué une opportunité majeure de réaffirmer la centralité de la facilitation du commerce bétail-viande dans la résilience pastorale. Elle a permis de plaider pour une prise en compte accrue des dynamiques commerciales transfrontalières dans les réorientations du projet et de consolider les synergies opérationnelles avec les autres acteurs régionaux du pastoralisme.



A photograph of two men in suits shaking hands, overlaid with a green semi-transparent filter. The man on the left wears glasses and a patterned tie. The man on the right wears a bow tie. In the background, a banner features the ECOWAS logo and the text 'ne véritable', 'arrières +', 'ssant e', 'tage'. At the top right, logos for 'ECOWAS COMMISSION', 'COMMISSION DE LA CEDEAO', 'COMISSÃO DA CEDEAO', and 'AGR' are visible.

INTERVENTIONS STRATEGIQUES & PARTENARIATS

Au-delà des grands projets de développement, l'AOCTAH a maintenu une présence institutionnelle forte tout au long de l'année 2025, multipliant les actions de plaidoyer, de réseautage et de positionnement technique.

Axe stratégique 1 : Faciliter le commerce intra régional des produits agro-sylvo- pastoraux et halieutiques à travers les instruments juridiques, politiques et institutionnels de la région ouest africaine et sahélienne.

6.1 Positionnement institutionnel et dialogue politique

Audience officielle de l'AOCTAH au Ministère des Affaires étrangères du Togo : Renforcement du dialogue institutionnel pour l'intégration régionale

Dans le cadre de son mandat de facilitation du commerce transfrontalier et de promotion de l'intégration économique régionale, l'AOCTAH a été reçue en audience officielle le 21 octobre 2025 au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur. La délégation, conduite par le Secrétaire permanent, M. Justin Motchosso MATITOMA, a été accueillie par le Directeur de la Coopération internationale, Dr Maleamba KAMELE, représentant le Ministre des affaires étrangères. Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans la volonté de l'AOCTAH de renforcer ses relations institutionnelles avec les organes étatiques en charge de la diplomatie économique et de l'intégration régionale. Elle a permis de présenter de manière détaillée la mission de l'organisation, ses axes d'intervention et les résultats obtenus dans la sécurisation des échanges, la fluidification des corridors et la structuration des chaînes de valeur agro sylvo pastorales et halieutiques. Un accent particulier a été mis sur les travaux réalisés dans le cadre du projet ECOWAS Agriculture Trade (EAT), mis en œuvre par la CEDEAO avec l'appui de la GIZ. L'AOCTAH y a joué un rôle déterminant en assurant la collecte de données de terrain sur les flux alimentaires intrarégionaux, en partenariat avec le CSAO/OCDE. Ces données, inédites et essentielles pour la compréhension des dynamiques commerciales réelles, ont permis de documenter les volumes, les itinéraires, les obstacles et les pratiques informelles qui structurent le commerce alimentaire en Afrique de l'Ouest. Au cours de l'audience, la délégation de l'AOCTAH a officiellement remis au Ministère le rapport final de cette étude stratégique. Ce geste symbolique marque la volonté de l'organisation de mettre à la disposition de l'État togolais des informations fiables et actualisées pour éclairer les politiques publiques, renforcer le plaidoyer régional et soutenir les initiatives nationales en faveur de la libre circulation des produits agricoles. Le Directeur de la Coopération internationale a salué la qualité du travail accompli par l'AOCTAH, soulignant la pertinence de ses actions pour la diplomatie économique du Togo et pour la consolidation de l'intégration régionale. Il a encouragé l'organisation à poursuivre ses efforts, notamment dans la production de données, la facilitation commerciale et l'accompagnement des acteurs économiques transfrontaliers.





Audience avec le Ministre d'État, Ministre des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance

Le 10 juillet 2025, l'AOCTAH a été reçue en audience par le Ministre d'État, Général Damehame Yark, pour présenter ses activités et son Plan stratégique Vision 2030. Le Secrétaire Permanent a exposé les initiatives phares de l'association : collecte de données sur les flux commerciaux, structuration des coopératives, Opération Fluidité Routière et mise en place des BICAF. Le Ministre a salué les résultats obtenus, notamment la réduction de 75 à 80 % des tracasseries routières grâce à l'OFR, et a rappelé la mise en place d'un numéro vert national pour dénoncer les abus. Il a marqué son intérêt pour les données collectées par l'AOCTAH et a instruit la désignation d'un point focal au sein du ministère pour faciliter la collaboration. Cette audience a renforcé la reconnaissance institutionnelle de l'AOCTAH et ouvert la voie à une convention de partenariat formelle avec le ministère.



Participation de l'AOCTAH au 12ème Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO)

L'AOCTAH a participé activement à la 12ème édition du Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO). Organisé du 15 au 20 octobre 2025 au CETEF Togo 2000, cet événement majeur, placé sous le thème « Transformation durable pour un système alimentaire durable en Afrique : Défis et acteurs », a rassemblé les institutions d'appui, les organisations professionnelles, les jeunes entrepreneurs et les acteurs clés du secteur agroalimentaire. L'un des moments forts de cette édition a été le panel consacré à la « Mise à niveau, qualité, compétitivité et accès aux marchés des TPME togolaises », auquel l'AOCTAH a pris part à travers l'intervention de son Secrétaire Permanent, M. Justin Motchosso MATITOMA. Cette participation a permis de mettre en lumière les défis structurels auxquels font face les petites entreprises agricoles, mais surtout les opportunités offertes par les cadres d'intégration régionale. Au cours de son intervention, le Secrétaire Permanent a présenté de manière pédagogique les avantages du Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO (SLEC), du Tarif Extérieur Commun (TEC) et de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Il a insisté sur la nécessité pour les jeunes entrepreneurs et les TPME de maîtriser ces instruments afin de renforcer leur compétitivité, d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer la qualité de leurs produits. Ces mécanismes, a-t-il souligné, constituent des leviers essentiels pour stimuler les exportations, encourager la transformation locale et bâtir une économie plus inclusive et durable. La participation de l'AOCTAH au SIALO 2025 a également été l'occasion de valoriser son rôle dans la promotion du commerce régional, de renforcer les échanges avec les institutions partenaires et de sensibiliser les acteurs économiques aux opportunités offertes par l'intégration régionale.



Audience de l'AOCTAH auprès des Gouverneurs du District Autonome du Grand Lomé et de la Région Maritime

Le 27 février 2025, l'AOCTAH a été reçue en audience par les Gouverneurs du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) et de la Région Maritime. Conduite par le Secrétaire Permanent, la délégation comprenait également des représentants de l'Union des Coopératives des Commerçants Grossistes de produits maraîchers de Lomé (UCGMAL). Ces rencontres ont permis de présenter en détail la mission et les actions de l'AOCTAH, notamment la structuration des acteurs en coopératives et les dispositifs de facilitation du commerce transfrontalier. Les échanges ont mis en évidence l'importance de renforcer la fluidité des échanges et de sécuriser les marchés agricoles. Les Gouverneurs ont salué les efforts de l'AOCTAH et exprimé leur volonté de collaborer pour soutenir les commerçants et consolider l'intégration économique locale. Cette audience marque une étape importante dans l'ancrage institutionnel de l'AOCTAH auprès des autorités territoriales et ouvre la voie à des partenariats durables pour la promotion du commerce agroalimentaire.

Visite de courtoisie de l'AOCTAH au Gouvernorat de la Région de Kara

Le 21 mars 2025, l'AOCTAH a effectué une visite de courtoisie au Gouvernorat de la Région de Kara, dans le cadre de sa série de prises de contact avec les nouvelles administrations territoriales du Togo. La délégation, conduite par le Responsable Administratif et Financier, a présenté la mission, les activités et la Vision Stratégique 2030 de l'association, en remettant au Gouverneur des documents techniques de référence. Les échanges ont permis de mettre en avant l'importance du commerce transfrontalier pour l'intégration régionale et de discuter des défis rencontrés par les acteurs locaux. Le Gouverneur a salué l'engagement de l'AOCTAH et formulé des recommandations pour renforcer la collaboration, promouvoir les produits togolais sur les marchés régionaux et assurer la sécurité des activités commerciales. Cette rencontre a instauré un dialogue constructif et ouvert la voie à une coopération renforcée entre l'AOCTAH et les autorités de la Région de Kara.

Participation à la 7ème réunion du Comité Technique Régional du PRAPS 2

Le 10 juillet 2025, l'AOCTAH a pris part à la 7^{ème} réunion du Comité Technique Régional (CTR) du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS 2), organisée en visioconférence sous la coordination du CILSS et avec l'appui de la Banque mondiale. Cette instance, qui réunit les organisations intergouvernementales, les institutions techniques régionales et les faïtières de la société civile agro pastorale, constitue le principal espace de pilotage stratégique du projet. La participation de l'AOCTAH, en tant que membre statutaire représentant les acteurs du commerce transfrontalier, a permis de porter la voix des opérateurs économiques et de contribuer aux réflexions sur la fluidité des échanges pastoraux dans la région. La réunion avait pour objectif central de présenter les conclusions de la revue à mi-parcours du PRAPS 2 et d'examiner les mesures correctives nécessaires pour accélérer la mise en œuvre du projet. Les échanges ont mis en lumière des avancées significatives, notamment en matière de santé animale, de gouvernance des ressources naturelles, de développement des infrastructures pastorales et d'inclusion socio-économique des pasteurs. Les résultats présentés témoignent d'un impact tangible : amélioration de la couverture vaccinale, renforcement des capacités des organisations pastorales, développement de marchés à bétail, appui aux activités génératrices de revenus et formation de cadres spécialisés. La présence de l'AOCTAH au CTR 7 a permis de souligner la nécessité d'intégrer davantage les enjeux de circulation des produits agro pastoraux dans les stratégies régionales, notamment à travers la coordination des services frontaliers, la réduction des entraves et l'amélioration de la collecte de données sur les flux commerciaux. En participant activement à cette réunion, l'AOCTAH a réaffirmé son rôle de partenaire stratégique dans les initiatives régionales liées au pastoralisme et au commerce transfrontalier.

Rencontre de travail entre l'AOCTAH et le ROPPA

Le 1er mai 2025, l'AOCTAH a accueilli au siège régional de Lomé le Secrétaire Exécutif du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), M. Ousséini OUEDRAOGO, pour une visite de courtoisie suivie d'une séance de travail. Les échanges ont porté sur les synergies possibles entre les deux organisations, notamment autour de la collecte de données sur les flux commerciaux informels (ECO ICBT), l'Opération Fluidité Routière, les BICAF, la structuration des acteurs et l'organisation de foires commerciales. Le ROPPA a salué le dynamisme de l'AOCTAH et rappelé sa mission de promotion de l'agriculture familiale. Les discussions ont également abordé le rôle du Vice Président du Conseil d'Administration de l'AOCTAH, également Président du ROPPA, et la nécessité de formaliser la collaboration par un Mémoire d'Entente. Les recommandations ont insisté sur le partage d'agendas, la désignation de points focaux et la mise en place d'une stratégie de communication conjointe. Cette rencontre a posé les bases d'un partenariat stratégique entre l'AOCTAH et le ROPPA pour renforcer la fluidité du commerce et la valorisation des productions agricoles familiales.

6.2 Lutte contre les entraves et facilitation aux frontières

Atelier national de renforcement des capacités du Comité National de Facilitation sur le transport et le transit routier inter États

En août 2025, l'AOCTAH a pris part à l'atelier national de renforcement des capacités du Comité National de Facilitation (CNF), organisé à Kpalimé et consacré à l'amélioration du transport et du transit routier inter États. Cette rencontre, qui a réuni les administrations publiques, les forces de sécurité, les transporteurs, les institutions régionales et les acteurs du commerce, s'inscrit dans la dynamique nationale de modernisation du secteur des transports et de mise en œuvre des instruments communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA. L'atelier avait pour objectif de renforcer la compréhension des textes, procédures et mécanismes qui encadrent la libre circulation des personnes, des biens et des services. Les participants ont été outillés sur les réformes récentes du secteur, les fondements juridiques des postes de contrôle juxtaposés, les procédures douanières, les mécanismes d'alerte aux obstacles au commerce, ainsi que sur les enjeux liés à la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Les échanges ont permis de clarifier les rôles des différents corps de contrôle, d'identifier les pratiques anormales persistantes et de proposer des pistes d'amélioration pour fluidifier les corridors. L'AOCTAH a apporté une contribution majeure à travers une communication dédiée à la facilitation des produits du cru. Elle y a présenté ses outils opérationnels l'Opération Fluidité Routière Agro Bétail (OFR), les Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF), la collecte de données sur les flux informels et les mécanismes de mise en relation commerciale. L'intervention a mis en évidence la complémentarité entre les actions de l'AOCTAH et les objectifs du CNF, notamment en matière de lutte contre les entraves au commerce, de sensibilisation des acteurs et de promotion du Schéma de Libéralisation des Échanges (SLEC). Les discussions ont souligné l'importance d'une meilleure coordination entre les administrations, d'une professionnalisation accrue des transporteurs et d'une harmonisation des pratiques aux frontières. Parmi les recommandations phares figure la nécessité d'associer systématiquement l'AOCTAH aux activités du CNF, afin de capitaliser sur son expertise de terrain et d'étendre l'impact de ses initiatives à l'ensemble des usagers des corridors.



Rencontre conjointe des communautés frontalières de Hillacondji / Sanvee Condji

En novembre 2025, l'AOCTAH a joué un rôle central lors de la rencontre conjointe organisée au Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Hillacondji / Sanvee Condji, à la frontière Togo-Bénin. Cette initiative, portée par l'AOCTAH a réuni une cinquantaine d'acteurs publics, parapublics et privés engagés dans la gestion du commerce transfrontalier. L'objectif était double : renforcer la coopération opérationnelle entre les services frontaliers et assurer l'appropriation de l'application digitale Road Fluidity, nouvel outil digitalisé de l'Opération Fluidité Routière. La première phase de la rencontre a permis de revisiter les principaux instruments juridiques et communautaires régissant le commerce intrarégional : Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE), Tarif Extérieur Commun (TEC), Code des Douanes de la CEDEAO, régime de transit communautaire et dispositions de l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE) de l'OMC. Ces sessions ont mis en lumière les obligations institutionnelles, les bonnes pratiques administratives et les mécanismes de coopération nécessaires pour fluidifier les flux commerciaux sur le corridor Abidjan-Lagos. Les échanges ont également permis d'identifier des défis persistants aux frontières : multiplicité des contrôles, lenteurs administratives, absence d'interconnexion entre services, pratiques non conformes, difficultés liées aux certificats d'origine et aux documents phytosanitaires. Les acteurs ont formulé des recommandations concrètes pour améliorer la fluidité, renforcer la transparence et harmoniser les procédures entre les deux pays.



Réunion tripartite AOCTAH - ITC - Juste Innover sur l'interopérabilité Free Trade / MAOC

Le 9 septembre 2025, l'AOCTAH a participé à une réunion technique en ligne avec l'ITC et Juste Innover SARL U consacrée à l'interconnexion entre l'application Free Trade et le Mécanisme d'Alerte des Obstacles au Commerce (MAOC). Les discussions ont porté sur la communication entre les API des deux systèmes, la structuration des données et la gestion des plaintes. Juste Innover a présenté la documentation technique incluant endpoints, tokens de test et exemples de requêtes. L'ITC a salué la qualité du développement et convenu d'analyser la compatibilité des données. Les parties ont décidé de mettre en relation directe leurs équipes techniques pour définir les procédures de test et lancer la phase d'intégration. Cette réunion marque une avancée majeure vers une interopérabilité pratique entre les outils de suivi des entraves au commerce, renforçant la transparence et la fluidité des échanges régionaux.

Présentation officielle de l'application Free Trade

Le 25 mars 2025, l'AOCTAH a accueilli l'équipe de Juste Innover pour la présentation officielle de l'application Free Trade. L'outil vise à faciliter les échanges transfrontaliers, centraliser la collecte de données, améliorer la traçabilité et fournir des analyses pour la prise de décision. La démonstration technique a mis en avant l'interface mobile, la simplicité d'utilisation et les modules intégrés. Les équipes de suivi évaluation de l'AOCTAH ont formulé des recommandations pour enrichir l'application : ajout de listes déroulantes pour uniformiser les données, bouton SOS pour signaler les tracasseries, intégration des devises des 17 pays, conversion automatique en dollars, et prise en compte du genre et de l'âge des acteurs. La réunion s'est conclue sur un accord de principe pour une phase pilote, suivie d'un déploiement à grande échelle. Cette étape confirme la volonté de l'AOCTAH de moderniser ses outils de suivi et de renforcer la digitalisation de ses processus.

Audience entre l'AOCTAH et les Douanes de la frontière d'Aflao

Le 16 décembre 2025, l'AOCTAH a été reçue par les autorités douanières de la frontière d'Aflao pour une audience consacrée à la rénovation du Bureau d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF). La délégation, conduite par le Secrétaire Permanent, a présenté le nouveau modèle de BICAF conçu comme un espace moderne, fonctionnel et inclusif, intégrant des services adaptés aux besoins des commerçants, notamment des femmes (aires de repos, toilettes, espaces d'allaitement). La maquette du projet a été remise officiellement au Commandant du service des douanes, accompagnée d'une lettre de soutien de la CEDEAO. Les échanges ont permis de discuter des défis rencontrés par les commerçants et de renforcer la coordination entre services frontaliers. Les autorités douanières ont salué l'initiative et réaffirmé leur disponibilité à accompagner la mise en œuvre du projet. Cette rencontre illustre l'engagement de l'AOCTAH à moderniser ses dispositifs de facilitation et à consolider la fluidité des échanges transfrontaliers.





Rencontre entre l'AOCTAH et les services de Police et Immigration de la frontière de Kodjoviakopé

Le 30 janvier 2025, l'AOCTAH a tenu une réunion avec les nouveaux commissaires de police en charge du service général et de l'immigration à la frontière de Kodjoviakopé. La rencontre, à laquelle ont participé des représentants des conducteurs de tricycles et un animateur du BICAF d'Aflao, avait pour objectif de présenter l'AOCTAH aux nouvelles autorités et de consolider la collaboration en matière de facilitation du commerce transfrontalier. L'AOCTAH a exposé ses initiatives phares : collecte de données via l'ECO ICBT, Opération Fluidité Routière Agro Bétail et installation des BICAF. Les commissaires ont salué le rôle crucial de l'association et réaffirmé leur engagement à lutter contre les tracasseries routières et les paiements illicites. Ils ont également exprimé leur volonté de maintenir un dialogue ouvert avec les acteurs pour améliorer les conditions de circulation des produits. Cette rencontre a permis de renforcer la confiance mutuelle et d'instaurer des mécanismes de suivi pour garantir la fluidité des échanges entre le Togo et le Ghana.

Rencontre de plaidoyer avec les services frontaliers d'Akpokploè

Dans le cadre de l'Opération Fluidité Routière Agro Bétail, l'AOCTAH a conduit une mission de plaidoyer au poste frontalier d'Akpokploè le 12 septembre 2025 afin d'ouvrir un dialogue direct avec les services phytosanitaires, douaniers et de police. Cette initiative, menée en partenariat avec le Syndicat National des Conducteurs de Tricycles Bagages du Togo, visait à clarifier les conditions de passage des tricycles munis du macaron AOCTAH et à proposer des mesures forfaitaires adaptées pour réduire les tracasseries routières. Les échanges ont permis de mettre en lumière les contraintes vécues par les acteurs, notamment les coûts récurrents et les incompréhensions liées aux procédures. Les services ont reconnu la pertinence des préoccupations et se sont engagés à transmettre les propositions à leur hiérarchie pour étude. La remise officielle du macaron AOCTAH comme outil de référence a renforcé la crédibilité de l'association et posé les bases d'une meilleure fluidité des opérations transfrontalières. Cette rencontre illustre la capacité de l'AOCTAH à fédérer acteurs privés et services publics autour de solutions pragmatiques pour la libre circulation des produits agricoles dans l'espace CEDEAO.

Rencontre d'échanges et de sensibilisation à Kodjoviakopé et Aflao

Le 28 avril 2025, l'AOCTAH a mené deux activités complémentaires : une visite de courtoisie auprès du Chef service des opérations douanières de Kodjoviakopé et une séance d'information avec les commerçantes grossistes du marché fruitier d'Aflao (Ghana). La première rencontre a permis de présenter l'Opération Fluidité Routière Agro Bétail (OFR) et de renforcer la collaboration avec la nouvelle équipe douanière, tout en abordant les abus constatés par certains transporteurs non enregistrés. La seconde activité a sensibilisé plus d'une cinquantaine de commerçantes sur les dispositifs de facilitation (OFR, BICAF) et recueilli leurs difficultés, notamment les frais informels élevés et le manque de connaissance des procédures. Les échanges ont débouché sur des recommandations pour intégrer formellement les commerçants dans l'OFR, renforcer la vérification conjointe avec les douanes et organiser des sessions de sensibilisation ciblées. Cette double action illustre l'approche inclusive de l'AOCTAH, combinant plaidoyer institutionnel et appui direct aux femmes commerçantes.

Réunion de travail avec la GIZ sur la facilitation des échanges au Togo

Dans le cadre de la mission de suivi du ProComp, l'AOCTAH a participé à une réunion de travail avec la GIZ consacrée à la facilitation des échanges au Togo le 1er décembre 2025. Les discussions ont porté sur la digitalisation des permis d'importation des produits végétaux et pharmaceutiques, l'interopérabilité entre l'Opération Fluidité Routière (OFR) et le Mécanisme d'Alerte des Obstacles au Commerce (MAOC), ainsi que le rôle des BICAF dans l'assistance aux acteurs. L'AOCTAH a mis en avant ses initiatives de terrain et confirmé son intérêt pour une connectivité technique entre les dispositifs, tout en soulignant les limites liées aux ressources et aux frais d'adhésion. Les consultants ont recommandé de capitaliser sur les bonnes pratiques observées au Bénin, de documenter les économies réalisées par les adhérents et de renforcer la collecte de données sur les besoins des femmes commerçantes. La réunion a également ouvert des perspectives de collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo pour élargir la portée des mécanismes. Cette rencontre a permis de consolider la reconnaissance du rôle de l'AOCTAH dans la facilitation des échanges et d'ouvrir la voie à un projet structurant pour fluidifier les corridors commerciaux au Togo et dans la sous région.

Participation de l'AOCTAH à la réunion régionale sur les mesures administratives et techniques de facilitation du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

Du 10 au 12 novembre 2025, l'AOCTAH a pris part à Lomé à la réunion régionale des parties prenantes nationales et des experts, organisée par la Commission de la CEDEAO, consacrée à la validation des rapports et projets de règlements sur les mesures administratives et techniques de facilitation du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cette rencontre a réuni les représentants de neuf États membres, des institutions régionales, des organisations professionnelles et des plateformes de la société civile, afin d'examiner les études actualisées et de proposer un cadre réglementaire harmonisé pour fluidifier les échanges transfrontaliers. Les travaux ont mis en évidence les contraintes persistantes qui freinent la croissance du commerce régional, notamment la complexité des procédures administratives, l'absence d'harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires, la multiplicité des postes de contrôle et les incohérences réglementaires. Les projets de règlements présentés ont proposé des mesures concrètes telles que la simplification et l'harmonisation des documents commerciaux, l'introduction d'un Guide communautaire et d'une Carte professionnelle d'exportateur, la reconnaissance mutuelle des certificats vétérinaires et phytosanitaires, ainsi que la régulation du transport routier de bétail pour garantir le bien-être animal et réduire les tracasseries sur les corridors. Au-delà des sessions plénières, des travaux de groupe ont été organisés pour examiner article par article les projets de règlements soumis. L'AOCTAH a été membre du groupe 1 et a assuré le rôle de rapporteur. Ce groupe a procédé à une relecture détaillée de chaque article, formulé des amendements techniques et juridiques, et contribué à l'harmonisation des textes. Les documents amendés ont ensuite été consolidés et soumis aux autorités régionales pour adoption par les instances compétentes de la CEDEAO. La réunion s'est conclue par un consensus sur la simplification des structures, l'évitement de la duplication des organes régionaux et l'adoption d'un calendrier clair pour finaliser et soumettre les projets de règlements au Conseil des ministres de la CEDEAO en 2026.



6.3 Intelligence commerciale et données probantes

Réunion technique de collaboration AOCTAH – TradeMark Africa sur l'amélioration des données commerciales régionales

Dans la dynamique de renforcer son positionnement en tant qu'acteur régional de référence en matière de collecte de données sur le commerce transfrontalier, l'AOCTAH a tenu, le 25 juillet 2025, une réunion technique de haut niveau avec TradeMark Africa (TMA). Organisée à la demande de TMA, cette rencontre virtuelle avait pour objectif d'explorer les bases d'une collaboration structurée autour de l'amélioration de la collecte, de l'harmonisation et de l'utilisation des données relatives aux échanges de marchandises en Afrique de l'Ouest. Cette session fait suite à une première réunion tenue le 18 juin 2025 à Lomé avec la Directrice Afrique de l'Ouest et ZLECAf de TMA, au cours de laquelle les deux organisations avaient identifié un intérêt commun : renforcer la qualité et la comparabilité des données commerciales afin d'appuyer les politiques régionales de facilitation des échanges. Au cours de la réunion du 25 juillet, l'AOCTAH a présenté en détail son dispositif de collecte ECO ICBT, une méthodologie qu'elle déploie depuis 2018 à travers un réseau d'agents issus de ses organisations professionnelles membres. Ce système permet de documenter les flux transfrontaliers informels, les volumes, les prix, les coûts logistiques, les frais administratifs et les conditions de passage aux frontières. TradeMark Africa a exprimé un intérêt marqué pour ces données, essentielles pour ses travaux d'analyse comparative et pour la conception d'interventions régionales fondées sur des preuves. Les échanges ont mis en évidence la complémentarité des deux institutions. Les deux parties ont convenu de la nécessité d'établir un cadre formel de collaboration, notamment à travers la rédaction d'un protocole d'accord (MoU) définissant les modalités de partage des données, les responsabilités techniques et les perspectives de renforcement mutuel des capacités.

Réunion de travail AOCTAH – TradeMark Africa (TMA)

Le 25 juillet 2025, l'AOCTAH a tenu une réunion en ligne avec TradeMark Africa pour approfondir les discussions sur la collaboration en matière de collecte et d'utilisation des données sur les flux transfrontaliers. L'AOCTAH a présenté sa méthodologie ECO ICBT, utilisée depuis 2018, et sa base de données sur les volumes, prix, frais de transport et droits de douane. L'organisation a également exposé son initiative de digitalisation via l'application Free Trade. TMA a exprimé un vif intérêt pour ces données afin de mener des études comparatives et améliorer la fiabilité des statistiques régionales. Les deux parties ont convenu de formaliser leur collaboration par un Mémoire d'Entente (MoU) et d'organiser des conférences et formations pour renforcer le partenariat. Cette rencontre confirme l'importance stratégique des données produites par l'AOCTAH et ouvre la voie à une coopération technique avec TMA pour améliorer la gouvernance commerciale régionale.

Séance de travail technique entre l'AOCTAH et l'INSEED sur l'intégration des flux informels dans les statistiques nationales

Le 11 septembre 2025, l'AOCTAH a engagé un dialogue technique de haut niveau avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) afin de renforcer la prise en compte des flux commerciaux informels dans les statistiques nationales. Cette rencontre, initiée par l'AOCTAH, marque une étape stratégique dans la reconnaissance institutionnelle de son expertise en matière de collecte de données sur les échanges transfrontaliers non enregistrés.

L'audience a permis de présenter à l'INSEED l'ensemble des dispositifs opérationnels déployés par l'AOCTAH : collecte de données sur les flux informels, Opération Fluidité Routière Agro Bétail (OFR), Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF), structuration des acteurs en coopératives, ainsi que les contributions techniques apportées aux programmes régionaux tels que PRAPS 2, FSRP, EATM Scorecard, EAT/CSAO OCDE et PRIMA Togo. Ces initiatives ont démontré la capacité unique de l'AOCTAH à documenter les échanges non captés par les circuits douaniers classiques, en particulier les flux de petits volumes qui représentent pourtant une part essentielle du commerce réel. Les échanges ont mis en évidence une forte complémentarité entre les deux institutions. Les discussions ont permis d'identifier des pistes concrètes de collaboration : harmonisation des méthodologies, prévention du double comptage, validation conjointe des données, développement de méthodes d'extrapolation et intégration progressive des données de l'OFR et des BICAF dans la chaîne statistique nationale. La rencontre a également permis de clarifier les enjeux liés à la gestion des données, à la confidentialité, et à la nécessité d'un protocole d'accord formel pour encadrer la coopération. Une feuille de route a été définie, incluant la transmission des documents techniques, la préparation d'un MoU, l'organisation de séances de travail méthodologiques et l'étude des modalités d'intégration des données informelles dans les statistiques officielles.



Visite de la mission CEDEAO-INSEED au siège de l'AOCTAH

Le 15 janvier 2025, l'AOCTAH a accueilli une mission conjointe de la CEDEAO et de l'INSEED du Togo dans le cadre du Programme d'Appui à la Régularisation du Commerce Informel (PARCI). La rencontre visait à renforcer la collaboration sur la collecte et l'intégration des données du commerce transfrontalier informel dans les systèmes statistiques nationaux et régionaux. Les représentants de la CEDEAO ont salué les résultats probants de l'AOCTAH dans la collecte de données via l'ECO ICBT et ont insisté sur l'importance de mobiliser des ressources pour pérenniser ces efforts. L'INSEED a souligné la nécessité d'une meilleure synergie avec les INS des pays membres afin de valoriser les données de l'AOCTAH dans les analyses décisionnelles. La visite s'est poursuivie par une immersion au marché frontalier de Kodjoviakopé, permettant d'observer les réalités pratiques et de recueillir les témoignages des commerçants. Cette mission a confirmé le rôle central de l'AOCTAH dans la production de données fiables et son importance stratégique pour la gouvernance régionale du commerce informel.

Participation à la formation régionale des formateurs CEDEAO sur la collecte des données du commerce transfrontalier informel (ECO ICBT)

L'AOCTAH a pris part à la troisième phase de la formation régionale des formateurs organisée par la CEDEAO à Cotonou, consacrée au renforcement des capacités sur la collecte des données du commerce transfrontalier informel (ECO ICBT). Cette session, qui a réuni une trentaine d'experts issus des ministères du Commerce, des instituts nationaux de statistique, des organisations régionales et des partenaires techniques, s'inscrit dans la dynamique régionale visant à harmoniser les méthodes de suivi du commerce informel et à améliorer la qualité des statistiques commerciales en Afrique de l'Ouest.

L'AOCTAH y a joué un rôle particulièrement stratégique. Forte de son réseau d'organisations professionnelles et de son maillage territorial, elle déploie depuis plusieurs années des agents collecteurs dans les marchés frontaliers et les zones de transit. Ce dispositif permet de documenter de manière régulière, fiable et représentative les flux de produits agro sylvo pastoraux et halieutiques qui échappent aux circuits douaniers formels. Cette expertise de terrain a été largement valorisée au cours de la formation, confirmant la place de l'AOCTAH comme acteur clé du système ECO ICBT. Les travaux ont permis aux participants de se familiariser avec les outils, les protocoles et les méthodes d'analyse nécessaires à une collecte harmonisée des données informelles. Ils ont également mis en lumière l'importance de disposer de statistiques robustes pour éclairer les décisions politiques, réduire les obstacles au commerce et renforcer l'intégration économique régionale. Les échanges ont souligné que les données issues du dispositif ECO ICBT constituent une base factuelle indispensable pour comprendre les dynamiques réelles des échanges et orienter les réformes en faveur d'un commerce transfrontalier plus inclusif et plus performant. Cette contribution renforce la crédibilité du système ECO ICBT et appuie les efforts régionaux visant à bâtir un marché ouest africain mieux intégré, plus transparent et plus favorable aux acteurs économiques.



Bootcamp de formation des formateurs sur la méthodologie régionale de collecte des données du commerce informel (ECO-ICBT)

Dans le cadre du renforcement de l'architecture statistique régionale, l'AOCTAH a pris une part active au Bootcamp de formation des formateurs sur la méthodologie ECO-ICBT, organisé par la Commission de la CEDEAO en 2025. Cette initiative stratégique visait à constituer un vivier critique d'experts régionaux capables de déployer, à grande échelle, les standards harmonisés de collecte et de traitement des données sur le commerce transfrontalier informel.

Face au déficit chronique de données fiables sur les échanges non enregistrés, qui représentent pourtant une part substantielle de l'économie ouest-africaine, cet atelier intensif a permis d'outiller les participants sur les protocoles techniques de la méthodologie ECO-ICBT. Les travaux ont porté sur la maîtrise des outils de collecte, l'harmonisation des nomenclatures de produits, les techniques d'estimation des volumes et l'intégration des flux informels dans les statistiques officielles (Comptes Nationaux et Balance des Paiements).

Pour l'AOCTAH, cette participation a revêtu une importance capitale. Elle a permis de certifier ses cadres techniques en tant que formateurs régionaux, habilités à répliquer ces compétences auprès du réseau d'agents de terrain de l'organisation. Cette mise à niveau technique garantit désormais l'interopérabilité des données produites par l'AOCTAH avec les systèmes statistiques nationaux et régionaux, consolidant ainsi son statut de partenaire technique de référence pour la documentation du commerce intra-régional.

Participation à l'atelier de validation des premiers résultats du ECOWAS Agricultural Trade and Market Scorecard (EATM Scorecard)

En juillet 2025, l'AOCTAH a participé à l'atelier virtuel de validation des premiers résultats du ECOWAS Agricultural Trade and Market Scorecard (EATM Scorecard), un outil régional innovant conçu pour mesurer la performance du commerce agricole et identifier les obstacles structurels qui freinent l'intégration économique en Afrique de l'Ouest. Cette rencontre, organisée par la CEDEAO avec l'appui d'Academiya2063 et de la Banque mondiale, a réuni les représentants des cinq pays ayant finalisé la phase pilote dont le Togo ainsi que les institutions régionales et les partenaires techniques. L'atelier a permis de présenter la méthodologie du Scorecard, son cadre d'analyse et les premiers résultats obtenus. Les discussions ont mis en lumière plusieurs constats majeurs : persistance de taxes non conformes sur près de 90 % des produits, coûts administratifs élevés aux frontières (jusqu'à 3 % de la valeur des cargaisons), délais de passage encore trop longs, et forte concentration des échanges sur un nombre limité de produits et de partenaires commerciaux. Ces résultats soulignent l'urgence de renforcer la transparence, d'harmoniser les procédures et de réduire les entraves au commerce agricole. L'AOCTAH a apporté une contribution essentielle en partageant son expertise particulièrement utile pour éclairer les discussions sur les lacunes statistiques, la nécessité d'améliorer la qualité des données et l'importance d'intégrer les informations issues des corridors commerciaux dans les analyses régionales. Cette participation a renforcé la reconnaissance du rôle de l'AOCTAH comme acteur technique clé dans la documentation des réalités commerciales et dans l'amélioration des outils de suivi régionaux. L'atelier s'est conclu par un engagement collectif à étendre le Scorecard à l'ensemble des États membres de la CEDEAO et à poursuivre les efforts de collecte de données pour alimenter les futures éditions.

Atelier régional sur l'analyse du commerce agricole et l'utilisation des données pour la prise de décision stratégique

Du 24 au 27 mars 2025, l'AOCTAH a pris part à l'atelier régional sur l'analyse du commerce agricole en Afrique de l'Ouest, organisé à Abuja par le Centre du Commerce International (ITC). Cette rencontre technique de haut niveau a réuni trente-cinq (35) experts issus d'organisations régionales, de ministères sectoriels, d'instituts de recherche et d'agences nationales de la statistique autour des enjeux de l'intelligence commerciale.

Les travaux ont permis d'approfondir l'analyse de six chaînes de valeur stratégiques pour la sécurité alimentaire régionale (riz, maïs, manioc, tomates, oignons et ananas) à travers l'élaboration de fiches produits détaillées. L'atelier a également constitué une opportunité majeure pour renforcer les compétences des participants sur les outils de référence de l'ITC, tels que Trade Map, Market Access Map et Export Potential Map, et pour explorer les tendances du commerce informel via l'exploitation de la base de données ECO-ICBT.

La présentation d'un nouveau tableau de bord interactif a permis de démontrer comment l'accès simplifié aux données peut éclairer la prise de décision politique. Les échanges ont souligné l'impératif d'appuyer les stratégies commerciales sur des données fiables et actualisées pour stimuler efficacement le commerce intrarégional.

À travers cette participation, l'AOCTAH consolide son expertise technique et réaffirme l'importance de la maîtrise de l'information stratégique pour promouvoir l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.



Participation de l'AOCTAH à l'atelier d'apurement des données dans le cadre de la 5ème évaluation biennale des engagements de Malabo

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de Malabo pour l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture en Afrique, le Togo a organisé en 2025 une série de trois ateliers successifs consacrés à la 5ème et dernière évaluation biennale. L'AOCTAH y a pris part en apportant ses données issues du suivi des flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, contribuant ainsi au renseignement des indicateurs relatifs au commerce intra-africain. Le premier atelier, tenu du 14 au 16 juillet 2025 à Tsévié, était consacré à l'apurement des données collectées. L'objectif était de parcourir les informations renseignées, vérifier leur cohérence, éliminer les valeurs aberrantes et stabiliser les indicateurs. Les travaux en commissions thématiques ont permis d'améliorer la qualité des données et de faire passer le taux d'indicateurs totalement renseignés de 34,5 % à 67,2 %. Le deuxième atelier, organisé du 23 au 25 juillet 2025 à Tsévié, a porté sur la validation technique des données. Il visait à confirmer la cohérence des informations corrigées, compléter les indicateurs manquants et garantir leur fiabilité. Les sept engagements de Malabo ont été parcourus un à un, et le niveau de renseignement est passé à 84,5 % d'indicateurs totalement renseignés et 15,5 % partiellement renseignés. Enfin, le troisième atelier, tenu le 12 août 2025 à Lomé, a constitué la validation nationale du rapport pays. Cette rencontre a réuni un large éventail d'acteurs institutionnels, privés et de la société civile pour entériner le rapport final. Les commissions de travail ont permis de consolider les données manquantes et d'améliorer celles déjà renseignées. Le rapport national a été validé avec un niveau de renseignement de 88 % d'indicateurs totalement renseignés et 12 % partiellement renseignés. La participation de l'AOCTAH à ces trois étapes a permis de valoriser son système de collecte comme un outil stratégique d'aide à la décision, de renforcer la cohérence des informations sur les échanges transfrontaliers et de positionner l'organisation comme un acteur technique incontournable dans les processus nationaux et régionaux de suivi des politiques agricoles. Cette implication a consolidé la reconnaissance institutionnelle de l'AOCTAH et ouvre la voie à son engagement dans le suivi des nouveaux engagements de Kampala pour la période 2026-2035.



Axe stratégique 2 : Renforcer la résilience des acteurs du commerce des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.

6.4 Inclusion et renforcement des capacités (Femmes & Jeunes)

Conférence régionale sur l'autonomisation des jeunes dans le commerce alimentaire en Afrique

L'AOCTAH a réaffirmé son engagement en faveur de l'inclusion économique de la jeunesse en coorganisant, aux côtés de l'AGRA et avec l'appui technique du CSAO/OCDE, la Conférence régionale des jeunes acteurs du commerce transfrontalier, tenue le 29 août à Saly, au Sénégal. Cette rencontre stratégique, qui a réuni plus d'une centaine de jeunes entrepreneurs issus de quatorze pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, a constitué une tribune majeure pour analyser les défis auxquels la nouvelle génération est confrontée dans le commerce alimentaire régional et pour identifier des solutions concrètes. Les échanges ont mis en lumière des obstacles structurels persistants : barrières non tarifaires, tracasseries routières, procédures douanières complexes, insuffisance des infrastructures logistiques, instabilité des politiques commerciales, difficultés d'accès au financement et discriminations de genre. Ces contraintes freinent la compétitivité des jeunes entreprises et limitent leur capacité à s'intégrer pleinement dans les chaînes de valeur régionales. Dans son intervention, le Secrétaire Permanent de l'AOCTAH a rappelé le rôle central de l'organisation dans l'accompagnement des jeunes commerçants. Il a présenté les instruments opérationnels déployés par l'AOCTAH pour améliorer l'environnement commercial : l'Opération Fluidité Routière Agro Bétail (OFR), qui réduit les tracasseries et les coûts illégaux sur les corridors ; les Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF), qui offrent information, orientation et protection ; ainsi que le dispositif de collecte et d'analyse des données sur les flux transfrontaliers informels, essentiel pour éclairer les politiques publiques. En donnant une place centrale à la jeunesse, l'AOCTAH contribue à bâtir un commerce régional plus dynamique, plus équitable et porteur d'opportunités durables.

Atelier national de validation du rapport d'analyse des parties prenantes pour l'intervention « Femmes dans le commerce »

Le 8 août 2025, l'AOCTAH a participé à l'atelier national de validation du rapport d'analyse des parties prenantes pour l'intervention « Femmes dans le commerce », organisé à Lomé par TradeMark Africa (TMA) dans le cadre du programme « Résilience et Commerce Inclusif ». Cette rencontre stratégique visait à consolider une vision nationale partagée pour l'autonomisation économique des femmes, en particulier celles engagées dans le commerce transfrontalier. Les cabinets Afrik'Act et TradeSmart Africa, mandatés par TMA pour conduire l'étude au Togo, ont présenté les résultats de leurs travaux, mettant en lumière les contraintes structurelles auxquelles les femmes commerçantes sont confrontées : accès limité à l'information, obstacles administratifs, vulnérabilité aux pratiques non conformes, difficultés de financement et faible représentativité dans les instances de gouvernance commerciale. Ils ont également proposé des pistes d'intervention visant à renforcer les capacités des actrices, améliorer leur environnement opérationnel et faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur régionales.

L'AOCTAH a contribué activement aux échanges en partageant son expérience de terrain et son expertise dans la facilitation du commerce transfrontalier. Son intervention a permis de rappeler l'importance des dispositifs opérationnels tels que l'Opération Fluidité Routière (OFR) et les Bureaux d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF), qui constituent des leviers essentiels pour sécuriser les déplacements des femmes commerçantes, réduire les entraves et améliorer leur accès à l'information.

Les discussions ont permis d'enrichir les recommandations initiales, en veillant à leur alignement avec les priorités nationales et les besoins réels des actrices du commerce extérieur. L'atelier a ainsi posé les bases d'une stratégie nationale plus inclusive, fondée sur une meilleure coordination institutionnelle et un accompagnement renforcé des femmes dans les corridors commerciaux.



Enquête participative pour la construction d'un BICAF sensible au genre au marché de Kodjoviakopé

Dans le cadre de son approche participative, l'AOCTAH a conduit une enquête au marché frontalier de Kodjoviakopé afin de recueillir les attentes des femmes commerçantes sur les infrastructures et services à intégrer dans le futur Bureau d'Information Commerciale et d'Assistance aux Frontières (BICAF). L'étude, réalisée à l'aide de tablettes et de l'application KoboCollect, a révélé des besoins prioritaires : zones de repos, toilettes séparées, postes de santé, points d'eau potable, espaces de stockage sécurisés, guichets uniques pour les formalités douanières et bureaux d'assistance juridique. Les commerçantes ont également souligné les barrières tarifaires plus élevées côté togolais, freinant la compétitivité. Cette enquête confirme la pertinence d'un BICAF inclusif et sensible au genre, conçu comme une infrastructure modèle pour améliorer la fluidité des échanges et répondre aux réalités vécues par les femmes commerçantes transfrontalières

Visite et séance de travail avec le CECI Afrique de l'Ouest – Projet MTWWW

Le 28 mai 2025, Abidjan, en marge du Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), l'AOCTAH a rencontré l'équipe de coordination du projet « Making Trade Work for Women in West Africa » (MTWWW) piloté par le CECI. La séance de travail a permis de présenter les actions de l'AOCTAH en faveur des femmes commerçantes : collecte de données sur les flux transfrontaliers, assistance via les BICAF, Opération Fluidité Routière, structuration en coopératives et plaidoyer pour l'accès au crédit. Le CECI a exposé les grandes lignes du projet MTWWW, mis en œuvre dans six pays de la sous région. Les discussions ont porté sur les synergies possibles, notamment le partage de données, la conception de modèles de BICAF et l'intégration des femmes dans les dispositifs de facilitation. La rencontre s'est conclue par des recommandations concrètes et l'invitation du CECI à participer à la table ronde des partenaires de l'AOCTAH. Cette visite a posé les bases d'un partenariat stratégique pour renforcer l'autonomisation des femmes dans le commerce transfrontalier.

Rencontre entre l'AOCTAH et Fatou & Kadidji Entreprise

Le 18 juin 2025, l'AOCTAH a reçu Mme Fatoumata Cissoko, promotrice de Fatou & Kadidji Entreprise, spécialisée dans la transformation de mangues séchées en Guinée. La rencontre a permis de présenter les activités de l'AOCTAH et d'explorer des pistes de collaboration pour renforcer l'autonomisation des femmes et la structuration des filières. Mme Cissoko a présenté son entreprise et évoqué l'organisation ARMAO, créée en 2020, regroupant plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Elle a exprimé le souhait d'intégrer le Togo dans ce réseau. Les recommandations formulées portent sur la création d'une filière mangue au Togo, l'intégration du pays à l'ARMAO et la sensibilisation des femmes dans le cadre de l'opérationnalisation du BICAF de Guéckédou. Cette rencontre illustre la volonté de l'AOCTAH de soutenir les initiatives entrepreneuriales féminines et de renforcer les synergies régionales autour des filières agroalimentaires.

6.5 Structuration des acteurs et développement des chaînes de valeur

Atelier de concertation intra et extra maillons pour la restructuration de l'interprofession maraîchère

En novembre 2025, l'AOCTAH a pris part à un atelier stratégique de concertation intra et extra maillons visant à renforcer la gouvernance et la structuration de l'interprofession maraîchère au Togo. Organisée dans le cadre du ProMIFA, cette rencontre a réuni l'ensemble des familles professionnelles de la filière producteurs, transformateurs, commerçants ainsi que les directions techniques du ministère et les partenaires institutionnels. L'objectif était de poser un diagnostic partagé des dysfonctionnements actuels et de définir les bases d'une interprofession plus cohérente, représentative et durable. Les travaux ont permis d'identifier des défis majeurs : faible structuration des maillons, absence de reconnaissance légale de plusieurs organisations, insuffisance de communication interne, manque de données fiables, dualité des faîtières chez les producteurs, et absence de mécanismes de financement endogène. Ces contraintes fragilisent la coordination entre les acteurs et limitent la compétitivité de la filière sur les marchés nationaux et régionaux. L'AOCTAH a contribué activement aux échanges en partageant son expertise sur la structuration des organisations professionnelles, la gouvernance coopérative et la facilitation commerciale. Elle a également apporté un éclairage opérationnel sur les enjeux du transport des produits maraîchers, un maillon critique souvent négligé, et sur la nécessité d'intégrer les transporteurs dans les mécanismes de concertation et de contractualisation. L'un des résultats majeurs de l'atelier a été l'élaboration d'un mécanisme consensuel d'autofinancement de l'interprofession, fondé sur un système de captage transparent et partagé entre producteurs, commerçants et transformateurs. Ce dispositif, conçu pour assurer la pérennité financière de la faîtière, marque une avancée structurante vers une gouvernance autonome et durable. L'atelier a également débouché sur une feuille de route ambitieuse : actualisation des bases de données, révision des textes juridiques, fusion des fédérations de producteurs, reconnaissance légale des maillons, mise en place des organes de gestion, et formalisation des relations avec les syndicats de transporteurs. Cette intervention contribue à renforcer la cohésion sectorielle et à préparer la filière maraîchère à une intégration plus efficace dans les dynamiques commerciales régionales.



Appui à la mise en place et à la formalisation de coopératives au Togo

En 2025, l'AOCTAH a appuyé la mise en place et la formalisation de sept (07) nouvelles coopératives au Togo. Cette avancée s'inscrit dans la continuité d'un travail de fond engagé depuis plusieurs années auprès des acteurs. Ces sept (07) nouvelles SCOOPS, viennent s'ajouter aux structures déjà existantes portant à quinze (15) le nombre total de coopératives formalisées, en plus d'une union. Cette activité répond à plusieurs enjeux majeurs (i) renforcer la gouvernance collective, (ii) améliorer la transparence dans les échanges, (iii) professionnaliser les chaînes de valeur et (iv) faciliter l'intégration des acteurs dans les dispositifs nationaux et régionaux de facilitation du commerce. Elle suit un processus bien structuré en commençant par la sensibilisation des acteurs sur les avantages de la formalisation, l'accompagnement à la rédaction des statuts et règlements intérieurs conformément à l'Acte uniforme de l'OHADA, l'organisation des Assemblées Générales Constitutives, l'immatriculation officielle des coopératives et la formation des membres sur la gouvernance coopérative. Cette dynamique a permis de toucher plus de 125 500 acteurs, dont près de 80 % de commerçantes et commerçants transfrontaliers, et a permis d'étendre la structuration à de nouveaux groupes socio-professionnels, notamment les producteurs agricoles et les acteurs des filières d'élevage.



Séance de travail avec les commerçantes semi grossistes d'oranges du Grand Lomé

Le 19 août 2025, l'AOCTAH a tenu une séance de travail avec une délégation de commerçantes semi grossistes d'oranges issues des principaux marchés du Grand Lomé (Hédranawoe, Hanoukopé, Agoè Nyivé, Kodomé, etc.). Cette rencontre visait à recueillir leurs préoccupations face aux nouvelles contraintes d'approvisionnement : recours obligatoire à des démarcheurs béninois, concurrence directe des producteurs étrangers sur les marchés togolais et refus de vente en gros. Les commerçantes ont dénoncé l'absence de solutions locales et les pertes financières qui fragilisent leurs revenus. L'AOCTAH a proposé la structuration en coopérative comme réponse durable, afin de renforcer leur représentativité, leur pouvoir de négociation et leur encadrement. Les participantes ont accueilli favorablement cette orientation et se sont engagées à collaborer pour la création d'une coopérative, avec un accompagnement technique et organisationnel de l'AOCTAH. Cette initiative marque une étape vers une meilleure organisation des filières fruitières et une défense plus efficace des intérêts des commerçantes togolaises.



Rencontre de travail entre l'AOCTAH et le Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja (CIFS)

À la suite de contacts établis lors d'un atelier PRIMA, l'AOCTAH a rencontré le Président du Conseil d'Administration du CIFS et son Secrétaire Exécutif pour une séance de travail au siège du CIFS à Lomé. La réunion a permis de présenter les missions et activités de l'AOCTAH, notamment l'Opération Fluidité Routière, la mise en relation commerciale et la promotion des produits locaux. Le CIFS a salué la pertinence des initiatives de l'AOCTAH et exprimé son intérêt pour une collaboration structurée afin de renforcer l'impact de ses interventions. Les deux parties ont convenu d'organiser une réunion virtuelle avec l'ensemble des membres du CIFS, de formaliser un accord de partenariat et d'intégrer le CIFS aux plateformes de fluidité et de promotion des produits locaux. Cette rencontre ouvre la voie à une coopération durable pour valoriser la filière soja et renforcer la compétitivité des acteurs.

Participation de l'AOCTAH au lancement du programme WASOP

Du 02 au 07 novembre 2025, l'AOCTAH a pris part à Mindelo, Cabo Verde, à l'atelier régional de lancement et à la première session du Comité de Pilotage (COPIL) du West African Sustainable Ocean Programme (WASOP), organisé en marge de la Semaine de l'Océan. Financé par l'Union européenne et ses partenaires, ce programme couvre 13 pays d'Afrique de l'Ouest et vise à renforcer la gestion durable des ressources marines et côtières, à promouvoir une économie bleue résiliente et inclusive, et à améliorer la gouvernance régionale. Les travaux ont réuni des acteurs multisectoriels (institutions publiques, organisations régionales, société civile et acteurs privés) autour d'une vision commune pour la conservation des écosystèmes marins, la valorisation durable des ressources halieutiques, l'intégration régionale et la sécurité alimentaire. L'AOCTAH, en tant qu'organisation régionale représentant les acteurs du commerce transfrontalier des produits alimentaires et halieutiques, a contribué aux échanges en mettant en avant l'importance de fluidifier le commerce des produits de la mer, de renforcer les infrastructures adaptées aux besoins des femmes commerçantes, et de développer des outils de suivi et de labellisation pour garantir la qualité et la traçabilité des produits. La participation de l'AOCTAH à ce lancement a permis de consolider son positionnement comme acteur clé de l'économie bleue régionale, de renforcer ses partenariats stratégiques et de contribuer à la mise en place d'un réseau de praticiens de l'économie bleue en Afrique de l'Ouest. Elle confirme l'engagement de l'organisation à promouvoir une gouvernance inclusive et durable des ressources marines et côtières, au service de la sécurité alimentaire, de l'intégration régionale et du développement socioéconomique des communautés locales.



Réunion de travail entre l'AOCTAH et le Forum AGRITECH

Le 19 juin 2025, l'AOCTAH a tenu une réunion exploratoire en ligne avec les promoteurs du Forum AGRITECH, représentés par le GIE Excellence. Les échanges ont permis de présenter les missions et initiatives phares de l'AOCTAH, notamment la collecte de données sur les flux commerciaux, l'Opération Fluidité Routière, les BICAF et la structuration des acteurs en coopératives. Le Forum AGRITECH a exposé sa vision centrée sur la modernisation des filières vivrières stratégiques (maïs et riz), en mettant en avant les défis liés au stockage, aux pertes post récolte et à la faible productivité. Les deux parties ont convenu d'organiser une foire régionale en décembre 2025 à Lomé, avec l'appui technique et institutionnel de l'AOCTAH, et de formaliser l'initiative par une note conceptuelle et des TDR. Cette rencontre marque le début d'un partenariat stratégique pour renforcer la structuration régionale des chaînes de valeur vivrières et promouvoir l'agriculture de précision.

Réunion de travail entre l'AOCTAH et Africa Trade Academy

Le 17 juin 2025, l'AOCTAH a échangé en ligne avec Africa Trade Academy (ATA) pour explorer une collaboration autour de la digitalisation des acteurs économiques, de la formalisation du commerce informel et du renforcement de l'intégration régionale. L'ATA, représentée par M. Dode Seidu, a présenté ses formations et services en matière de commerce international, export management et finance commerciale. L'AOCTAH a mis en avant ses actions de facilitation, notamment l'OFR, les BICAF et la structuration des coopératives. Les discussions ont porté sur l'organisation de sessions de formation conjointes, le renforcement des capacités des femmes commerçantes et la mise en place d'une convention de collaboration. Cette rencontre a posé les bases d'un partenariat technique et pédagogique visant à professionnaliser davantage les acteurs du commerce transfrontalier.

Réunion de travail entre l'AOCTAH et la Fondation Kappe Naffa

Le 19 juin 2025, l'AOCTAH a rencontré en ligne M. Mody Massa, Président de la Fondation Kappe Naffa, pour discuter d'un partenariat stratégique. La Fondation a présenté sa plateforme panafricaine lancée en 2022, dédiée à la digitalisation des secteurs formels et informels et couvrant 29 domaines d'activité. Les échanges ont mis en évidence des convergences fortes entre les deux organisations, notamment la volonté de formaliser le commerce informel, de structurer les acteurs économiques locaux et d'impliquer la diaspora dans le développement régional. L'AOCTAH a présenté un projet de convention de partenariat, à ajuster pour tenir compte des spécificités ouest africaines. Les deux parties ont convenu de mettre en place un comité technique conjoint et un plan d'action concret. Cette rencontre ouvre la voie à une collaboration innovante pour intégrer les acteurs informels dans les dynamiques économiques régionales.

6.6 Accès aux services et mise en relation

Rencontre stratégique entre l'AOCTAH et NSIA Assurances Togo sur la sécurisation financière des acteurs du commerce transfrontalier

Facilitation de l'accès au financement et sécurisation des acti Le 16 octobre 2025, l'AOCTAH a tenu une rencontre stratégique avec la Direction Générale de NSIA Assurances Togo afin d'explorer des solutions innovantes pour renforcer la sécurité économique des acteurs du commerce transfrontalier, en particulier les femmes et les jeunes. Cette initiative s'inscrit dans la vision de l'AOCTAH de promouvoir un commerce régional plus résilient, plus inclusif et mieux protégé face aux risques auxquels sont confrontés les opérateurs sur les corridors. Au cours des échanges, les deux institutions ont analysé les vulnérabilités auxquelles sont exposés les commerçants transfrontaliers à savoir accidents, pertes de marchandises, imprévus sanitaires, contraintes financières et ont identifié la nécessité de développer des produits d'assurance adaptés aux réalités du terrain. L'objectif partagé est de doter les acteurs d'outils de protection financière accessibles, flexibles et capables de sécuriser durablement leurs activités. Cette collaboration a rapidement porté ses premiers fruits. Le 22 octobre 2025, une séance de sensibilisation a été organisée à Lomé Business School (LBS) à l'intention des commerçantes transfrontalières. Cette session, issue des résolutions de la rencontre AOCTAH-NSIA, visait à promouvoir la culture de l'assurance comme levier de stabilité économique et sociale. Les échanges, animés par les experts de NSIA Assurances Togo, ont permis de présenter des produits spécifiquement conçus pour les besoins des commerçantes : assurance individuelle accident, assurance hospitalisation et assurance marchandise. Les participantes ont partagé leurs préoccupations, notamment le coût perçu comme élevé et le manque d'information sur les mécanismes d'assurance. Les équipes de NSIA ont apporté des clarifications sur la flexibilité des formules, la possibilité d'adapter les primes aux revenus et l'importance d'une couverture assurantielle pour prévenir les pertes et sécuriser les investissements commerciaux. Cette initiative marque le début d'un partenariat structurant entre l'AOCTAH et NSIA Assurances Togo. Les deux institutions ont réaffirmé leur engagement à poursuivre cette dynamique au bénéfice des communautés commerçantes de la sous-région ouest africaine. vités.



Audience institutionnelle entre l'AOCTAH et Ecobank Togo

L'AOCTAH a été reçue par Ecobank Togo, le 10 octobre 2025, pour une audience institutionnelle consacrée à l'exploration de partenariats stratégiques en faveur de la bancarisation et de l'inclusion financière des commerçants transfrontaliers. La délégation, conduite par le Secrétaire Permanent, a présenté la mission, la vision 2030 et les initiatives phares de l'association, notamment l'Opération Fluidité Routière, les BICAF et la collecte de données sur les flux commerciaux informels. Les échanges ont mis en évidence une forte complémentarité entre le réseau structuré de l'AOCTAH, représentant plus de 600 000 acteurs, et les solutions financières et digitales proposées par Ecobank. Les pistes de collaboration identifiées incluent l'installation d'un guichet automatique près du BICAF Aflao, l'appui à la bancarisation des commerçants et à l'intégration financière des acteurs du secteur informel au niveau des frontières, ainsi que le soutien au financement et à la formation en gestion financière des commerçants organisés en sociétés coopératives. Cette rencontre a posé les bases d'une coopération durable, visant à renforcer l'accès au financement, la formalisation des activités et la compétitivité des acteurs du commerce transfrontalier, tout en consolidant l'image d'Ecobank comme partenaire stratégique de l'intégration régionale.



Concertation tripartite pour la formalisation des contrats commerciaux et l'accès au financement dans les filières maraîchères

L'AOCTAH a engagé un partenariat stratégique dans le cadre du Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le Partage de Risques (PROMIFA). Cette collaboration a permis de mettre en relation agrégateur et producteur de produit maraîcher. Face aux exigences des institutions financières, qui conditionnent désormais l'octroi de crédits agricoles à l'existence de contrats formels entre producteurs et agrégateurs, l'AOCTAH a mobilisé son réseau d'organisations professionnelles pour faciliter la mise en relation, structurer les engagements mutuels et accompagner les acteurs dans la formalisation de partenariats commerciaux. Cette démarche répond à plusieurs enjeux : réduire les risques liés aux fluctuations des prix, améliorer la qualité des produits, sécuriser les volumes à livrer et renforcer la crédibilité des acteurs auprès des banques et institutions de microfinance. Une réunions tripartites tenues avec le PROMIFA, l'UCGMAL et les services techniques du ministère de l'Agriculture de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRASA) ont permis d'identifier les besoins des agrégateurs, d'analyser les contraintes opérationnelles et de définir une feuille de route pour une phase pilote de contractualisation dans les filières tomate et piment. Les discussions ont également mis en lumière les défis logistiques, les besoins en formation, les enjeux de conservation post récolte et les attentes en matière de financement. En facilitant ce dialogue structuré, l'AOCTAH a contribué à poser les bases d'un mécanisme durable de sécurisation des débouchés, tout en ouvrant la voie à un accès élargi au crédit agricole pour les producteurs et les agrégateurs.



Axe stratégique 3 : Renforcer la gouvernance et la capacité opérationnelle de l'AOCTAH.

6.7 Gestion et gouvernance interne

Atelier d'orientation des bénéficiaires des subventions AGRA

Du 10 au 12 mars 2025, l'AOCTAH a pris part à l'atelier d'orientation organisé par l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) à Abuja, réunissant plusieurs organisations régionales (CEDEAO, CEEAC, UMA). La délégation conduite par le Secrétaire Permanent a bénéficié de sessions techniques sur la gestion des subventions, l'utilisation de la plateforme AMIS, la revue des conventions, la gestion financière et le suivi évaluation. L'AOCTAH a pu créer et renseigner son compte sur AMIS, clarifier les modalités de reporting et intégrer les exigences liées à l'inclusion des jeunes et des femmes dans ses activités. Les échanges ont permis de renforcer la maîtrise des procédures financières et administratives, d'anticiper les contraintes liées à la consommation budgétaire et de consolider les bases d'une mise en œuvre efficace de la subvention Mastercard. Cet atelier a marqué une étape clé dans la professionnalisation de la gestion des projets de l'AOCTAH et dans son alignement aux standards internationaux de transparence et de redevabilité.

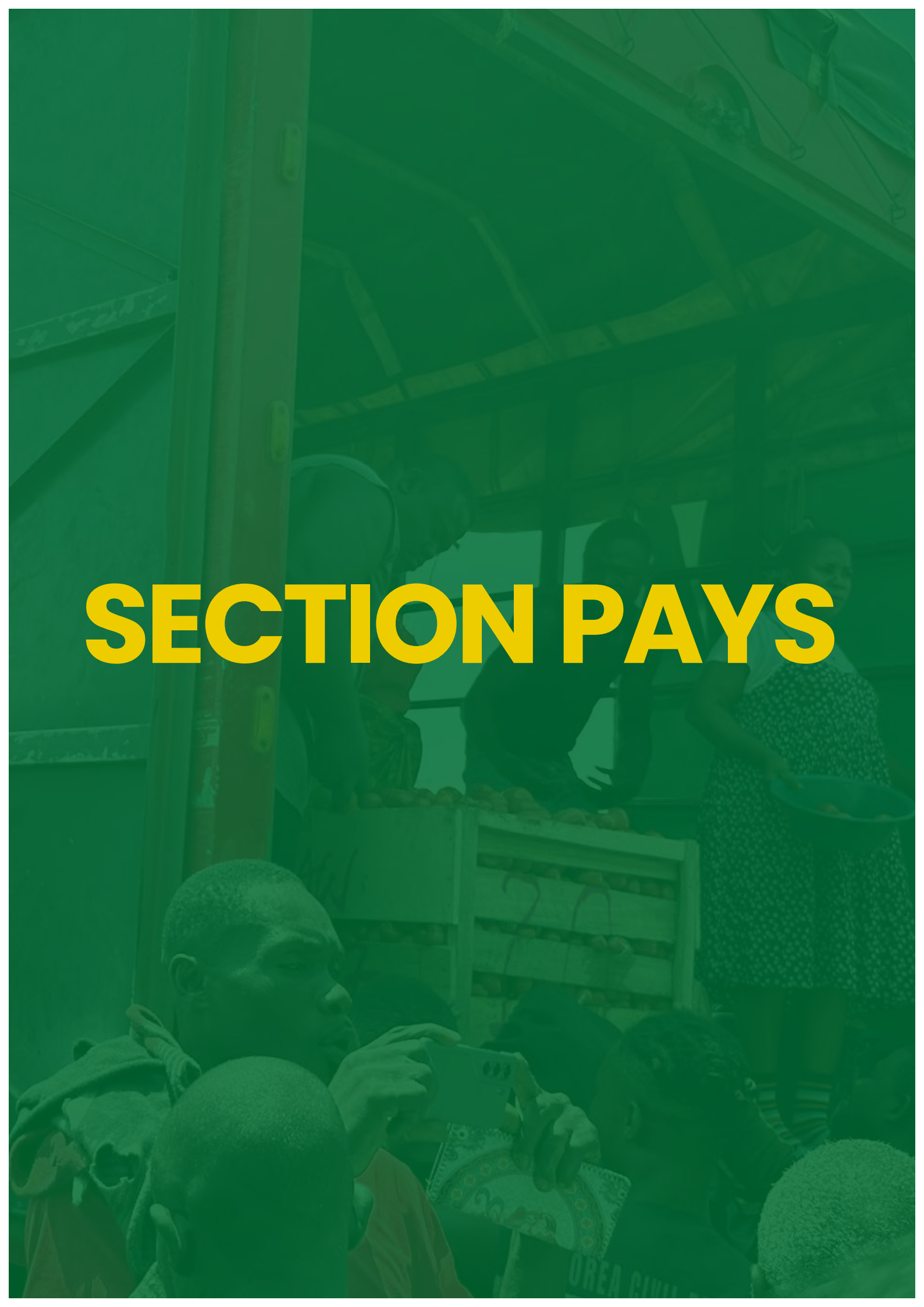
Rencontre d'échange avec M. Solé sur la production des macarons de fluidité

Le 15 septembre 2025, une réunion s'est tenue au siège de l'AOCTAH avec M. Solé, prestataire chargé de la conception et impression des macarons et fiches de fluidité, afin de clarifier un malentendu sur les tarifs appliqués lors d'une livraison au Bénin. Les discussions ont permis de revenir sur les conditions de production, d'examiner les propositions de réduction de coûts liées à un nouveau fournisseur et de sécuriser la collaboration par un contrat formel. Les décisions arrêtées fixent désormais le prix du macaron à 650 F CFA l'unité, avec une meilleure organisation des commandes et une transmission directe des factures au service comptabilité. Cet ajustement renforce la transparence, la cohérence tarifaire et la fiabilité des outils de fluidité routière. La rencontre a permis de transformer un incident en opportunité de clarification et d'amélioration des modalités de partenariat, consolidant ainsi la gouvernance interne de l'AOCTAH.

Session nationale de concertation sur la Vision 2030 du COLEAD

Le 13 novembre 2025, l'AOCTAH a pris part à la session nationale de concertation organisée à Lomé dans le cadre du processus d'élaboration de la Vision 2030 du COLEAD. Cette rencontre a permis de présenter les résultats de la consultation menée auprès des membres du COLEAD et de recueillir les contributions des acteurs togolais sur les orientations futures de l'association. La participation de l'AOCTAH s'inscrit dans une dynamique de collaboration renforcée avec le COLEAD, notamment autour des enjeux de gouvernance, de formation, de visibilité institutionnelle et de mobilisation des ressources. Les échanges ont également permis de consolider la compréhension mutuelle des priorités nationales et régionales, tout en ouvrant la voie à un partenariat plus structuré dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités et de professionnalisation des acteurs. Cette concertation marque une étape importante dans la coopération entre l'AOCTAH et le COLEAD, les deux organisations partageant une vision commune : soutenir des systèmes agroalimentaires plus performants, inclusifs et résilients à l'horizon 2030.





SECTION PAYS

7.1 Activités de l'AOCTAH Bénin

Afin de rendre compte de la diversité des actions menées par l'AOCTAH dans ses différents pays membres, cette section met en lumière les initiatives portées par les sections nationales. La section nationale de l'AOCTAH au Bénin a joué un rôle central en 2025 dans la mise en œuvre du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Ses activités ont principalement concerné la création et l'animation des Cadres de Concertation des Corridors (CCC) et des Plateformes Multi Acteurs (PFM), dispositifs destinés à renforcer le dialogue public privé, fluidifier les échanges transfrontaliers et structurer les acteurs des filières agro sylvo pastorales et halieutiques. Les impacts sont majeurs : amélioration de la gouvernance des corridors, implication accrue des autorités locales, et renforcement des capacités des commerçants et transporteurs.

Participation à l'Assemblée Générale Constitutive et Elective du CCC de Djougou

Dans le cadre du PRIMA, l'AOCTAH a participé à l'Assemblée Générale Constitutive et Elective du Cadre de Concertation du Corridor de Djougou, organisée le 08 avril 2025 à la mairie de Djougou. L'objectif de cette rencontre était de mettre en place un organe inclusif de dialogue regroupant les acteurs du commerce transfrontalier, les autorités locales et les organisations professionnelles, afin de coordonner les actions de facilitation des échanges entre le Bénin et le Togo. Au cours de la session, les participants ont amendé et adopté la charte de fonctionnement du CCC, puis procédé à l'élection du bureau de coordination composé de sept membres, avec le Préfet de la Donga comme Président et l'AOCTAH représentée au poste de Responsable chargé de la formation. Les décisions prises ont permis de doter le corridor d'une structure officielle et légitime, capable de porter les plaidoyers et de suivre les entraves au commerce. Cette assemblée a permis à l'AOCTAH de s'inscrire comme partenaire clé dans la gouvernance des corridors commerciaux.

Participation à la Première session du Cadre de Concertation du Corridor de Djougou

Dans la continuité de l'Assemblée Générale constitutive, l'AOCTAH a pris part à la première session du Cadre de Concertation du Corridor de Djougou, organisée le 10 avril 2025 à la mairie de Djougou sous la présidence du représentant du Préfet. L'objectif était de finaliser l'arrêté préfectoral consacrant la mise en place du CCC et d'élaborer le plan d'action pour l'année 2025. Au cours des travaux, les participants ont validé un plan d'action comportant sept activités majeures : formation des membres sur les réglementations nationales et régionales, plaidoyer pour lever l'interdiction d'exportation de certains produits agricoles, sensibilisation des acteurs sur les déclarations douanières, installation de panneaux d'information, suppression des postes fictifs de contrôle, plaidoyer pour réduire le coût de transit du riz paddy et réhabilitation de la route Djougou-Ouaké. Cette session a permis de doter le corridor d'un programme opérationnel clair et consensuel, engageant les acteurs publics et privés dans une dynamique commune. Pour l'AOCTAH, elle a constitué une étape clé pour renforcer son rôle de facilitateur, en accompagnant les actions de plaidoyer et en soutenant la mise en œuvre des dispositifs de fluidité routière.

Appui à la Mise en place de la Plateforme Multi Acteurs (PFM) du marché de Djougou

En amont de la création des CCC, l'AOCTAH a participé à la mise en place officielle de la Plateforme Multi Acteurs (PFM) du marché de Djougou tenu le 19 juin 2025, consacrée par une décision communale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du PRIMA et vise à instaurer un espace de dialogue permanent entre les différentes catégories d'acteurs du marché : mairie, producteurs, commerçants, transporteurs, transformateurs, restaurateurs et associations de personnes handicapées. L'objectif était de créer un creuset inclusif pour identifier les besoins, valider les sites d'implantation, définir les tronçons prioritaires de pistes rurales à réhabiliter et contribuer à l'élaboration des plans de marché.

La PFMA également pour mission d'animer le plaidoyer et de porter les préoccupations des acteurs, notamment les femmes et les jeunes, auprès des autorités locales et nationales. La décision communale a permis de formaliser la composition et les attributions de la PFM, ainsi que son mode de financement (contributions des membres, budget communal et appui des projets/programmes). Pour l'AOCTAH, cette étape a renforcé son ancrage territorial en favorisant une meilleure prise en compte des préoccupations des acteurs vulnérables dans la gouvernance locale.

Participation à la Retraite d'harmonisation des documents de fonctionnement des CCC

Dans le cadre du PRIMA, l'AOCTAH a participé à la retraite d'harmonisation des documents de fonctionnement des Cadres de Concertation des Corridors (CCC), organisée du 1er-3 juillet 2025 à Grand Popo par le Cadre Intégré Renforcé (CIR). L'objectif était de disposer de textes et plans d'action cohérents pour les cinq corridors cibles (Dogbo, Bohicon, Glazoué, Djougou, Malanville), afin de garantir une animation efficace et une contribution réelle à la fluidité des échanges transfrontaliers. Les travaux ont permis d'amender et valider les avant projets d'arrêtés préfectoraux, d'harmoniser les plans d'action 2025 et d'élaborer un plan de synergie entre les corridors. Les livrables incluent cinq projets d'arrêtés préfectoraux, une feuille de route pour leur adoption, un plan d'action harmonisé et un plan de synergie. Cette retraite a permis à l'AOCTAH de consolider son rôle technique et institutionnel dans la structuration des CCC, en apportant son expertise et en s'assurant que les préoccupations des acteurs transfrontaliers soient intégrées dans les documents de référence.

Participation à la Première session ordinaire du CCC de Djougou

À la suite de l'Assemblée Générale constitutive, l'AOCTAH a pris part à la première session ordinaire du CCC de Djougou, organisée le 10 avril 2025 à la mairie sous la présidence du représentant du Préfet. L'objectif était de finaliser l'arrêté préfectoral consacrant la mise en place du CCC et d'élaborer le plan d'action pour l'année 2025. Les débats ont abouti à la validation d'un plan d'action comportant sept activités prioritaires : formation des membres sur les réglementations, plaidoyer pour lever l'interdiction d'exportation de certains produits agricoles, sensibilisation des acteurs sur les déclarations douanières, installation de panneaux d'information, suppression des postes fictifs de contrôle, plaidoyer pour réduire le coût de transit du riz paddy et réhabilitation de la route Djougou-Ouaké. Cette session a permis à l'AOCTAH de renforcer son rôle dans les actions de plaidoyer et en soutenant la mise en œuvre des dispositifs de fluidité routière.

Participation à la Deuxième session ordinaire du CCC de Djougou

L'AOCTAH a également participé à la deuxième session ordinaire du CCC de Djougou tenu le 10 août 2025, consacrée à l'évaluation du plan d'action harmonisé et à la préparation de la mission de supervision du FIDA. L'objectif était de rendre compte des conclusions de la retraite de Grand Popo, de faire le point des actions menées et de réfléchir sur la mise en œuvre des activités restantes. Les discussions ont permis de constater que plusieurs actions avaient été exécutées : communication des numéros verts de la police et de la douane, sensibilisation sur les déclarations douanières et les produits interdits d'exportation, échanges avec les CCC du Togo pour réduire les tracasseries. D'autres activités, comme le plaidoyer pour le désenclavement des pistes et la réduction du coût de transit du riz paddy, restent en cours. Les participants ont formulé des suggestions pour améliorer le fonctionnement du CCC : renforcer le suivi évaluation, traduire les modules en langues locales, préparer des fiches synthétiques et organiser des rencontres internes de coordination. Cette session a permis à l'AOCTAH de consolider son rôle de suivi et de plaidoyer, en s'assurant que les actions du corridor soient alignées sur les objectifs du PRIMA et en préparant efficacement la mission de supervision du FIDA.

En 2025, la section nationale de l'AOCTAH au Bénin s'est pleinement investie dans la mise en œuvre du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). À travers la création et l'animation du Cadre de Concertation du Corridor de Djougou (CCC) et de la Plateforme Multi Acteurs (PFM) du marché de Djougou, l'association a contribué à instaurer des espaces de dialogue inclusifs réunissant autorités locales, organisations professionnelles, commerçants, transporteurs et producteurs.

7.2 Burkina Faso, Ghana, Niger, Nigéria : Redynamisation opérationnelle des BICAF au service des acteurs frontaliers

Au-delà des frontières béninoises et togolaises, les sections nationales du Burkina Faso, du Ghana, du Niger et du Nigéria ont consolidé leur ancrage territorial en 2025 avec un objectif fondamental : optimiser l'assistance directe offerte aux acteurs économiques sur le terrain. Cette ambition s'est concrétisée par une stratégie de revitalisation des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF), notamment sur les corridors stratégiques de Dakola (Burkina Faso – Ghana) et de Dan Issa (Niger – Nigéria). Les missions de redynamisation déployées ont permis de renouveler les équipements informatiques et logistiques, non pas comme une fin en soi, mais comme un levier indispensable pour améliorer la qualité de service rendu aux usagers et renforcer la capacité d'intervention de l'AOCTAH auprès des autorités douanières et policières. Cette volonté d'accompagner les acteurs coûte que coûte s'est particulièrement illustrée à Dan Issa où, malgré un contexte sécuritaire volatile, les sections nationales ont obtenu des autorisations spéciales pour maintenir une présence protectrice aux côtés des commerçants. La vitalité de ce dispositif repose entièrement sur les animateurs de BICAF, véritables chevilles ouvrières dont la mission quotidienne est entièrement dédiée à l'aide aux acteurs : ils informent en vulgarisant les textes complexes, assistent techniquement les commerçants peu alphabétisés dans le remplissage des documents, agissent en médiateurs impartiaux pour résoudre les litiges avec les forces de contrôle et assurent une veille stratégique pour faire remonter les obstacles du terrain. À travers ces actions, les sections nationales réaffirment que leur priorité absolue demeure la défense des intérêts et la facilitation du parcours des opérateurs économiques aux frontières.



NOS PARTENAIRES DE L'ANNÉE

Au cours de l'année 2025, l'AOCTAH a bénéficié du soutien financier et technique de certains partenaires stratégiques qui ont permis de renforcer son action en faveur de la fluidité du commerce intrarégional et de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.



En premier lieu, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en tant qu'organisation régionale de référence, a poursuivi son appui à l'AOCTAH dans le cadre de la mise en œuvre de projets et programmes à l'instar du PRIMA coordonné par l'ARAA. L'AOCTAH a été partenaire de mise en œuvre de plusieurs activités visant à faciliter le commerce intra régional entre les États membres. Dans le cadre du PRIMA, l'AOCTAH est chargée du développement et du déploiement d'une application de suivi des flux transfrontaliers. Comme résultat, nous pouvons noter l'opérationnalisation de l'application « commerce tracking » dédiée à ce sujet et le déploiement de 25 agents enquêteurs sur les corridors ciblés par le PRIMA.

L'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) a été un partenaire financier majeur pour l'AOCTAH en 2025. À travers son programme YEFFA (The Youth Entrepreneurship for the Future of Agriculture) lancé en 2023, elle a accompagné l'AOCTAH dans le cadre du projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ». Ce projet a permis le développement et le déploiement de l'application Road Fluidity, la redynamisation des BICAF sur plusieurs corridors, ainsi que l'organisation de roadshows de sensibilisation et de partage d'expériences sur les tracasseries routières. Les résultats concrets incluent la réduction des entraves au commerce, la création de plus de 2000 emplois pour les femmes et les jeunes, et la mobilisation d'investissements privés dans les filières horticoles au profit des TPME.



La coopération allemande (GIZ), à travers son programme EAT, a également été un partenaire clé de l'AOCTAH en 2025. L'organisation a mis en œuvre des activités telles que la formation de ses membres sur le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO et l'appui à la mise en place du Réseau des Journalistes pour la Promotion des produits Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (ReJPAH-AOS). Ces actions ont contribué à renforcer les capacités des acteurs et à améliorer la visibilité des initiatives de facilitation.

Enfin, le Centre du Commerce International (ITC) s'est positionné comme partenaire technique de premier plan. Son expertise a été mobilisée pour assurer l'interopérabilité de l'application Road Fluidity avec la plateforme MAOC, facilitant l'échange automatisé de données sur les obstacles au commerce et renforçant la durabilité des solutions numériques mises en place. L'ITC a également contribué à la conception d'un modèle durable de BICAF, notamment à Aflao, en partenariat avec la GIZ, intégrant des standards environnementaux et sociaux pour une meilleure pérennité des infrastructures.



À travers ce rapport, l'AOCTAH exprime sa sincère gratitude à ces partenaires de marque pour leur engagement constant à œuvrer en faveur d'un commerce intrarégional fluide, inclusif et intégré. Leur appui a permis de franchir des étapes décisives en 2025 et de poser les bases d'une coopération renforcée pour les années à venir.

A photograph of two women in a market stall, overlaid with a semi-transparent green filter. The woman on the left is seated, wearing a patterned headscarf and a matching dress, and is holding a small object in her hands. The woman on the right is standing, wearing a patterned headscarf and a matching dress, and has her hands clasped in front of her. The background shows the structure of the market stall and other items.

DÉFIS, PERSPECTIVES RECOMMANDATIONS

Défis

Les défis rencontrés par l'AOCTAH au cours de la période écoulée traduisent à la fois des limites structurelles internes et des contraintes opérationnelles liées à la mise en œuvre des projets régionaux. Sur le plan institutionnel, l'organisation souffre encore d'une insuffisante appropriation et d'une faible application des procédures et dispositions organisationnelles qu'elle a mises en place.

Un autre défi important concerne la confiance dans la collecte, la gestion, le partage et la traçabilité des données. L'AOCTAH, en tant que plateforme régionale de réseautage et de dialogue, doit renforcer sa capacité à produire et partager des informations fiables sur les flux transfrontaliers, les réglementations commerciales et les meilleures pratiques. L'absence de mécanismes robustes de suivi et de responsabilisation fragilise la crédibilité des données et limite leur utilisation comme outil d'aide à la décision.

Sur le plan de la coopération et du financement, l'AOCTAH reste confrontée à une faible diversification de ses partenariats et à une dépendance excessive vis à vis d'un nombre limité de bailleurs. Cette situation accroît sa vulnérabilité et limite sa capacité à mobiliser des ressources pour des projets structurants. Le défi est donc de développer des stratégies de mobilisation innovantes, de diversifier les sources de financement et de renforcer les partenariats stratégiques avec les gouvernements, les organisations régionales et les acteurs privés.

Au niveau opérationnel, plusieurs contraintes ont été relevées dans la mise en œuvre des projets. Le développement de l'application Road Fluidity et son interopérabilité avec le MAOC de l'ITC ont nécessité de multiples ajustements techniques, retardant son accès au grand public. Les missions de redynamisation des BICAF ont mis en évidence des besoins persistants en formation du personnel, notamment sur les réglementations de la CEDEAO et les procédures de reporting. Enfin, le retard dans le décaissement des financements a entraîné le report de plusieurs activités de formation et affecté la fluidité de la coordination.

Les projets appuyés par EAT GIZ ont également mis en lumière des limites structurelles dans les ateliers de renforcement de capacités, dont le format temporel restreint n'a pas permis d'approfondir certains modules complexes. L'absence d'acteurs clés, tels que les forces de sécurité et les agents des douanes, a limité la portée des dialogues multi acteurs, pourtant essentiels pour une compréhension partagée des dysfonctionnements aux frontières.

En somme, les défis rencontrés par l'AOCTAH relèvent à la fois de la gouvernance interne, de la fiabilité des données, de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre opérationnelle des projets. Ils appellent à des réponses structurantes : renforcer la culture organisationnelle axée sur la conformité et l'amélioration continue, diversifier les partenariats et les financements, améliorer la qualité et la traçabilité des données, et consolider les capacités des acteurs frontaliers pour une fluidité accrue des échanges transfrontaliers.

Perspectives

Comme perspective pour l'année 2026, l'AOCTAH entend consolider son rôle d'acteur régional incontournable de la facilitation du commerce transfrontalier et de l'intégration économique. Dans le cadre du projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest », il est prévu l'organisation de roadshows sur les corridors stratégiques, la redynamisation de certains BICAF et le déploiement effectif de l'application numérique Road Fluidity. Des formations ciblées seront organisées à l'intention des points focaux institutionnels et des acteurs du commerce transfrontalier afin d'assurer une appropriation et une utilisation optimale de cet outil de suivi et de transparence.

Dans le cadre du PRIMA, l'AOCTAH est chargée de la mise en œuvre de trois initiatives majeures : la sensibilisation sur le commerce intracommunautaire des produits agricoles à travers des sessions de dialogue public-privé organisées sur les corridors stratégiques ; l'application des politiques de la CEDEAO en matière de commerce des produits agricoles et alimentaires par le biais d'ateliers régionaux de formation et de co-construction de plaidoyer ; et la mise en place d'un mécanisme de retour d'information sur les entraves au commerce, notamment par des missions d'évaluation et de capitalisation des mécanismes de plainte.

Dans le cadre de l'appui aux initiatives du PROMIFA, l'AOCTAH sera mise à contribution pour des activités d'identification et de sensibilisation des organisations de commerçants non membres, telles que l'UCGMAL, sur la nécessité d'adhérer à la faïtière nationale. Elle accompagnera également l'adhésion des organisations selon les textes statutaires (AGE, AGO...) et organisera un cadre de concertation entre le CIFMAT et les syndicats de transporteurs afin de renforcer la cohérence et la représentativité des acteurs.

La mise en œuvre de ces initiatives s'articulera autour de quatre grandes catégories d'activités : la construction et l'équipement des BICAF, incluant une étude de faisabilité et l'aménagement des sites de Tohoun et Kémérída ; l'organisation de roadshows pour mobiliser et sensibiliser les acteurs ; des missions de sensibilisation dans le cadre de l'Opération Fluidité Routière (OFR) ; et enfin le lancement officiel de l'OFR, avec des actions événementielles et la diffusion d'outils de fluidité.

En complément, il est également prévu l'organisation d'une conférence internationale sur la libre circulation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, couplée au grand lancement de l'Opération Fluidité Routière Agro-Bétail (OFR) au Nigeria. Cette rencontre constituera un moment fort de plaidoyer et de visibilité, en réunissant les acteurs publics et privés autour de la promotion d'un commerce transfrontalier plus fluide, inclusif et durable.

Ainsi, les perspectives 2026 de l'AOCTAH traduisent une montée en puissance de ses interventions, combinant innovation numérique, structuration institutionnelle et mobilisation des acteurs, pour consolider les acquis de 2025 et ouvrir une nouvelle étape dans la gouvernance régionale des corridors commerciaux en Afrique de l'Ouest.

Recommandations

Au regard des résultats obtenus et des leçons tirées des différentes activités menées en 2025, plusieurs recommandations ont été faites à l'AOCTAH afin de consolider les acquis, améliorer la performance des projets et assurer une meilleure durabilité des actions menées.

Sur le plan institutionnel, il est recommandé à l'AOCTAH de :

- renforcer sa participation aux plateformes régionales et internationales consacrées au commerce et à la sécurité alimentaire, afin de consolider sa visibilité, promouvoir ses résultats et mobiliser de nouveaux partenariats stratégiques ;
- poursuivre l'opérationnalisation de l'Opération Fluidité Routière (OFR), notamment au Sénégal et au Mali, dont l'inactivité limite la performance du dispositif global ;
- organiser des tournées nationales de sensibilisation et de plaidoyer pour renforcer la coopération entre les forces de défense et de sécurité, les services publics concernés et les organisations professionnelles de transporteurs.

Sur la digitalisation de l'OFR, il est recommandé à l'AOCTAH de :

- améliorer la gestion des chargements multiproduits dans l'application Road Fluidity, en permettant l'enregistrement détaillé des quantités, poids et valeurs ;
- renforcer la traçabilité des flux commerciaux en ajoutant des champs pour identifier les destinataires des produits ;
- améliorer la qualification et le suivi des entraves en distinguant le montant initialement demandé et le montant effectivement payé ;
- fiabiliser les informations logistiques en rendant obligatoire l'identification des personnes à bord et l'immatriculation des remorques ;
- corriger les dysfonctionnements techniques identifiés, notamment l'affichage des photos et le tri des entraves.

Pour faciliter le déploiement de l'application Road Fluidity et son accès aux utilisateurs, il est recommandé à l'AOCTAH de :

- développer un dispositif de formation en cascade, où les points focaux formés transmettent leurs connaissances aux utilisateurs finaux ;
- élargir la participation aux formations en incluant les commissionnaires en douane, syndicats de transporteurs, transitaires et autres opérateurs privés.

Sur le plan de la gestion des données et de la durabilité des équipements, il est recommandé à l'AOCTAH de :

- mettre en place une gouvernance claire des données, avec une politique formelle de gestion des accès, de sauvegarde et de sécurité pour l'application Road Fluidity;
- harmoniser les méthodologies de collecte et d'analyse pour renforcer la comparabilité et l'utilisation stratégique des données dans le plaidoyer régional ;
- assurer la maintenance préventive et la pérennité du matériel acquis, en intégrant la gestion des garanties et la mise à jour régulière des inventaires.

Sur le plan opérationnel, il est recommandé à l'AOCTAH de :

- organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des transporteurs ;
- tenir une table ronde réunissant commerçants, transporteurs et forces de défense et de sécurité pour renforcer le dialogue et la coopération ;
- réévaluer et ajuster les coûts des services afin de les rendre plus accessibles et compétitifs, notamment pour les acteurs de la filière anacarde dans la zone de l'Est Mono (Togo) ;
- mettre en place un mécanisme de régulation et de suivi des flux de petits ruminants, en particulier au marché de Gbossimé (Togo);
- développer un système d'alerte et de planification pour anticiper les périodes de forte demande comme la Tabaski.

Enfin, les recommandations issues du roadshow de Sanvee Condji insistent sur la nécessité pour l'AOCTAH de :

- intensifier les campagnes d'information auprès des commerçants et transporteurs sur leurs droits et devoirs ;
- mener un plaidoyer ciblé sur la question du laissez passer et des perceptions illicites ;
- clarifier que le macaron de l'OFR ne dispense pas des contrôles techniques et sanitaires ;
- accélérer la mise en place des bureaux BICAF au Poste de Contrôle Juxtaposé pour recueillir les doléances et assister les usagers ;
- capitaliser sur le succès de l'OFR au Bénin en documentant les bonnes pratiques et en collectant des données sur les économies réalisées, afin de stimuler l'adhésion d'autres opérateurs potentiels ;
- démontrer par des données la pertinence des BICAF, notamment pour les femmes qui y ont recours.

Ces recommandations traduisent une volonté partagée des partenaires et institutions de renforcer la gouvernance institutionnelle, de consolider les capacités des acteurs et de promouvoir un commerce transfrontalier plus fluide, au travers les initiatives de l'AOCTAH.



 Siège Régional : Lomé - Togo ;
Annexes : Abidjan, Cotonou, Lagos, Ouagadougou

+234 802 478 20 37
+228 91 30 08 14 / 99 61 44 44
   @aoctahwactaf

BP : 135 Lomé 05 Togo
 www.aocta-wacta.net

administration.sp@aocta-wacta.net
 aocafwactafregionale@gmail.com